Laboratoire de Recherche sur les Transformations Economiques et Sociales (LARTES-IFAN)

Programme des Nations Unies pour le Développement

Évaluation CPAP 2007-2011

Draft 1

Equipe de l'évaluation

Abdou Salam Fall,

Khadidiatou Diagne

Mame Coumba Guèye

Rokhaya Cissé

Décembre 2010

Contacts : CAMP JEREMY
Boîte Postale : 206 - Dakar (Sénégal)
Tél. : (221) 33 825 92 32 – 33 825 96 14
Fax. : (221) 33 825 92 13
Site : http://www.lartes-ifan.com

5989

Sommaire

Liste des sigles 3

INTRODUCTION 6

I - OBJECTIFS DE L'EVALUATION 6

II - METHODOLOGIE 7

II- APPRECIATIONS GENERALES SUR LE CPAP 8

IV- PRINCIPAUX RESULTATS 12

A/Leçons apprises 13

B/ Les défis 14

C/Arrangements institutionnels 14

V- RECOMMANDATIONS GENERALES 17

VI - PERSPECTIVES DE L'UNDAF/CPAP 19

VII - ANNEXES 22

Annexe 1 : Etat des réalisations au niveau des projets 24

A. Volet Environnement 24

Projet de gestion et de restauration des terres dégradées du Bassin Arachidier (PROGERT) 24

Projet de Gestion intégrée des Ecosystèmes du Sénégal dans quatre paysages représentatif du Sénégal (PGIES) 29

A. Leçons apprises 37

B. Volet Pauvreté/développement local 37

Projet de Réduction de la Pauvreté (PRP) 37

Programme d'Appui au Développement Economique Local (PADEL/PNDL) 41

Projet du Village du Millénaire pour le Développement 47

Programme d'appui aux Réseaux Territoriaux et Thématiques pour une Gouvernance Locale de Développement (ARTGOLD) 58

Projet PTFM (17 Décembre, 2010, Kaolack) 71

C. Volet Gouvernance, appui stratégique et projets transversaux 78

Projet de renforcement des capacités de bonne gouvernance (PRECABG) 78

Projet d'Appui à la Coordination et Promotion du Volontariat (ACOPROV) 84

Projets transversaux : Genre, VIH/Sida. 98

VIII - RECOMMANDATIONS GENERALES 100

Annexe 2 : Matrice des résultats - Réalisations 2010 aux regards des objectifs (sous programme 1) 102

Annexe 3 : Exécution budgétaire des projets 2010 108

Annexe 4 : Tableau des personnes rencontrées 113

Annexe 5 : termes de référence de l'évaluation 114

Liste des sigles

ACOPROV	Appui à la Coordination et à la Promotion du Volontariat
ADEL	Agence de Développement Economique Local
ADIE	Agence de Développement de l'Informatique de l'Etat
AGEX	Agence d'exécution
AGR	Activités Génératrices de Revenus
ANCR	Association Nationale des Conseillers Ruraux-
ANDOBES	Association Nationale des Donneurs de Sang Bénévoles
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
AOV	Associations et Organisations des Volontaires
AP	Aires Protégées
ARD	Agence Régionale de Développement
ASER	Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale
AVAMS	Association des Volontaires pour l'Allaitement Maternel du Sénégal
BCI	Budget Consolidé d'Investissements
CAC	Cellule Appui-conseil
CADL	Centre d'Appui au Développement Local
CAP	Cellule d'Appui à la Mise en œuvre des Projets et Programmes
CCP	Cadre de Coopération de Pays
CDCPV	Comité Départemental de Coordination et de Promotion du volontariat
CDE	Conseiller en Développement Economique
CES	Conservation des Eaux et des Sols
CFG	Comité Féminin de Gestion
CGES	Cadre de gestion Environnementale et Sociale
CID	Conservation Intégrée au Développement
CIMES/RP	Comité Intersectoriel de Mise en œuvre des synergies entre le Secteur de l'Energie et les autres secteurs stratégiques de réduction de la pauvreté
CIVD	Comité Inter villageois de Développement
CL	Collectivité Locale
CLG	Comité Local de Gestion
CNCPV	Comité National de Coordination et de promotion du volontariat
CNP	Comité National de Pilotage
COOP LUX	Coopération du Grand Duché de Luxembourg
CR	Communauté Rurale
CRCPV	Comité Régional de Coordination et de Promotion du volontariat
CRD	Comité Régional de Développement
CSE	Centre de Suivi Ecologique
CST	Comité Scientifique et Technique
CV3A	Corps des volontaires du 3ème Age
CVD	Comité Villageois de Développement
DAT	Direction de l'Assistance Technique
DCEF	Direction de la Coopération Economique et Financière
DCL	Direction des Collectivités Locales
DDI	Direction de la Dette et de l'Investissement
DEEC	Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés
DEFCCS	Direction des Eaux, Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols
DEX	Exécution Financière Directe
DGCPT	Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DPN	Direction des Parcs Nationaux
DREAT	Direction de la Reforme de l'Etat et de l'Assistance Technique
DRS	Défense et Restauration des Sols
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ECOLOC	Economie Locale
EM	Evaluation des Ecosystèmes pour le Millénaire
ENEA	Ecole Nationale d'Economie Appliquée
ESF	Ecosystèmes Forestiers
F. CFA	Franc CFA
FAO	Food and Agriculture Organization
FC	Forêt Classée
FDEL	Fonds de Développement Economique Local

FDL	Fonds de Développement Local
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FENU	Fonds d'Equipement des Nations Unie
GDS	Gouvernement du Sénégal
GIC	Groupement d'intérêt Communautaire
GIE	Gestion Intégrée des Ecosystèmes
GPL	Gaz de pétrole liquéfié
GREF	Groupe de retraités d'Enseignants et de Formateurs
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
GV	Groupement villageois
IEF	Ingénieur des Eaux et Forêts
IMF	Institution de Micro Finance
INP	Institut National de Pédologie
IREF	Inspection Régionale des Eaux et Forêts
ITEF	Ingénieur des Travaux des Eaux et Forêts
JIV	Journée Internationale des Volontaires
MDCL	Ministère de la Décentralisation et des Collectivités Locales
MDL	Maison du Développement Local
MEF	Ministère Economie et Finances
MEPN	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature
NEX	National Exécution (Exécution Nationale)
OCB	Organisation Communautaire de Base
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
PA/LPS	Programme d'Appui à la Lettre de Politique Sectorielle Micro finance
PADMIR	Programme d'Appui à la Décentralisation en Milieu Rural
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAMER	Projet d'Appui à la Micro Entreprise Rurale
PAN/CLD	Plan National d'Action de Lutte Contre la Désertification
PASER	Plan d'Action Sénégalais d'Electrification Rurale
PDEF II	Programme Décennal pour l'Education et la Formation phase II;
PDIS II	Programme Décennal Intégré pour la Santé phase II
PDLP	Projet de Développement Local Participatif
PEPAM	Programme d'Eau Potable et d'Assainissement pour le Millénaire
PGIES	Projet de Gestion Intégrée des Ecosystèmes dans quatre
PIC	Plan d'Investissement Communal
PLD	Plan Local de développement
PLHA	Plan Local de Développement hydraulique et Assainissement
PMIB	Plate forme Minimale d'Infrastructures de base
PNAE	Plan National d'Action pour l'Environnement
PNDL	Plan National de Développement local
PNDS	Parc National du Delta du Saloum
PNNK	Parc National de Niokolo-Koba
PN-PTFM	Programme National - Plate-forme Multifonctionnelle
PN-PTFM	Programme National « Plates-formes multifonctionnelles pour la lutte
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PNVE	Programme Nationale des Volontaires de l'Education
PRDI	plan Régional de Développement Intégré
PRI	Politique de Redéploiement Industriel
PROGERT	Projet de Gestion et de Restauration des Terres
PRP	Programme de Réduction de la Pauvreté
PTA	Programme de Travail Annuel
PTFM	Plate-forme Multifonctionnelle;
PTIP	Programme Triennal d'Investissements Publics
PVNU	Programme des Volontaires des Nations Unies
RF	Réserve de Faune
RNA	Régénération Naturelle Assistée
RNC	Réserve Naturelle Communautaire
RSP	Réserve Sylvo-pastorale

S&E (SE)	Suivi Evaluation
SAFIC	Système d'Analyse Financière et Institutionnelle des Collectivités Locales
SE	Secrétariat Exécutif
SEF	Services des Ecosystèmes Forestiers
SEP/PNDL	Secrétaire Exécutif Permanent du Programme National de Développement Local
SFD	Services Financiers Décentralisés
SFICE	Sensibilisation, Formation, Information, Communication Environnementale
SISE DL	Système d'Information et de Suivi Evaluation du Développement Local
SNV	Semaine Nationale de Volontaires
SRAT	Schéma Régional d'Aménagement du Territoire
SSB	Services Sociaux de Base
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UCN	Unité de Coordination Nationale
UCP	Unité de Coordination du Projet ULP
Unité	Locale du Projet
UNDAF	Plan Cadre des Nations Unies Pour l'Aide au Développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour la Science et la Culture
UNICEF	Programme des Nations Unies pour l'Enfance
UNIFEM	United Nations Development Fund for Women
UP	Unité Pastorale
US $	Dollar américain
VET	Valeur Economique Totale
VNU	Volontaire des Nations Unies

INTRODUCTION

Le Programme de Coopération du PNUD (CPD/CPAP, 2007-2011) au Sénégal tire son fondement du DSRP II (2006-2010)/OMD et programmes nationaux associés (Stratégie de Croissance Accélérée, Programme National de Bonne Gouvernance, Programme National de Développement Local, Stratégie Nationale d'Equité et d'Egalite des Genres), du Bilan Commun de Pays (CCA), et des domaines de coopération retenus par l'UNDAF (2007-2011).

Il vise à renforcer la coopération du PNUD avec le Gouvernement dans deux domaines prioritaires :

- -La lutte contre la pauvreté et la création de richesses conçue dans la perspective d'une croissance inclusive et durable (promotion des moyens d'existence durables liés à la préservation de l'environnement).
- -Le renforcement de la gouvernance et du développement décentralisé et participatif. Les deux composantes du Programme Pays s'articulent autour des quatre sous programmes suivants : Le Programme d'Appui au Pilotage Stratégique, à la Mise en Œuvre et au Suivi des Cadres de Références (DSRP II/OMD/SCA) ; le Programme d'Appui au Programme National de Bonne Gouvernance (PNBG) ; Appui au Développement Economique Local et à la Protection de l'Environnement (Développement Durable) ; Programme d'Appui au Programme National de Prévention, de Réduction des Risques Majeurs et de Gestion des Catastrophes Naturelles dans un Contexte de Pauvreté ; et le Programme d'Appui à la Lutte contre les Mines en Casamance (PALAC). A cela s'ajoute des projets transversaux liés au Genre et au VIH/SIDA.

I - OBJECTIFS DE L'EVALUATION

Répondre aux besoins d'un suivi efficace de l'assistance du PNUD au Sénégal.

Ses principaux objectifs sont :

- Evaluer les progrès accomplis dans l'atteinte des résultats (effets et produits) attendus de l'appui du PNUD au développement du pays.
- Evaluer l'impact potentiel et/ou effectif du programme sur ses cibles,
- Effectuer une analyse de pertinence, d'efficience et d'efficacité des mécanismes et stratégies de mise en œuvre.
- Tirer des leçons, retenir les bonnes pratiques et tirer les conclusions.
- Formuler des recommandations en ce qui concerne la concentration de l'assistance du PNUD sur la période de CPD 2012-2016.
- Renforcer les capacités nationales de S&E, en fondant l'évaluation sur les processus.

II - METHODOLOGIE

La mission d'évaluation du 1er au 30 décembre 2010 a associé revue documentaire, entretiens auprès du personnel des projets et analyse de l'ancrage institutionnel.
À l'issue des entretiens, les données collectées ont permis de renseigner la matrice des résultats produit par produit.
L'évaluation de la pertinence des projets auprès des chefs de projets a permis de revisiter:

- Les résultats atteints,
- Les contraintes,
- Les leçons apprises ainsi que les recommandations,
- Les services centraux DDI-CAP, DCEF, des questions relatives au cadre institutionnel ont été posées, notamment: l'efficacité, l'adaptation et la durabilité.

Les partenaires bilatéraux interrogés ont été principalement la coopération Luxembourgeoise, espagnole, française et Italienne. Les directions nationales ont été visitées et des entretiens réalisés avec leurs principaux responsables : DCEF, DDI/CAP, Direction de la Planification.

Dans le cadre de cette évaluation, tous les (17) projets ont été visités. Ces projets peuvent être scindés en trois volets:

- Un volet Environnement,
- Un volet Pauvreté/développement local
- Un volet Gouvernance et projets transversaux.

Dans le volet Environnement :

- Le Projet de Gestion intégrée des Ecosystèmes du Sénégal **(PGIES)**,
- Le projet de Gestion et de Restauration des Terres Dégradées du bassin Arachidier **(PROGERT)**,
- Le Projet d'Amélioration et de Valorisation des services des Ecosystèmes forestiers au Sénégal **(PASEF).**
- Le Programme réduction des risques et catastrophes naturelles.

Dans le volet Pauvreté/développement local :

- Le Projet de Réduction de la Pauvreté (PRP).
- Le Programme d'Appui au Développement Economique Local (PADEL/PNDL).
- Le Projet du Village du Millénaire pour le Développement.
- Le Programme d'appui aux réseaux territoriaux pour une gouvernance locale de développement ARTGold.
- Le Projet d'assistance à la lutte anti-mines en Casamance.
- Le Programme national des plates-formes multifonctionnelles.

Dans le volet Gouvernance, appui stratégique et projets transversaux

- Le Projet de renforcement des capacités de bonne gouvernance (PRECABG).
- Le Projet d'Appui à la Coordination et Promotion du Volontariat (ACOPROV),
- Le Programme d'appui à la lettre de politique sectorielle micro-finance (PA/LPS).
- Genre/VIH, Droits humains.

Cette mission d'évaluation externe prolonge et approfondit la revue à mi-parcours effectuée en Mi-2009 par la même équipe.

II- APPRECIATIONS GENERALES SUR LE CPAP

L'appréciation générale va porter sur les principaux critères d'évaluation du programme que sont la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la viabilité ou pérennité du projet.

- **La pertinence**

Il s'agit de l'importance des problématiques et des cibles que le CPAP se propose d'adresser. Au regard de la convergence des programmes soutenus par le PNUD et les axes stratégiques du DRSP II, des OMD et documents de référence de politique économique et sociale, le CPAP recèle des contributions importantes à la réussite des stratégies nationales de développement au Sénégal. En effet, l'ensemble des quatre axes stratégiques du DRSP (création de richesses, gouvernance, accès aux services sociaux de base et protection sociale des groupes vulnérables et lutte contre les risques et catastrophes naturelles), trouvent leur déclinaison dans les programmes du CPAP.

Cette pertinence se vérifie également si l'on se réfère à l'UNDAF qui a défini trois axes stratégiques de coopération (création de richesses et lutte contre la faim pour un développement durable ; la promotion des services sociaux de base ; la gouvernance et la promotion du partenariat pour le développement).

En revanche, le CPAP est structuré selon une approche projet alors que les convergences avec les axes de l'UNDAF auraient pu permettre de le structurer en grands programmes d'appui aux priorités nationales.

Le CPAP est à la fois utile pour les ministères techniques, les services déconcentrés de l'Etat, les élus locaux, les communautés à la base ainsi que leurs structures d'appui (ONGs et OCB).

- **L'efficacité**

L'efficacité compare les objectifs et les résultats fixés au départ et ceux atteints au moment de l'évaluation. Il ressort de cette évaluation que c'est dans les projets sectoriels que l'efficacité est la plus forte dans la mesure où dans le domaine de l'appui au développement local, l'implantation d'innovations adaptées en ressources naturelles qui couvrent une échelle large (utilisation des énergies alternatives, rôle de pionnier dans l'élaboration de stratégies reprises à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest) et les services aux communautés sont bien à propos (éducation aux risques, dotations en équipement, accès au crédit).

Les acteurs nationaux sont accompagnés dans le domaine de renforcement des capacités (appui aux maisons communautaires, élaboration de projets par les élus locaux, formation aux actions anti-mines).

Les résultats sont probants au plan technique et dans plusieurs cas l'effet de démonstration est garanti par les exploits dans le domaine de la production, des services sociaux... Les projets font l'objet d'une forte appropriation par les populations. Pareillement, on observe une synergie des acteurs qui adhèrent au processus mis en place par les projets.
Cependant, tel n'est pas le cas pour les projets où se superposent plusieurs agences d'exécution où des projets qui greffent plusieurs composantes à leurs services originels.

Le CPAP touche aussi des questions structurelles notamment la réforme de l'administration publique en vue d'accroître la qualité des services. Il réussit aussi à accompagner le dialogue social entre plusieurs types d'acteurs dans le milieu du travail. L'approche basée sur les résultats ainsi que la maîtrise des modalités de l'exécution nationale (formation, outillage, différents manuels mis à disposition par la partie nationale) ont facilité une meilleure efficacité pour atteindre des résultats.
Néanmoins, quelques contraintes limitent l'efficacité des projets, d'abord : les retards de promulgation de lois et décrets qui renvoient à la validation institutionnelle. Ensuite l'ancrage institutionnel de certains programmes les oblige à des retards notamment lorsque le cahier des charges de leur arrimage n'est pas explicite. La gestion de la qualité des produits des programmes pour accroître les résultats fait défaut. Enfin, la faible imprégnation des aspects transversaux (genre, droits humains, VIH) par les projets sectoriels constitue une limite.

-L'efficience

La mesure de l'efficience réside dans la comparaison entre les moyens mis à la disposition du projet, la qualité de la mise en œuvre de ces moyens sous forme d'activités et les résultats obtenus. Il apparaît dans le cadre de l'évaluation du CPAP que les projets/programmes réussissent des prouesses du point de vue des réalisations malgré le fait que les ressources mises à disposition ne soient pas très élevées. Les taux de réalisation, en termes d'objectifs atteints, varient entre 90 et 60%.

L'analyse révèle également une meilleure maîtrise des procédures de reportage pour les justificatifs et les procédures de décaissement. Les ateliers de mise à niveau de la CAP ont été d'un grand apport aux projets dans la maîtrise des outils techniques.

Toutefois, la persistance des problèmes de célérité constitue une réelle entrave à l'atteinte des objectifs. Le retard dans le démarrage des activités de terrain, notamment pour les projets environnementaux, en est un des effets les plus visibles. Une autre conséquence liée à la faiblesse des ressources financières se traduit par le renoncement à certaines réalisations importantes (exemple d'implantation de corridors par le PGIES).

Des stratégies de mobilisation de fonds pourraient permettre de résorber les déficits financiers et permettre ainsi aux projets d'être moins dépendants des sources de financement classiques.

L'un des principaux défis qui mérite d'être relevé par le CPAP est la capitalisation et la systématisation des résultats et expériences des projets/ programmes qui sont pour la plupart novateurs. Cela permettra également d'avoir plus de visibilité, de réplicabilité et d'autonomisation à terme des bénéficiaires. De plus, une meilleure lisibilité des et un positionnement sur des axes stratégiques et opérationnels maîtrisés permettraient de mobiliser les acteurs stratégiques pour une cohérence d'ensemble.

L'appréciation de tous les effets, attendus et inattendus du projet sur son environnement. Il s'agit aussi bien des effets positifs que négatifs sur le plan économique, social, politique et écologique. En termes d'impact le CPAP peut faire valoir son rôle primordial dans l'appropriation des bénéficiaires de la problématique du développement local. Les populations occupent désormais une place

La persistance de l'approche projet n'est pas pertinente compte tenu de la convergence des objectifs de plusieurs projets et de la raréfaction des ressources financières, d'où la nécessité d'envisager la mise en œuvre de grands programmes de développement axés sur les priorités nationales.

La dépendance des projets aux ressources extérieures constitue une autre entrave à leur viabilité d'où l'urgence de promouvoir d'autres stratégies d'accompagnement dans la recherche de fonds à mobiliser et de diversification des sources de financement alternatives aux bailleurs classiques.

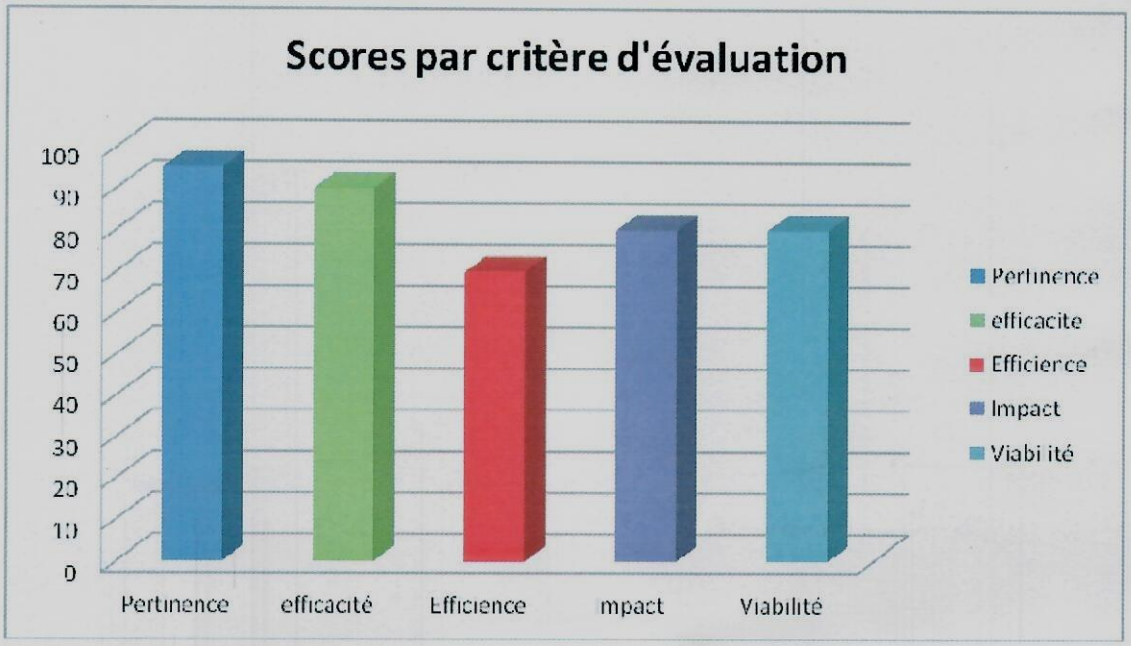

En conclusion, au regard des scores ci-dessus, la contrainte majeure du CPAP réside dans l'efficience des projets. Cette situation reste imputable au retard dans la mise à disposition des fonds et la faiblesse des ressources mobilisées. Cependant, entre le début du programme et l'évaluation actuelle, des changements positifs ont été observés du fait d'une meilleure maîtrise des procédures par les partenaires et un rôle accru de la partie gouvernementale (CAP/DDI).

Alors que la pertinence et l'efficacité des interventions sont avérées, l'impact et la viabilité nécessitent des efforts supplémentaires pour optimiser le programme. Dans ce domaine, un intérêt marqué doit être accordé aux arrangements institutionnels qui favorisent une internationalisation des innovations par les directions nationales ainsi que les partenaires de la société civile et du secteur privé. L'adhésion des collectivités locales à la substance des projets serait un indicateur d'une viabilité des actions de développement testées. Pour atteindre un meilleur impact et une meilleure viabilité, il sera utile non seulement de passer d'une approche projet à une approche programme mais également de se fixer comme objectif d'inciter les autres acteurs à un passage à grande échelle des innovations.

Dans la suite, l'analyse a privilégié le croisement de plusieurs outils de synthèse des résultats. La revue des indicateurs a été complétée par l'analyse SWOT dans la partie suivante.

IV- PRINCIPAUX RESULTATS

La présentation des principaux résultats résulte de l'analyse comparée des différents projets effectuée par l'équipe d'évaluation. L'outil mis à contribution ici est le SEPO qui consiste à présenter les succès en les comparant aux échecs qui sont généralement des insuffisances observées dans la mise en œuvre des projets. Tandis que les potentialités correspondent à la marge d'évolution du projet dans son environnement, quant aux obstacles, ils résultent des principales contraintes qui affectent les résultats du projet.

SUCCES	**ECHECS**
- Effet démonstratif de la régénération des ressources réussi. Pertinence des innovations techniques testées et introduites. - Forte appropriation de la gestion des ressources naturelles et la préservation des écosystèmes par les communautés (exemple les Réserves naturelles communautaires) - Articulation entre le développement local et la création de richesse (PRP, PADEL, Art gold, plate-forme). - Prise en compte de la dimension genre dans le processus de développement (Affirmation du leadership féminin dans les certains projets (cercles de qualité genre initiés par le PROGERT, PVM avec une forte implication des femmes dans la production) - Coopération synergique entre plusieurs projets. - Démonstration d'une approche intersectorielle (PVM, PASEF). Projets conjoints du SNU (PASEF, Art gold) - Participation aux cadres stratégiques des politiques de développement par le PRP (DSRP 2, DSRP 3) - Accompagnement de la formulation de politique de protection sociale et le système de suivi évaluation de programmes de lutte contre la pauvreté. - La réalisation de notes d'analyse économique par la <<section économie >> du PNUD. - La mise en cohérence de l'intervention dans le domaine de la micro finance grâce à la lettre de politique sectorielle (PA/LPS) - Réforme de l'administration publique, soutien au comité national de dialogue social et à la plate-forme des acteurs non étatique (PRECABG) - Renforcement des capacités des populations (ACROPOV) - La plupart des projets sont domiciliés dans des directions nationales ce qui garantie leur pérennité.	- Insuffisance des ressources financières allouées par le PNUD aux projet/programmes. - Indisponibilité des fonds tout au long de l'exécution du CPAP. - Persistance des problèmes de célérité dans la mise à disposition des fonds aux projets. - Part importante de ressources à rechercher et incertitude de les mobiliser ? - Insuffisante systématisation des expériences pertinentes et faible diffusion. - Insuffisante animation du dialogue sur les processus de développement et partage des expériences multilatérales.
POTENTIALITES	**OBSTACLES**
- Exécution conjointe des projets - Recours à des projets/programmes pour y intégrer de nouveaux financements à faible envergure. - L'UNDAF offre un cadre commun aux différentes agences du SNU. - Les institutions nationales et de coopérations sont à l'écoute du PNUD sur les questions de développement : le renouvellement des modèles de développement.	- Ancrage institutionnel: le PGIES n'est pas encore domicilié dans une direction nationale et le statut hybride du Village du millénaire - Lenteurs administratives au niveau du PNUD et déficit d'accompagnement technique. - Faible allocation des ressources pour certains projets (PADEL/PNDL). - Persistance des problèmes de célérité dans certains projets. - Difficultés de coordination de l'intervention des différentes agences dans un même projet. (PASEF) - La périodicité de parution du rapport national sur le développement n'est pas respectée. La qualité du rapport reste à améliorer.

L'analyse des résultats du SEPO montre que les acquis des projets portent sur l'appropriation et la maîtrise des processus par les partenaires d'exécution et les bénéficiaires, la mise en cohérence des cadres et partenariats stratégiques entre plusieurs projets (transversaux ou sectoriels) et la recherche d'un ancrage institutionnel pertinent.

Les échecs sont liés au manque de valeur ajoutée des projets dans leur fonction d'animation et de mise en relief par la systématisation et la capitalisation des expériences ainsi que les aspects financiers ayant trait à la faiblesse et à la mobilisation des fonds.

Le rôle de leadership attendu du PNUD qui peut impulser une synergie entre les acteurs dans le cadre de l'UNDAF est l'expression majeure des potentialités.

Enfin, les obstacles relèvent surtout d'insuffisance de coordination entre différentes agences d'exécution et continuité dans le cycle de vie des projets.

A/Leçons apprises

Elles portent sur une analyse globale de l'ensemble du CPAP. Les points développés découlent de l'écoute de l'équipe d'évaluation à l'endroit des staffs de projets, des responsables du PNUD, des directions nationales, des coopérations bilatérales et des communautés.

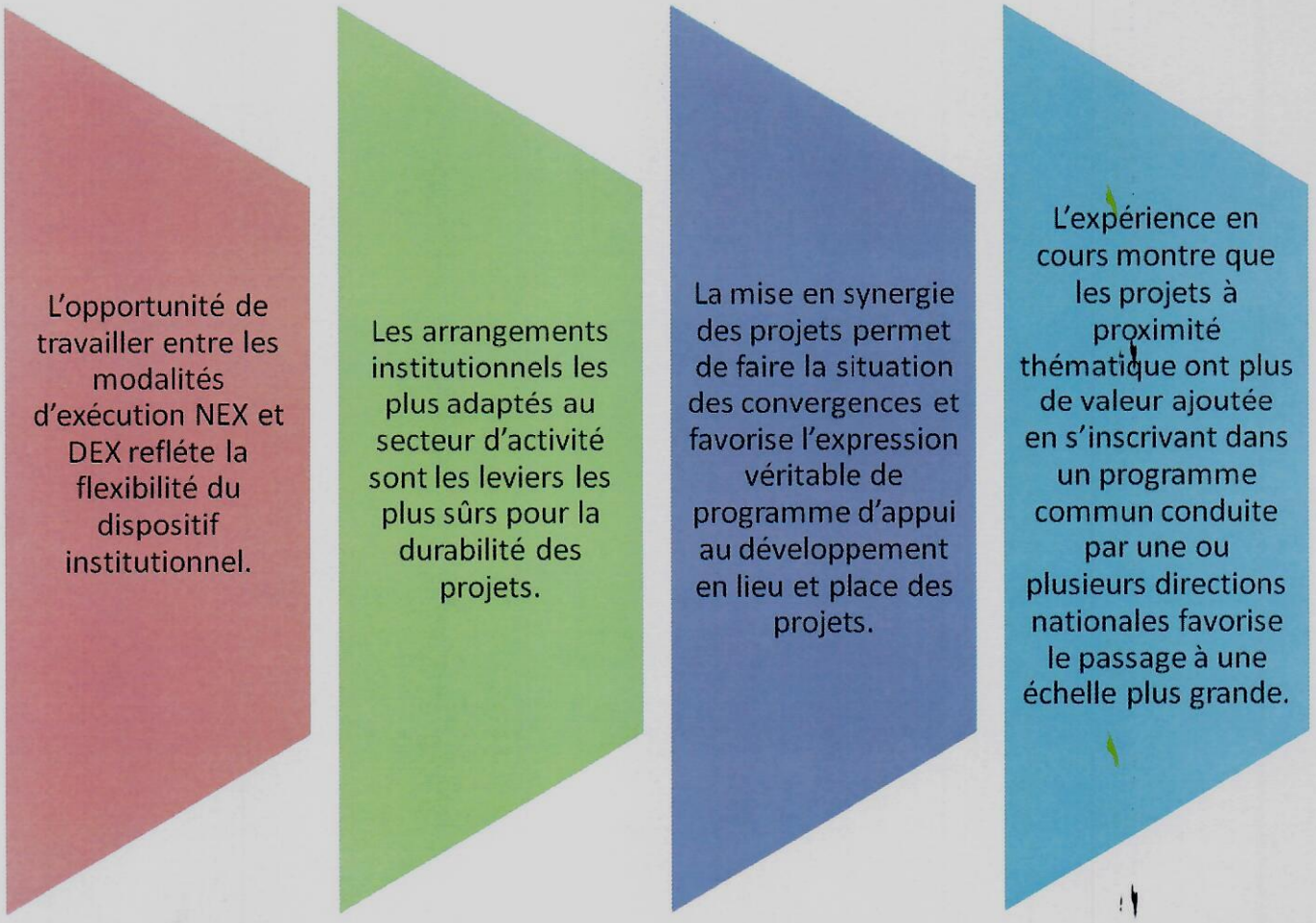

B/ Les défis

Les principaux défis sont relatifs au rôle majeur du PNUD dans le dispositif de convergence des stratégies de développement.

Les institutions de coopération bilatérale et la partie nationale expriment à l'endroit du PNUD qu'il assume sa position d'acteur clé pour influencer positivement les processus de développement national.

- le PNUD devrait apparaitre comme porteur d'une vision de développement alternatif.
- Il est donc impératif que le PNUD impulse un dialogue ouvert sur les stratégies de développement avec les acteurs nationaux, bilatéraux et multilatéraux.

Pour y arriver la pertinence des secteurs d'intervention ne suffit pas, il est nécessaire d'avoir un dispositif pour une meilleure synergie des initiatives soutenues

- de même qu'une systématisation des expériences en cours
- et leur mise en perspective grâce au patrimoine multilateral du PNUD.

C/Arrangements institutionnels

L'importance d'un ancrage institutionnel est avérée pour l'atteinte de résultats compte tenu des conclusions de la déclaration de Paris en faveur d'une plus grande prise de rôle par les parties nationales. Dans le cadre de l'évaluation du CPAP, plusieurs remarques ont été faites dans ce domaine :

- Les projets sont généralement domiciliés dans les Directions nationales.
- Les projets faisant intervenir plusieurs agences des Nations-Unies semblent souffrir d'une moindre affirmation de la partie nationale.
- Harmonisation des modalités d'intervention des agences SNU au niveau des projets/ programmes en collaboration la partie nationale.

Conclusion : Un CPAP pertinent et efficace avec une durabilité/pérennité en accroissement mais l'efficience reste à améliorer

Le CPAP réunit des projets pertinents assez diversifié avec un fort potentiel de complémentarité. Les domaines thématiques sont de premier ordre dans le développement du Sénégal. En effet, ce système d'activités s'inscrit dans la stratégie nationale de réduction de la pauvreté (DSRP II) et les OMD. De cette façon, le PNUD explore une diversité de secteurs en interagissant avec plusieurs ministères techniques (ministère de l'économie des finances, secrétariat général de la présidence, ministère de l'industrie, ministère de la famille, ministère de l'environnement, Direction générale du Plan, ministère de la jeunesse et de l'emploi, etc.), des partenaires de coopération bilatérale (Luxembourg, Espagne, UE, etc.) et les agences onusiennes (BIT et ONUDI). Cette situation met le PNUD en pôle position pour fonder son appui stratégique à l'endroit du gouvernement sur la base d'une pratique de développement. Cet appui est organisé en partenariat avec différentes directions techniques ministérielles qui désormais font lieu d'ancrage institutionnel des programmes.

On observe donc, une multiplicité de projets qui ont un fort potentiel d'articulation et qui pourraient progressivement voir se dessiner un véritable programme d'appui au développement. Les arrangements institutionnels à l'appui des projets tendent à sortir le PNUD de projets ponctuels au profit d'une approche où les initiatives sont logées dans des directions nationales pérennes. De cette façon, ces directions nationales seront capables de s'impliquer activement dans la conduite des projets et d'internaliser les leçons apprises ainsi que les réalisations dans leur stratégie de développement.

Les dispositifs parallèles qui organisaient les projets ont laissé la place à une approche intégrée. Cet apprentissage en commun avec les directions nationales facilite l'adhésion de la partie gouvernementale aux innovations et favorise la maîtrise des processus conduisant aux résultats. Néanmoins, les projets sont dirigés par des équipes dédiées et prises en charge par les financements de ces dits projets. Cette situation est occasionnée par l'origine des financements, domaine dans lequel on observe une impulsion provenant du PNUD qui explore les opportunités de financement et d'expérimentation d'innovations, les partages avec les ministères qui, à leur tour, veillent à ce que ces projets soient domiciliés dans les directions nationales techniques.

Il en découle une meilleure prise en main du CPAP par la partie nationale. Durant le cycle de projets en cours, on observe une prise en main de plus en plus forte de la partie nationale avec le Ministère de l'Economie et des Finances, notamment la CAP (Cellule d'Appui aux Projets) qui crée les liens entre les projets, contrôle l'absorption des ressources, installe des mécanismes concertés de suivi-évaluation et supervise les audits. La plupart des projets du PNUD sont sous exécution nationale et s'inscrit dans la perspective définie par la Déclaration de Paris sur l'aide. Ce choix pertinent contribue à une responsabilité plus forte de la partie nationale, non seulement dans la conduite des projets mais, également dans le suivi-évaluation-capitalisation.

La mission d'évaluation nous a donné l'occasion d'observer une forte rigueur dans la sélection des personnels techniques des projets se traduisant par une très bonne qualité des ressources humaines rencontrées durant l'évaluation.

La mission d'évaluation nous a permis de constater une forte adhésion des communautés appuyées par les projets dans le cadre du CPAP, notamment dans le domaine de l'environnement et des ressources naturelles, des villages du millénaire, de la gestion de la paix et de la lutte anti-mine, du programme de volontariat, de la micro finance et de la lutte contre la pauvreté.

Néanmoins, la nature des financements que porte le PNUD permet difficilement de s'inscrire dans un cycle stable. Les périodes de démarrage ne sont pas maitrisées ainsi que le prolongement des projets qui souvent – lorsque le cycle est terminé – perdent leurs dynamiques et mettent du temps à se repositionner et à trouver un ancrage institutionnel adéquat. Le type de financement mobilisé est destiné à des projets de court terme qui ne donnent pas suffisamment de lisibilité à l'accompagnement dans la durée. Les problèmes de célérité dans la mise à disposition des fonds par le PNUD persistent occasionnant des retards de paiement de salaires constaté avec le Projet Plate forme multifonctionnelle.
Dans la conduite des projets, le personnel technique attend davantage d'appui des administrateurs de programme du PNUD au plan stratégique (partage de visions, gestion des savoirs issus des projets, mise en perspective des expériences). En effet, la position des administrateurs de programmes devrait leur permettre de partager avec le personnel des projets et programmes la plus value d'une institution multilatérale qui a un regard critique sur le développement et une ouverture sur le monde.

Cette contribution à la vision stratégique de développement par le Système des Nations Unies reste une attente des partenaires vis-à-vis du PNUD au Sénégal. En effet, ces partenaires souhaitent voir le PNUD se concentrer sur ses compétences distinctives notamment la question de la gouvernance et des stratégies créatives et adaptées de développement par le bas.

La coopération bilatérale attend du PNUD son leadership sur les questions de développement. Lors des entretiens auprès des partenaires de coopération bilatérale, il ressort un rôle de leadership légitime attendu du PNUD dans le domaine du développement. Ceci se traduirait selon eux, par une meilleure concertation impulsée par le PNUD autour d'une vision critique du développement et du renforcement des capacités nationales en analyse des politiques de développement.

Il s'agit de se poser en intelligence institutionnelle capable de mettre en perspective les initiatives, d'apporter la valeur ajoutée par les comparaisons internationales dans le développement, de mener des plaidoyers sur les caractéristiques des cycles de développement et la prise en compte des leçons issues des expériences conduites dans le monde dans des situations similaires au pays concerné.

Il est nécessaire de prêter une meilleure attention à la gestion des savoirs découlant des projets en mettant en place un dispositif de systématisation des connaissances et des expériences pour les traduire en éléments de stratégie de développement au service du pays. Les risques de projets « top down » liés à la fonction d'agence d'exécution est tributaire des opportunités de financement appelant la mise à contribution de la crédibilité du PNUD. Néanmoins, la qualité et la cohérence du CPAP doivent demeurer les critères de sélection des projets impliquant le PNUD. Le PNUD peut parfaitement aider à la mise en relation entre les promoteurs de projets et les directions nationales tout en évitant d'installer un dispositif parallèle de gestion de ces projets. Dans certains cas la contractualisation avec les directions nationales suffirait pour accompagner les initiatives de développement portées par d'autres acteurs (fondations, etc.).

Il sera utile de systématiser l'expérience développée en 2010 pour la réalisation du rapport national sur le développement et renoncer à l'approche ad hoc antérieure. En effet, le rapport national sur le développement devra gagner en attrait et davantage d'impacts sur les populations et sur les autres acteurs du développement. Pour ce faire, la contractualisation rotative selon la thématique avec différentes institutions de recherche permettrait de fiabiliser une stratégie structurée et lisible de production de connaissances sur le développement national.

V- RECOMMANDATIONS GENERALES

Les recommandations issues de cette mission dévaluation du CPAP portent sur le dispositif (PNUD-Gouvernement-Projets-Coopérations bilatérales) et se déclinent de façon spécifique par type d'acteurs.

- **Recommandations au PNUD:**
  - Mise en cohérence des modalités d'exécution.
  - Révision des cycles de projet.
  - Harmoniser le système de rapportage.
  - Fédérer les projets environnementaux dans des objectifs communs et en faire un grand programme domicilié dans une ou plusieurs directions nationales.
  - Assurer la continuité dans la mise à disposition des ressources entre deux phases de projet.
  - Renforcer le rôle de la partie nationale dans la coordination afin de garantir la validité de la démarche de projets conjoints: PVM, PASEF.
  - Les administrateurs de programmes du PNUD pourraient renforcer leur appui technique à l'endroit des chefs de projets pour leur faire bénéficier de l'expérience multilatérale du PNUD.
  - Harmonisation des modalités d'intervention des agences SNU au niveau des projets/programmes en collaboration la partie nationale.
  - Eviter la dispersion dans de petits projets et privilégier la contractualisation avec les directions nationales pour l'implantation des initiatives. Avec une approche programme, seuls les projets à forte valeur ajoutée figureraient dans le porte feuille de projets suivis par le PNUD. Les initiatives émergentes seraient insérées dans les directions nationales ou programmes de développement adéquats.
  - Mettre en place un dispositif dédié à l'élaboration du rapport national sur le développement.

- **Recommandations au Gouvernement:**
  - Mobilisation de la contre partie nationale et recherche de fonds complémentaires aux projets,
  - Accompagnement de proximité plus ressenti,
  - A l'image de l'expérience en cours en 2010, une prise en main de l'élaboration du rapport national de développement en mettant en place un cadre structurel de réalisation et en contractualisant avec les institutions de recherche ou d'expertise pour des rapports attrayants et référentiels en développement,
  - Poursuivre le travail de formation sur les procédures NEX pour une meilleure appropriation des programmes,
  - Travailler à construire des référentiels communs et partagés qui associent tous les acteurs à l'exécution nationale,
  - Favoriser l'utilisation de la modalité NEX avec une option également de « Gestion groupée » pour les futurs projets conjoints.

- **Recommandations aux Projets:**

  - Meilleure appropriation des procédures DEX et NEX,
  - Capitalisation des expériences,
  - Mutualisation avec les autres projets à accroitre,
  - Meilleure communication à l'endroit du public,
  - Travail de veille et de mobilisation de ressources complémentaires pour leur projet,
  - Porteur de proposition concernant la mobilisation des ressources,
  - Contribution à l'élaboration du rapport national sur le développement,
  - Dialogue avec les autres acteurs de développement: société civile, collectivités locales,
  - Implication dans l'animation pour un renouvellement des modèles de développement.

- **Recommandations aux coopérations bilatérales:**

  - Partager ouvertement leur analyse avec le PNUD en favorisant les cadres de concertation communs ou en s'impliquant à l'animation de ces cadres,
  - Favoriser la synergie des programmes qu'ils soutiennent avec ceux appuyés par le PNUD.

VI - PERSPECTIVES DE L'UNDAF/CPAP

Le prochain cycle de CPAP s'ouvrira un an après l'adoption de la Politique nationale de Développement Economique et social PDES (2011-2015) et de l'UNDAF en formulation actuellement. Ce décalage sera profitable au CPAP car le cadre institutionnel serait plus stable. En effet, à la suite du DSRP II, le Gouvernement du Sénégal et ses partenaires s'inscrivent dans une politique économique qui prend en compte la lutte contre la pauvreté et le développement social. Dans le même temps, les différentes agences des NU élaborent l'UNDAF en collaboration avec l'Etat du Sénégal et en veillant à son articulation avec le PDES. Ces deux cadres d'intervention épousent l'horizon des OMD en 2015 ainsi que celui du XI plan de développement du Sénégal actuellement en élaboration. Pour avoir plus de contrôle sur son futur, l'Etat a mis au point des scénarii d'évolution Sénégal 2035.

Des stratégies nationales de référence en place

Le Sénégal s'est doté de stratégies nationales sectorielles qui devraient favoriser une cohérence mise en œuvre de la politique de développement économique et social. C'est ainsi que depuis 2008, la SCA en gestation entre 2005-2007 est mise en application pour réaliser la diversification des sources de croissance pour qu'elle soit plus forte et durable. La SCA s'inscrit dans l'initiative du Millenium Challenge Account (MCA) qui préconise l'érection de pôles économiques de développement par la mise à disposition de grandes infrastructures principalement dans le Nord et le Sud du Sénégal. Ce type de développement ascendant est porté également par le PNDL soutenu par la Banque Mondiale et différents autres partenaires dont le PNUD. Le volet Gouvernance n'est pas en reste car la réforme de l'administration, la qualité des services publiques et la problématique de la transparence a fait l'objet d'un programme national de bonne gouvernance. Dans la même mouvance, une stratégie nationale d'égalité et d'équité de genre (SNEEG) est adoptée ainsi qu'une stratégie nationale de Protection sociale (SNPS).

Le taux de croissance économique à doper

Le contexte économique est marqué par une baisse de la croissance qui s'est stabilisée en moyenne à 3,2 % de 2006 à 2010 alors qu'entre 2000 et 2006, elle avait atteint la barre moyenne de 5%. Il fallait plus du double pour se rapprocher du scénario de 7% de taux de croissance retenu par le DSRP II. Le taux de croissance démographique de 2,5 reste forte, avec une population jeune car 54,4% ont moins d e20 ans, tandis que la tranche d'âge la plus âgée de 65 ans et plus est de 3,9%.

Une pauvreté encore forte

Les études récentes sur les dynamiques de la pauvreté au Sénégal (LARTES-IFAN, 2009)[1] montrent que 60,39% des ménages sont pauvres si l'on considère l'approche multidimensionnelle non monétaire mettant l'accent sur la privation face aux besoins de base : habitat, emploi, éducation, santé, patrimoine, perceptions, etc. Sur 6 ménages sur dix sont pauvres ou vulnérables : dans la catégorie pauvre, 4 sont pauvres et 2 sont vulnérables à un choc faisant basculer dans la pauvreté. Pour la même période considérée, (2008/2009), les individus sont plus pauvres que les ménages car seuls 25.59% des individus n'avaient jamais connu la pauvreté, 39.79% sont des pauvres transitoires, 34.62% des individus sont pauvres chroniques.

Les ménages pauvres sont localisés d'abord en milieu rural, puis dans la banlieue dakaroise, ensuite dans les autres villes et enfin à Dakar-centre. Sur 100 pauvres, 66,85% résident en milieu rural, 19 % à Dakar et sa banlieue et à 13 % dans les autres villes. Les vulnérabilités sont particulièrement fortes en milieu rural. Lorsqu'on ne considère que les ménages ruraux, près de 75% d'entre eux sont en situation de pauvreté chronique tandis que 18% seulement n'ont jamais été pauvres. Dans les autres villes, la pauvreté chronique se situe à 37% et les jamais pauvres font la moitié des ménages. Dans la capitale, la situation est meilleure lorsqu'on observe que plus de la moitié des ménages (58%) n'ont jamais été touchés par la pauvreté. En revanche, 27% des ménages subissent la pauvreté chronique dans l'agglomération urbaine de Dakar. Au total, être non scolarisé et résident en milieu rural, constituent les principaux facteurs de maintien dans la pauvreté au Sénégal.

Le développement durable, le cap à maintenir

Dans le domaine de l'environnement, le Sénégal a réussi à faire évoluer positivement les aires protégées de 8,0 %en 2006 à 11,0% en 2009 alors que l'objectif en 2015 de 12% n'est plus lointain. Le ratio reforestation et déboisement qui était de 1,25 en 2008 est^passé à 0,70 en 2009. La priorité devrait également revenir à la gestion des nuisances induites par les activités économiques. La gouvernance environnementale reste donc une préoccupation de premier plan au Sénégal.

Des priorités d'intervention

Les études sur les conditions de vie mettent toutes l'accent sur un potentiel de développement du secteur primaire que devraient rendre favorables l'érection de pôles économiques de développement, la SCA et surtout le PDES.

L'accent devrait être également mis sur le développement du capital humain. Dans ce domaine, l'accès aux services sociaux de base ainsi qu'une protection sociale sont des directions à encourager. Dans le même ordre d'idée, un intérêt marqué doit être accordé à la promotion des entreprises dans la perspective de création de richesses et de développement durable.

---

[1] Les Dynamiques de la pauvreté au Sénégal : Pauvreté chronique, pauvreté transitoire et vulnérabilités, Policy brief n°26, décembre 2010, Laboratoire de recherche sur les Transformations Economiques et Sociales (LARTES-IFAN) université Cheikh Anta Diop de Dakar : www.lartes-ifan.com

Les choix des politiques de développement convergentes nécessitent une gouvernance vertueuse. La bonne gouvernance devient dès lors un axe important de développement du Sénégal.

Les axes possibles de la contribution de l'UNDAF et du prochain CPAP

1. L'intérêt pour le développement du capital humain devrait se traduire par la formulation d'un axe mettant le focus sur la Protection sociale des groupes vulnérables.
2. L'entreprenariat rural pour la création de richesses soutenables viserait les acteurs populaires et pourrait être décliné autour de la promotion de l'économie sociale pour faire face à la pauvreté.
3. L'attachement au développement durable tient compte de la durabilité mais aussi de la qualité de la croissance. Développement local articulé au développement durable.
4. La gouvernance mettra l'accent sur la qualité des services public, la cohérence des politiques publique, le renforcement de la transparence par le contrôle citoyen.

VII - ANNEXES

Liste des annexes

Annexe 1 : Etat des réalisations au niveau des projets
Annexe 2 : Matrice des résultats 2010
Annexe 3 : Exécution budgétaire des projets 2010
Annexe 4 : Tableau des personnes rencontrées
Annexe 5 : Termes de référence de l'évaluation

Annexe 1 : Etat des réalisations au niveau des projets

Les projets peuvent être scindés en trois volets: Un volet Environnement, un volet pauvreté/développement local et un volet Gouvernance et projets transversaux. Le plan de présentation de chaque présentation fait référence à la présentation du projet, à l'analyse SWOT du projet, aux réalisations pour l'année 2010, l'analyse de l'arrangement institutionnel, au volet finance, les recommandations par type d'acteurs et les leçons apprises.

A. Volet Environnement

Projet de gestion et de restauration des terres dégradées du Bassin Arachidier (PROGERT)

L'objectif principal du PROGERT est de contribuer au développement durable du secteur rural au Sénégal à travers la préservation de l'intégrité et de la stabilité des écosystèmes pour assurer la durabilité de leurs fonctions et services. De manière spécifique il s'agira *de* catalyser la gestion durable des terres suivant une approche paysage dans le but de combattre la dégradation des terres et de réduire la pauvreté.

Ce projet s'inscrit dans l'axe stratégique de coopération : Création de richesse et lutte contre la faim pour un développement durable, avec pour effet programme : La durabilité des moyens d'existence des groupes vulnérables et leur cadre de vie sont améliorés dans les zones de concentration du SNU à travers des actions de protection de l'environnement et de valorisation des ressources naturelles.

Le PROGERT est décliné dans son axe stratégique en 5 produits :

(1) Restauration de la fertilité des terres par des technologies novatrices et adaptées dans le Bassin Arachidier ;
(2) Utilisation rationnelle des forêts et des pâturages par la promotion des bonnes pratiques ;
(3) Harmonisation des politiques et du partenariat local et renforcement des capacités pour une gestion intégrée suivant l'approche paysage ;
(4) Développement de la compatibilité des activités génératrices de revenus avec les principes de gestion des ressources naturelles et de gestion durable des terres ;
(5) Adaptation de la gestion en fonction des leçons apprises et du système de suivi par l'Unité de Coordination du Projet.

La durée du projet est de cinq ans (Oct. 2007 – Sept. 2012). Le budget total du PROGERT s'élève à quatorze millions cent quatre vingt sept mille six cent quarante neuf (14.187.649) dollars E.U, dont trois millions six cent cinquante cinq mille sept cent vingt huit (3.655.728) dollars E.U du FEM et cinq cent mille (500.000) dollars E.U du PNUD.

ACQUIS	Faiblesses
- Effet démonstratif de la régénération des ressources réussi. Pertinence des innovations techniques testées et introduites. - Coopération synergique entre plusieurs projets - Prise en compte de la dimension genre dans l'opérationnalisation des activités avec l'initiative des cercles de qualité genre	- Insuffisance des moyens logistiques et des ressources humaines
POTENTIALITES	**OBSTACLES**
- Forte appropriation de la gestion des ressources naturelles et la préservation des écosystèmes par les communautés	- La persistance de problèmes de célérité constitue un frein à l'atteinte des objectifs.

Réalisations (Au troisième trimestre 2010)

Produit 1: Restauration de la fertilité des terres par des technologies novatrices et adaptées dans le Bassin Arachidier

Indicateurs/cibles : Augmenter la diversification des productions moyennes par ménage de 50 % à l'année 5 (1) ; Assurer la mise en œuvre de 15 plans locaux de développement élaborés dans les communautés rurales à l'année 4 acceptés par au moins 150 agropasteurs (1.1) ; Amener 10 % d'agropasteurs à appliquer les techniques d'intensification durable à travers les services d'extension sur 20 sites couvrant environ 200 ha (1.2) ; Amener 10 % de producteurs à adopter les nouvelles pratiques d'adaptation aux changements climatiques à l'année 4 dans les sites choisis (1.3) ; Mise en défens participative de 389 500 ha et récupération de 600 ha de terres salées à l'année 4 (1.4) ; Appuyer 10 % des agriculteurs à appliquer les techniques de restauration couvrant au moins 5000 ha à l'année 5 (1.5)

- La phase lancement du processus et diagnostic participatif de réactualisation des PLD de (Fimela (Fatick), Médina Sabakh (Nioro), Gniby et Darou Minam (kaffrine) et Notto (Thiès) a démarré. Onze (11) PLD ont été actualisés sur les 15 qui ont été programmés pour toute la durée du projet soit un taux de réalisation à mis parcours de 75%. La réactualisation des plans locaux de développement constituent un outil stratégique pour le diagnostique environnemental et l'élaboration d'un plan d'action pour assurer la prise en compte des actions de GDT dans les programmations annuelles des Communauté Rurales.

- Récupération des terres salées à hauteur de 75% dans les régions de fatick et kaolack

- Deux avances de fonds ont été faites aux DRDR pour la consolidation et le renforcement des champs écologiquement viables : intrants et matériels mis en place, certaines parcelles clôturées. Les réalisations de 2008 (75 ha) et 2009 (135 ha) ont permis d'atteindre l'objectif global fixé au projet d'ici 2012. Des contrats ont été signés avec les services départementaux ou régionaux de l'Agriculture dans les régions d'intervention.
- Trois pépinières déjà aménagées : Production de 300 000 plants et reboisement assuré

Produit 2 : Utilisation rationnelle des forêts et des pâturages par la promotion des bonnes pratiques

Indicateurs/cibles : Appuyer la gestion de 60 000 ha de terres de parcours et de formations forestières sur une base communautaire à l'année 4 (2) ; Appuyer les populations dans la délimitation et la gestion de 20000 ha à l'année 5 par des règles consensuelles ; Elaborer et adopter 5 codes de conduite dans l'utilisation des terres de parcours Protégées par un réseau de 200 km de pare-feu ; 800 lots de matériels. (2.1) ; Appuyer la mise en place de 2000 ha de corridors inter communautaire (2.2) ; Protéger au moins 7500 ha de forêts naturelles (2.3) ; Appuyer au moins 100 éleveurs ou propriétaires de troupeaux à adopter au moins une nouvelle pratique à l'année 3 (2.4) ; Appuyer 30% des paysans (hommes et femmes) pour l'adoption de techniques d'utilisation efficiente du bois énergie à l'année 4 (2.5) ; Appuyer et équiper au moins 45 Comités villageois de lutte contre les feux à l'année 5 (2.6).

- Revégétalisation des mares de MBanar et Guéda
- validation de 5 plans d'aménagement participatifs simplifiés. Ils devront faciliter une gestion durable et rationnelle des forets classées et des aires de mise en défense, pour la préservation et la restauration du couvert végétal et des sols dans les sites opérationnels d'intervention du PROGERT.

- Plantation des espèces fourragères ligneuses sur :50 ha à Kaffrine : UP de Mbégué
- 426 fourneaux (foyers améliorés) en confection à Kaolack
- Equipement des comités villageois de lutte contre les feux de brousse en petits matériels
- Dans le cadre du programme d'économie d'énergie, les différents groupements de femmes bénéficiaires de foyers améliorés et de fours solaires avec lesquels le projet collabore, ont bénéficié de séances de renforcement de capacité

Produit 3 : Harmonisation des politiques et du partenariat local et renforcement des capacités pour une gestion intégrée suivant l'approche paysage

Indicateurs/cibles : Intégrer l'approche paysage dans au moins 15 Plans Locaux de Développement à l'année 3. Au moins 10 villages ont formellement adoptés des plans et des protocoles sectoriels d'application (prévoyant des motivations et pénalités) à l'année 5. Etablir au moins 5 partenariats publics/privés pour la gestion durable des terres à l'année 4. Evaluer au moins deux stratégies actuelles et proposer des réformes appropriées à l'année 3. Amener au moins 100 décideurs locaux à avoir une meilleure compréhension à l'année 3 (3) ; Elaborer une stratégie de formation pour chacun des 5 sites du projet dés l'année 1 (3.1) ; Organiser 40 sessions de formation sur la gestion durable des terres à l'intention des bénéficiaires à l'année 3. Organiser au moins 12 visites intervillageoises à l'année 3 (3.2) ; Publier au moins 5 reportages (radio, TV, vidéo, internet) par an.

(3.3) ; Organiser 8 sessions de formation sur l'application des textes sur la décentralisation à l'intention d'au moins 160 participants à l'année 4 (3.4) ; Etablir au moins un protocole au niveau de chacun des sites à l'année 2 (3.5) ; Former au moins 10 responsables chargés du règlement de conflits à l'année 3 (3.6) ; Rendre fonctionnels 5 comités locaux consultatifs à l'année 1 (3.7) ; Organiser au moins deux (2) réunions du Comité Scientifique et Technique et une (1) réunion du Comité de Pilotage par an (3.8).

- L'appui aux plans d'action des Cercles de Qualité Genre et l'affectation des terres aux femmes dans les Communautés Rurales de Ngoundiane, de Fimela, de Dya, de Keur Momar Sarr et de Ndiaffate s'est concrétisée au terme de plaidoyers effectués par les CQG depuis 2009 auprès des PCR.
- Des activités de communication ont également été menées à travers la production d'émissions radiophoniques entre l'ULP de FATICK et la radio communautaire NDEF LENGlet télévisées en partenariat avec Walf tv Kaolack.
- Mise place des cadres de concertation régionaux de KAOLACK et de KAFFRINE.
- Mise en place de cadre de concertation pour la GRN.
- identification des besoins en terres des GPF partenaires et sensibilisation des PCR(Kaolack, Fatick et Diourbel) ;

Produit 4 : Développement de la compatibilité des activités génératrices de revenus avec les principes de gestion des ressources naturelles et de gestion durable des terres

Indicateurs/cibles : Développer des AGR liées à la GRN pour réduire de 10% la pauvreté dans les différents sites du projet à l'année 5 (4) ; Appuyer au moins 70 personnes pour la réalisation d'AGR liées à la GDS à l'année 5 (4.1) ; Faciliter l'accès au micro-crédit à 30 groupements à travers l'ouverture de lignes de crédit dans les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) à l'année 2 (4.2)

- La poursuite de la mise en place de bancs villageois avec CAURIE- MF pour le financement d'activités génératrices de revenus au profit des groupements partenaires
- le suivi des AGR financées par le microcrédit dans le cadre du protocole PROGERT - Caurie – MF est assuré
- Organisation des ateliers et des formations sur les AGR
- élaboration de quatre microprojets sur la transformation des produits de cueillette et l'apiculture
- Mise en place un fonds pour appuyer les promoteurs privés pour la gestion durable des terres Louga, Diourbel, Fatick, Kaolack, Thiès et Kaffrine
- Etablissement d'un partenariat avec le Programme Plateformes Multifonctionnelles et le Projet Micro-Finance

Produit 5 : Adaptation de la gestion en fonction des leçons apprises et du système de suivi par l'Unité de Coordination du Projet

Indicateurs/cibles : Redynamiser au moins 10 cadres de concertation sur la base de programmes fédérateurs et d'approches harmonisées liées à la gestion durable des terres à l'année 1 (5) ; Assurer au moins un taux d'exécution de 60% par an, en moyenne (5.1)

- Organisation des missions de supervisions et de coordination
- Le dispositif de suivi évaluation contrôle finalisé est en phase d'être validé par la CAP

Arrangement institutionnel

Le projet est mis en œuvre selon la modalité d'Exécution Nationale (NEX). La Direction des Eaux, Forêts, Chasse et de la Conservation des Sols constitue la Direction nationale de coopération du projet.

Volet finance

- **Taux de réalisation**

Le taux d'exécution budgétaire total de l'année 2009 est de 86% avec respectivement pour les fonds alloués par l'Etat 80%, le PNUD 82% et le FEM 87%.

Le taux d'exécution financiere total de l'année 2009 est de 90,04% avec pour les fonds PNUD un taux de 99,6%, pour le FEM 96,7% et l'Etat 95,7%.

Ce qui fait un écart de 4,04%.

Pour le premier trimestre 2010 le taux d'exécution financière des fonds PNUD est de 80% et 82 % pour le FEM soit un total de 82%.

Pour le deuxième trimestre 2010 le taux d'exécution financière des fonds PNUD s'élève à 81%, 83% pour le FEM soit un total de 83%.

Pour le troisième trimestre 2010 le taux d'exécution financière des fonds PNUD s'élève à 80,6%, 80,4% pour le FEM soit un total de 80,4%.

- **Contraintes liées à la mobilisation des fonds**

Des retards sont toujours notés dans la mise en place des fonds, ce qui affecte le démarrage des activités de terrain.

Recommandations

Au PNUD

- Les partenaires financiers doivent appuyer la logistique du projet

Au Gouvernement

- Le Ministère de l'environnement à travers la Direction des eaux et forets renforcer les ressources humaines du projet notamment à Diourbel.

Au Projet

-pour le PROGERT il lui faut poursuivre et renforcer son partenariat avec le PGIES et le PASEF pour l'échange d'expérience et d'études en matière de gestion des ressources naturelles ; le PADEL/ PNDL, l'Art/ GOLD et le PRECAGB pour une harmonisation des concepts en matière de planification locale et de bonne gouvernance

Leçons apprises

- La nécessité de renforcer le partenariat pour développer la complémentarité et faire face à certaines difficultés telles que l'insuffisance de ressources humaines et de moyens logistiques ;

- Les ateliers de synergies organisés par la CAP permettent de faire la situation des convergences entre projets et programmes NEX.

Le projet de Gestion intégrée des Ecosystèmes du Sénégal dans quatre paysages représentatif du Sénégal (PGIES)

Le Projet de Gestion Intégrée des Ecosystèmes dans quatre paysages représentatifs du Sénégal en sa phase 2 (PGIES 2) doit permettre de tester le modèle de gestion de la Conservation Intégrée au Développement de même que la gestion durable des terres et la Conservation de la Biodiversité. La réorientation politique et le renforcement des capacités, démarrés en Phase 1, doivent également être poursuivis et consolidés. La formulation des mesures d'accompagnement économiques et la mise en œuvre de mécanismes de promotion de moyens d'existence durables est aussi un enjeu majeur du projet.

Le PGIES s'inscrit dans l'axe stratégique de coopération : création de richesse et lutte contre la faim pour un développement durable, avec comme Effet programme UNDAF : La durabilité des moyens d'existence des groupes vulnérables et leur cadre de vie sont améliorés dans les zones de concentration du SNU à travers des actions de protection de l'environnement et de valorisation des ressources naturelles.

Les produits attendus de ce projet sont :
(1) Cadre Politique et juridique adapté à une Gestion Intégrée des Ecosystèmes ;
(2) Développement durable et gestion des ressources naturelles dans les Terroirs Villageois ;
(3) Conservation et gestion durable des Réserves naturelles communautaires et des Unités Pastorales ;
(4) Conservation durable et Cogestion des ressources naturelles dans les Aires Protégées ;
(5) Suivi et évaluation participatifs des écosystèmes ;
(6) Apprentissage, Evaluation et Gestion adaptative accrue.

Le projet est mis en œuvre selon la modalité d'Exécution Nationale (NEX).

Acquis	**Faiblesses**
- L'une des principales réussites du PGIES c'est d'avoir donné corps aux réserves nationales communautaires. - A cela s'ajoute ses collaborations fructueuses avec plusieurs projets environnementaux.	- Le projet souffre principalement l'absence d'un programme de vulgarisat de ses résultats. Cela est dû à l'inexister de ressources financières exclusiveme dédiées à la communication. - L'autre faiblesse majeure du projet porte l'absence de statut et de motivation pour écogardes, ce qui a des répercussions leur travail de surveillance des RNC/UP n'est pas adéquatement assuré.
Potentialités	**Obstacles**
Le projet a réussi à convaincre les populations à la base que les ressources naturelles les appartenaient et qu'elles se devaient de les protéger mais aussi des les utiliser de manière responsable pour les rendre pérennes. C'est pourquoi le PGIES, dans le cadre de ses activités bénéficie du soutien des populations qui ont compris l'intérêt d'un tel projet ce qui lui permet d'obtenir de meilleurs résultats.	- Absence de leadership au niveau villageoi pour appuyer les RNC

Réalisations

Produit 1 : Cadre politique et juridique adapté à une gestion participative intégrée des écosystèmes

Indicateurs/cibles : 24 RNC crées avec un plan de gestion approuvé ; 1 réserve de biosphère crée et fonctionnel.

- 26 RNC/UP couvrant une superficie totale de 570 000 ha sont délibérées et dotées de plans locaux d'aménagement et de gestion communautaire des RN, adoptés et en cours de mise en œuvre ;
- Le rapport provisoire de la charte locale commune consensuelle de bonne gestion des RN au niveau des réserves de biosphère du Niokolo Koba et du Delta du Saloum est disponible et sera validé et restitué au prochain trimestre ;
- 23 plans d'aménagement ainsi que 16 chartes locales intégrant l'EIE sont élaborés et en cours de mise en œuvre dans les RNC/UP.

Produit 2 : Développement durable et gestion communautaire des ressources naturelles effectifs dans les Terroirs Villageois

Indicateurs/cibles : 30 000 ha de terres reboisées avec un taux de survie d'au moins 60% (en ha/an) ; 30 000 ha de terres protégées et récupérées ; 80 élus locaux formés en matière d'éducation environnementale ; Plus 50 bois d'école mis en place ; 400 micro entreprises rurales crées et fonctionnels ; Personnel, logistique et fonctionnement.

- 1024 microprojets sont mis en œuvre par le biais du revolving dans les mutuelles environnementales d'épargne et de crédit.
- Un cumul de 1115 foyers améliorés sont confectionnés et certains en cours d'utilisation ;
- 13 pépinières communautaires intégrées et 31 pépinières villageoises ont produit 2.119.075 plants;
- 891.600 plants produits en semi-direct, en racines nues ou en boutures
- 149 parcelles boisées individuelles et ou collectives couvrant un total de 334 ha sont créées dans les TV des comités villageois des 25 RNC/UP ;
- Régénération de 112 ha de mangrove ;
- 135 ha de zones humides dégradées sont en cours de restauration
- Un total de 6500 ha de terres sont mis en valeur avec une gestion agro-sylvo-pastorale intégrée ;
- Plantation et entretien de 201,99 km de brise vent et haies vives.

Produit 3 : Conservation et gestion durable des Réserves Naturelles Communautaires/ Unités Pastorales réalisées

Indicateurs/cibles : 1 RNC créée avec un plan de gestion approuvé ; 70 000 de terre en régénération naturelle assistée (RNA) ; (....ha) terres reboisées ; 3 000 kilomètres de pare feu ouverts ; 400 micro entreprises rurales crées et fonctionnels ; Personnel, logistique et fonctionnement.

- 165 microprojets d'apiculture sans feu avec 481 ruches langstroth au profit des populations des RNC/UP ;
- Confection de 10 tenues d'apiculture en cours pour les écogardes de Windé Diohi ;
- Un total de 67,5 km de dunes autour des cuvettes maraîchères dans les Niayes sont en cours de fixation ;
- La végétation est régénérée avec des espèces locales sur une superficie de 953 ha.

Produit 4 : Conservation durable et co-gestion des ressources naturelles dans les Aires Protégées
Indicateurs/cibles : 400.000 m² de plans d'eau débarrassés des végétaux aquatiques envahissants ; plus de 3 parcs et de réserves naturelles avec un plan de gestion approuvé et mis en œuvre ; Personnel, logistique et fonctionnement ;

- Un protocole d'accord est en négociation entre le CIV de Gandon et La Réserve de Gueumbeul pour le développement de l'écotourisme dans cette zone.

Produit 5 : Ecosystèmes régulièrement suivis et évalués
Indicateurs/cibles : Personnel, logistique et fonctionnement

- Les commissions suivi-évaluation des comités inter villageois font un suivi régulier des RNC et signalent toutes infractions à la charte locale aux services des Eaux et forêts et des Parcs Nationaux ;

- TDR de l'étude consultative d'évolution des conditions de vie des populations et de la productivité des terres et de l'impact de la lutte contre les feux de brousse ainsi que l'utilisation des foyers améliorés élaboré et validé.

Produit 6 : Apprentissage, Evaluation et Gestion adaptative accrue

Dans le cadre de la duplication des Réserves Naturelles Communautaires, un partenariat est établi avec le Programme National plate-formes (PN- PTFM) et l'ONG Mozdahir au niveau du Sénégal Oriental.

Arrangement institutionnel

Le projet est mis en œuvre selon la modalité d'Exécution Nationale (NEX). Les organes de décision, d'orientation et de suivi du Projet sont constitués par : (i) la Réunion Tripartite présidée par le Ministère de l'Economie et des Finances ; (ii) le Comité de Pilotage du Projet. (CPP) présidé par le Ministère en charge de l'Environnement ; (iii) le Comité Scientifique et Technique (CST) présidé de façon ad hoc par la structure compétente selon la thématique de l'ordre du jour. Le Secrétariat de ces organes est assuré par l'Unité de Coordination du Projet (UCP).

Son ancrage dans une direction nationale est néanmoins vivement souhaité par les partenaires.

Volet finance

- **Taux de réalisation**

Pour l'année 2009, le PGIES a atteint un taux d'exécution financière des fonds alloués par le PNUD de 89,75% et 70% pour les fonds GEF.

- **Contraintes liées à la mobilisation des fonds**

Actuellement, les responsables du projet ne rencontrent pas de difficultés particulières liées à la mobilisation des fonds mais leurs inquiétudes et surtout liées à la rupture qu'il pourrait y avoir dans l'acquisition des ressources financière entre la phase 2 et la phase 3 du projet. Cela aurait comme conséquences négatives la perte de personnels qualifiés et l'arrêt brusque des activités sur le terrain.

Recommandations

Au PNUD

- Nécessité d'une troisième phase pour renforcer les acquis
- Veiller à ce qu'il n'y ait pas de rupture entre la deuxième et la troisième phase du projet par la mise à disposition des financements à bonne date pour conserver le personnel et poursuivre les activités
- Fédérer les projets environnementaux dans des objectifs communs pour en faire des programmes

Au Gouvernement

- Prise en charge des écogardes par les collectivités locales et leur conférer un statut

Au Projet

- Ancrage du PGIES (pour la troisième phase) à la Direction des eaux et forets ou à la Direction des parcs nationaux qui sont déjà très impliquées dans le projet
- Renforcer la synergie entre les projets
- Renforcer le réseau des mutuelles et des RNC qui doivent être appuyées par tous les projets
- Accompagner la mise en place d'un nouveau projet de mise en place de corridors entre le Ferlo et le Niokolokoba (le corridor de migration de la faune ou de transhumance du bétail) pour sécuriser les espaces, avec l'appui des partenaires financiers.

Leçons apprises

- On ne peut pas juger de l'efficacité d'un programme par son ancrage institutionnel.
- Il y a une grande demande des populations concernant les RNC mais le PGIES n'a pas les ressources financières nécessaires pour en implanter davantage. Les autres projets devraient s'inspirer du concept des RNC qui est très pertinent car permettant de responsabiliser les populations villageoises.

- le projet de Gestion et de Restauration des Terres Dégradées du bassin Arachidier **(PROGERT)**,

Projet d'amélioration et de valorisation des services des écosystèmes forestier au Sénégal (PASEF)

Le projet PASEF s'inscrit dans l'Axe Stratégique de Coopération n°1 de l'UNDAF : « Création de richesse et Lutte contre la faim pour un Développement Durable » et spécifiquement l'Effet Programme n°1.6 : « la durabilité des moyens d'existence des groupes vulnérables et leur cadre de vie sont améliorés dans les zones de concentration du SNU à travers des actions de protection de l'environnement et de valorisation des ressources naturelles ».

Dans le cadre de l'initiative des alliances et partenariats pour l'atteinte des OMD, le projet vise à appuyer les efforts du Gouvernement dans la voie de l'atteinte des OMD, en particulier, l'OMD 1 «Eradiquer l'extrême pauvreté et la faim» et particulièrement sa Cible 1 : « Réduction de moitié, entre 1990 et 2015, de la proportion de personnes dont le revenu journalier s'élève à moins d'un dollar US par jour) », et l'OMD 7 « Assurer un environnement durable », et notamment sa Cible 9 : « Intégration des principes du développement durable dans les politiques, projets et programmes du pays et l'inversion de la tendance de perte des ressources de l'environnement ».

L'objectif principal du PASEF est de « Contribuer à la réduction de la pauvreté à travers une gestion durable des Services des Ecosystèmes Forestiers (SEF)». Les objectifs spécifiques sont les suivants :

1. Assurer une meilleure connaissance des Ecosystèmes Forestiers, de leurs services et de leur Valeur Economique Totale (VET)
2. Mettre en place un modèle participatif de gestion et de valorisation équitable des SEF en vue de l'intégration des VET dans la politique fiscale.
3. Assurer une gestion réussie des objectifs du projet

Contrairement aux projets forestiers classiques, le PASEF ne fait pas de réalisations physiques, c'est un projet d'aide à la décision pour asseoir un portefeuille de projets/programmes orienté vers le paiement des services des écosystèmes. Le Projet est financé à hauteur de 4,000,000 dollars US sur les Fonds de dépôt/OMD mis en place par l'Espagne au niveau du PNUD, pour une période de trois ans avec l'assistance des agences : PNUE, PNUD, ONUDI, FAO, OIM, PAM et UNESCO.

ACQUIS	**FAIBLESSES**
Initiative novatrice regroupant des partenaires onusiens et nationaux ; Bonne gouvernance de la gestion des ressources forestières ; Responsabilisation des Elus locaux et des populations à la base.	La première contrainte est liée à la complexité du processus de formulation du PASEF qui est issu de la première fenêtre ouverte pour l'utilisation des fonds OMD. L'ouverture des fenêtres aux Agences SNU n'a pas été de nature à mettre le Gouvernement au centre de la coordination et à faciliter la constitution de l'équipe SNU. La seconde contrainte concerne le retard noté dans le processus de signature avec l'obligation pour chacune des sept (7) Agences de signer le document conjoint et ceci du fait de la différence dans les pouvoirs d'approbation des chefs d'Agences. La troisième contrainte c'est la mise en place tardive des Experts/Point focaux PASEF au niveau des Agences SNU. La quatrième contrainte est liée à l'existence de modalités d'exécution différentes entre les agences. La cinquième contrainte concerne la multiplicité des Agences (PNUE, PNUD, ONUDI, FAO, OIM, PAM,UNESCO) qui continue de poser quelques difficultés de coordination du projet, malgré de nette amélioration par rapport aux premiers mois d'exécution, ce qui se traduit par la difficulté de mettre en place une synergie pratique entre ces Agences. Les Experts/Points focaux des Agences SNU sont tiraillés entre les activités du PASEF et d'autres exigences professionnelles au sein de leurs agences respectives.
POTENTIALITES L'expérience du projet conjoint constitue une première dans l'histoire du Sénégal et sa réussite pourrait faire école dans la formulation des projets futurs ; Possibilité de synergie entre Agences pour maximiser les résultats tout en réduisant les coûts de leur production ; Réponse aux préoccupations de la fiscalité forestière qui est sous-estimée dans le PIB.	**OBSTACLES** Les obstacles à la bonne marche du projet demeurent les problèmes de coordination entre les différentes agences et les retards dans la mise à disposition des fonds malgré les avancés notées sur ces deux aspects.

Réalisations

- Au niveau des effets

En ce qui concerne l'effet 1 : Assurer une meilleure connaissance des Ecosystèmes Forestiers, de leurs services et de leur Valeur Economique Totale (VET) , le PASEF comptabilise des acquis dans le développement de la méthodologie de mise en œuvre du SGA, de l'établissement de la situation de référence dans le cadre du SGA, du renforcement de capacités des Agents de l'état et des Collectivités locales, et de la sensibilisation/information des populations et des élus locaux sur la fiscalité forestière et les services des écosystèmes forestiers.

Pour le compte de l'effet 2 : Mettre en place un modèle participatif de gestion et de valorisation équitable des SEF en vue de l'intégration des VET dans la politique fiscale, les inputs permettant de réaliser cet effet sont entrain d'être mis en place notamment dans le cadre des protocoles signés entre le PNUE et les structures nationales (CSE, ANSD et DEEC), mais aussi avec les avancées significatives réalisées par l'UNESCO.

Concernant l'effet 3 : Assurer une gestion réussie des objectifs du projet, il est à noter une meilleure perception des populations sur les services des écosystèmes forestiers et leur tendance.

- **L'appui des agences**

- L'appui du **PNUE** a conduit au développement et à la diffusion de l'approche méthodologique du SGA, au recadrage des activités des Agences SNU et à l'évaluation participative de la perception communautaire des services d'écosystèmes forestiers dans les sites du projet. Le déroulement des exercices relatifs à l'évaluation globale secondaire (SGA) est suffisamment amorcé et se traduit par les acquis ci-après :

  - ✓ Les données primaires portant sur les coordonnées cartographiques, biophysiques et socio-économiques en relation avec les différentes catégories des services d'écosystèmes forestiers ont été collectées dans quatre sites sur les onze prévus ;
  - ✓ L'élaboration d'une note méthodologique en rapport avec le groupe de travail sur l'identification des forces motrices des services d'écosystèmes est en convergence avec l'évolution générale du SGA.

- La FAO a entièrement réalisé les activités qui lui étaient dévolues (Renforcement des capacités des élus locaux, renforcement des capacités des agents du MEPNBRLA en Comptabilité environnementale, visites d'échanges avec les producteurs, etc.).

- L'OIM a entamé la mise en place de la base de données qualitatives sur les relations entre les flux migratoires et l'environnement dans la région de Saint-Louis (Arrondissement de RAO, Communautés rurales de Gandon et Ndiébène Gandiol) où se trouve le site de la RNC de Gandon.

- L'UNESCO a réalisé des progrès appréciables dans la mise en place d'une approche pilote de création d'une réserve de biosphère conçue et gérée par les communautés locales

(organisation d'un atelier de validation du choix du site du Ferlo, information et sensibilisation des élus locaux, des populations et des services techniques décentralisés, zonage du site, collecte de données biophysiques et socio-économiques complémentaires, élaboration et validation du Plan de Gestion de la réserve de biosphère, etc.). Une bonne partie des données nécessaires pour remplir le formulaire de désignation de la réserve de biosphère est déjà disponible et le dépôt du formulaire auprès de l'UNESCO est prévu au plus tard en juin 2011.

- Les activités appuyées par le PAM ont permis d'entreprendre l'enquête globale sur la vulnérabilité qui se poursuit à ce moment, de mettre en place le comité technique après l'élaboration de l'approche méthodologique de collectes des informations, le recrutement des agents chargés de la collecte et la réalisation de la cartographie des zones de moyens de subsistance renseignant sur les parties du pays où les populations vivent essentiellement des ressources forestières.

- L'ONUDI a identifié sa zone d'intervention et la forêt classée de Mahon-Bakor (écosystème forestier) comme site pilote et a démarré les études monographiques nécessaires.

- Les activités appuyées par le PNUD ont conduit à la mise en place et au fonctionnement de l'Unité de coordination et des cadres de concertation nécessaires au processus de révision de la fiscalité forestière. La coordination a pu être dotée de moyens lui permettant d'assurer le démarrage des différentes composantes avec les agences SNU. Les réunions techniques ont été organisées et les instruments nécessaires au renforcement de capacités ont été développés et mis en application à travers les sessions de formation.

Arrangement institutionnel

Le Projet a comme ancrage la Direction des Eaux, Forêts, Chasse et de la Conservation des Sols (DEFCCS) du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature, des Bassins de Rétention et des Lacs Artificiels (MEPNBRLA). La gestion globale est assurée par l'Unité de Coordination du Projet Conjoint localisée à la DEFCCS qui a en charge la préparation et le développement de la politique nationale en matière de paiement des services des écosystèmes et qui travaille en étroite collaboration avec les Agences du SNU impliquées (PNUE, PNUD, FAO, PAM, OIM, ONUDI et UNESCO) pour s'assurer de l'exécution correcte mais efficace du Projet Conjoint au niveau national.

Volet finance

- **Taux de réalisation**

Pour l'année 2009, deux des sept Agences ont réalisé un taux d'exécution budgétaire dépassant les 50% (PNUD et UNESCO) deux autres ont réalisé un TEB légèrement inférieur à 50% (PAM et ONUDI), l'OIM et l'ONUDI ont un TEB en deçà des 30%. La FAO n'a rien dépensé pour l'instant.

- **Contraintes liées à la mobilisation des fonds**

Les activités du projet n'ont pu démarrer qu'en avril 2009 ce qui n'a pas p
des fonds durant cette année. Ce démarrage tardif est imputé à des len
protocoles avec les principales agences nationales (cas du PNUE) et des p
agences SNU (cas de l'ONUDI et de la FAO). Après un an et demi d'exécution ce reta
résorbé.

Recommandations

Au PNUD

- dans l'esprit de la réforme du SNU, il est recommandé la signature par le Coordonnateur Résident et le Gouvernement, des Lettres d'Accords devant être établies par rapport à l'intervention des Agences

- Favoriser l'utilisation de la modalité NEX avec une option également de « Gestion groupée » pour les futurs projets conjoints

Au Gouvernement

- renforcer le rôle de la partie nationale dans la coordination afin de garantir la validité de la démarche de projets conjoints

Au Projet

- dérouler une communication de masse et institutionnelle à travers les médias, les supports de communication

A. Leçons apprises

- Il y'a lieu d'exploiter la leçon tirée du processus PASEF en ouvrant les fenêtres aux Gouvernements ; ce qui facilitera d'autant la constitution de l'équipe SNU devant appuyer le pays.
- L'organisation d'un séminaire de définition des mécanismes de mise en œuvre, de coordination et de suivi des activités a permis de régler la mauvaise articulation entre les différents niveaux d'objectifs décelée dans la formulation du projet.

B. Volet Pauvreté/développement local

Le Projet de Réduction de la Pauvreté (PRP)

Le PRP est né grâce au soutien des partenaires au développement dans le but de renforcer les efforts du gouvernement pour la réalisation des OMD. Ces partenaires techniques et financiers sont le PNUD, le Grand Duché du Luxembourg et de l'ACDI. Le PRP s'articule autours de deux axes stratégiques en adéquation avec les orientations du DSRP 2 et en tenant compte des domaines de coopération retenus par l'UDAF 2007-2011 et le CPD. Le premier axe d'appui au pilotage stratégique opère au niveau national par un renforcement des capacités dans le cadre de la DSRP 2, des OMD et

de la SCA. Le second axe opérationnel appuie les dynamiques locales dans les régions de Louga, Saint-Louis et Matam à travers e FLD 3 et le FLD 4.

L'exercice 2010 a accordé une importance particulière à l'approche par les droits humains en mettant l'accent sur la protection sociale. Le contexte du PRP 2010 est celui du démarrage du processus d'évaluation DSRP 2, de la formulation du DPES et de la formulation du nouveau cadre de coopération pays (2007-2011). Ainsi, la priorité du prochain exercice sera : le démarrage effectif des programmes dans l'axe Nord., le renforcement des capacités des acteurs, le développement de la micro-assurance, la décentralisation du système de suivi/évaluation entre autre.

ACQUIS	**FAIBLESSES**
Pilotage stratégique et appui aux cadres nationaux (DRSP, DGP, Prospectives 2035, T 21, planification à long terme, base scientifique pour participation au dialogue politique, carte de vulnérabilités et dynamique des structures familiales), Cadre de référence pour travailler sur les groupes vulnérables avec des plateformes fortes (avec services déconcentrés et ONGs), Mise en place des observatoires sur les conditions de vie (mise en place des textes), L'appui sectoriel aux CDMT des ministères (Culture, Jeunesse). L'enquête de suivi pauvreté avec ANSD (système de saisie directe des données sur le terrain), Des crédits de 3ème génération (création de richesses pro-pauvres), Renforcement de capacités des groupes vulnérables et les partenaires institutionnels (services de crédit), Articulation du dispositif technique et stratégique, Signatures de protocoles avec des services techniques.	Les difficultés dans la mise en œuvre des centres pilotes du millénaire pour le développement (études en cours).Les zones sont pertinentes dans les régions Louga, Podor et Matam. Les ruptures entre cycle de programmation pour des soucis de procédures financières. La mise à disposition des ressources, les RH sont limités dans les antennes (un consultant pour Louga). La protection sociale comme axe majeur c'est par des biais que cette composante est adressée et à titre de test seulement. Cadrage institutionnel pour plus de flexibilité et rapidité dans l'exécution : logique d'administrative /logique de projet : lourdeur administrative (DGP, ANSD). Les changements institutionnels rapides des partenaires. FDL 4 : dispositif financier et technique lourd et sous l'emprise onusienne. Le volet technique est financé par l'ONUDI et le BIT et le volet stratégique piloté par la partie gouvernementale n'a aucune prise là-dessus. Les apports initiaux des jeunes (mécanismes d'accompagnement), Insuffisances de modélisation et systématisation de l'engineering social.
OPPORTUNITES	**OBSTACLES**
Développement de produits non financiers à partir de services financiers des IMF (début), Dans une perspective de développement local avec la coopération italienne (4 Milliards pour Dakar et Kaolack), Programmes de cash transfert pour autonomiser les groupes vulnérables, Dans le domaine social : cadre cohérent et fédérateur sur le développement social.	Des insuffisances dans l'articulation du volet stratégique et du volet opérationnel, Implication politique plus forte sur les résultats des analyses stratégiques, Les axes stratégiques du document DSRP 3 ne prenne pas en charge l'agenda du PRP.

Réalisation

Le premier volet centré sur les OMD a recherché deux produits.

Le produit 1 est une réflexion dans le long terme sur la formulation des SRP. Cette réflexion s'inscrit dans le cadre du soutien aux grands cadres nationaux (DSRP, OMD, SCA, etc.) devrait aboutir à une amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables. La réalisation de ce produit repose sur quatre objectifs que sont : un modèle macro-économique, une vision « Sénégal 2035 », une prospective régionale dans les zones de concentration et une stratégie nationale de développement durable. Cependant les deux derniers objectifs n'ont pas pu être atteint faute de mobilisation des ressources. La réalisation du premier objectif (T21) a été rendue possible grâce à un partenariat tripartite entre le gouvernement (DSD/MEF), le PNUD et le Millénium Institute. Le second objectif se base sur une vision de long terme. Il mobilise des outils d'anticipation au niveau sectoriel.

Le produit 2 met en exergue le développement humain cependant sa réalisation a connu quelques écueils dans l'élaboration de l'IDH et à la mise en place d'une coalition nationale autour des OMD à cause de la faiblesse des finances. Des activités ont été réalisées en tenant compte de ces contraintes. C'est ainsi des soutiens ont été apportés dans le processus d'élaboration du RNDH (2009). L'appui à l'élaboration et à la publication des cahiers du plan a été réalisé. Une animation du dialogue participatif et une organisation de la journée mondiale de la pauvreté ont été également réalisées.

Le volet 2 a porté sur le renforcement des capacités de mise en œuvre de la SRP et des OMD. Les produits recherchés dans ce volet étaient de renforcer les synergies autours du DSRP et renforcement des capacités des acteurs locaux dans les zones de concentration de SNU. Ainsi ce volet s'est focalisé sur un produit. Ainsi, des revues sectorielles pour le Ministère de la famille, de la sécurité alimentaire, de l'Entreprenariat Féminin, de la Microfinance et de la Petite Enfance ont bénéficié de soutien. Le Ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs a organisé un atelier national grâce à l'appui de ce programme avec l'élaboration du CDSMT. L'appui aux travaux de revue du DSRP 2 par le partage des TDR a permis aux différents acteurs de développer un leadership. Le programme a également apporté son soutien à la prise en charge de l'axe protection sociale dans le cadre de la politique sociale. Malgré une insuffisance des ressources le programme à réussi à intégrer la dimension genre dans les outils de coordination et de planification.

Le volet 3 du programme a porté sur un renforcement des systèmes nationaux de suivi et évaluation de la SPR et des OMD. Ce volet a permis la réalisation d'un observatoire national des conditions de vie et du développement humain. Le soutien financier de l'ANSD avec l'apport de l'ACDI a favorisé l'élaboration d'une feuille de route dans la perspective de la tenue de l'assemblée générale constitutive de l'observatoire. Ainsi, la tenue de l'assemblée constitutive de l'OPCV a été réalisée grâce à ces fonds. Des modules de formation à l'utilisation avancée de Microsoft Excel pour VBA et en SPSS 18 ont été organisés. La mise à jour de la BADIS a été rendue possible grâce à ce volet. Dans le cadre de la mise en place d'un système informatisé de collecte et de diffusion des données, il a été initié une étude de conception du dispositif technique. Cette étude a été supervisée par un comité intersectoriel constitué de l'ANSD, du PRP et des représentants des départements sectoriels. Le PNUD, la BM ont appuyé la réalisation de l'enquête de suivi de la pauvreté au Sénégal.

Le LARTES-IFAN à pu réaliser des études approfondies sur la pauvreté en reconstituant 80 ans d'histoire sociale grâce au soutien du PRPI. Le plan de communication du programme a été rendu effectif. Ainsi, un bulletin d'information électronique, des supports de présentation du PRP, un site web, une publication et un publi-reportage ont été réalisés. Le système d'information a été paramétré avec la mise sur pieds d'un dispositif de suivi-évaluation adossé à un système global d'information sur la pauvreté.

Dans le cadre de la coopération Sénégal – PNUD (2007- 2011), une évaluation du cadre de coopération pays PNUD et une évaluation à mis parcours ont pu être réalisées. Grâce à l'appui du programme, des alliances et un partenariat avec le PAM ont été établis. Ainsi, dans le cadre de la coopération décentralisée espagnole, des projets d'appui aux groupes vulnérables sont en œuvre. La cellule a pris part à la réunion de pilotage de l'étude SITAN de même qu'à l'atelier de partage sur les principes de planification dans le cadre de la formulation DPS 2011-2016. Sous la présidence du chef de l'Etat l'Initiative Nationale pour la Protection Sociale a été lancée. La coopération italienne a consenti un financement de 6000000 d'euros et la BM s'est engagée à soutenir le programme.

Au niveau opérationnel, des activités articulées autour des produits indiqués dans le DAP ont vu jour. Ces produits sont essentiellement la création d'activités génératrices de revenus, de renforcement de capacité, de microfinance, de santé, d'insertion professionnelle, etc.

L'état d'exécution technique est satisfaisant avec le développement des MPE et la valorisation des micro projets. A Matam, des projets MP/MPE de production animale, agricole et d'artisanat ont été financés. C'est le cas également à Saint-Louis et à Podor. Des fonds d'appui aux activités génératrices de revenus en faveur des groupes les plus vulnérables ont été financés à hauteur de 55 000 000. Des lignes de crédits ont été allouées avec des taux de remboursement compris entre 79 et 100%.

Des dynamiques locales de développement sont soutenues grâce au ciblage et à l'identification de CPMD. Des produits non financiers spécifiques en santé communautaire sont crées par les MEC. Le partenariat UNFPA/PRP a facilité l'accès aux services sociaux de base. Des programmes de renforcement des capacités des acteurs locaux en particulier des services décentralisés se l'Etat sont en œuvre. Ainsi, des PDQ sont réalisé dans la commune de Dagana. Dans la région de Louga des synergies d'appui aux collectivités dans l'élaboration des outils de planification ont été réalisées. La signature de la convention BRS/PRP a permis de débloquer 800 000 000 F cfa pour l'insertion des jeunes diplômés. Aucun résultat n'a été encore enregistré sur ce produit sur les 65 projets soumis à la BRS même si le projet envisage de renforcer l'articulation entre le volet stratégique et celui opérationnel.

Recommandations

- Capitalisation sur les processus et planification de développement de l'outillage
- Sur le rapport sur le développement : cibler organisme recherche/action (CSE)
- Dans le programme futur : réhabilitions des plate-formes régionales. Les plates-formes constituant (dev loc, dev communautaire, ONGs et action sociale) est prévue.
- Partenariats stratégiques pour l'initiation de centres du millénaire : (pôles locaux de développement), UNICEF, Coop italienne, Banque Mondiale
- Reprofiler le Programme sur le FDL 3 : renforcer en ressources financières

Leçons apprises

-Travailler dans le ciblage des personnes les plus vulnérables pour bénéficier des fonds d'insertion.
-Accompagner des porteurs de projet pour l'accès au financement. Suivi de proximité pour la viabilité sociale du projet.
-Renforcer l'équipement des services déconcentrés
-Réaliser des extensions des zones de concentration du projet
-Appuyer la réalisation de l'enquête Suivi de la pauvreté
-Travailler à la promotion des micro-entreprises locales articulées au développement local.

Le Programme d'Appui au Développement Economique Local (PADEL/PNDL)

Dans la continuité du PADMIR, le « Projet d'Appui au Développement Economique Local en ancrage au PNDL » - PADEL/PNDL (2008/2012), dont la formulation a eu lieu en 2007, vient appuyer le Gouvernement, pour l'émergence d'une décentralisation axée sur la promotion du développement local, à travers ses quatre composantes :

- appui à la politique de décentralisation et à la déconcentration ;

- fonds de développement local administré par l'ARD de Louga ;

- renforcement des capacités des collectivités locales ;

- suivi et évaluation.

Le PADEL/PNDL s'inscrit sur l'axe stratégique de coopération UNDAF : *Gouvernance et promotion du partenariat pour le développement avec comme effet UNDAF : la participation effective de tous les acteurs concernés, l'efficacité, la transparence, l'équité de genre, la promotion des droits humains et du développement durable sont renforcées dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et programmes de développement.*

A la suite du Programme d'Appui à la décentralisation en milieu Rural (PADMIR), le FENU et le PNUD appuient le Gouvernement du Sénégal dans le cadre du Programme National de développement Local (PNDL) au travers du « Projet d'Appui au développement Economique et Local (PADEL). D'un montant de 10 millions de dollars US, le projet est conjointement soutenu avec la coopération Luxembourgeoise. Il est ancré au PNDL et son équipe d'animation y a érigé son quartier général. Les produits attendus sur ce projet sont répertoriés suivant les différentes composantes ci-dessous :

Composante 1 : Appui à la formulation et à la mise en œuvre du DEL

(1) Le cadre juridique, administratif, institutionnel et organisationnel de la décentralisation est réformé pour tenir compte des exigences d'un développement économique local ;
(2) La stratégie de développement économique local est mise en œuvre dans la région de Louga.

Composante 2 : Financement du DEL dans la région de Louga

(1) Des infrastructures économiques d'envergure locale et régionale conduites par des acteurs locaux sont opérationnelles ;

(2) L'accès et l'offre des services des SFD sont améliorés en vue de contribuer au DEL dans la région de Louga

Composante 3 : Renforcement de capacités des acteurs en vue de la promotion du DEL

(1) Une plateforme d'appui conseil et de services au DEL est mise en place à travers les MDL ;

(2) Les capacités des acteurs de la MDL sont renforcées dans une perspective de promotion du DEL (élus locaux, secteur privé, STD, administration territoriale) ;

(3) La gouvernance territoriale du Conseil Régional de Louga est renforcée ;

(4) Les dimensions genre, environnement et TIC sont prises en compte dans le DEL.

Composante 4 : Appui au positionnement stratégique du SE/PNDL et de l'ARD

(1) Les capacités stratégiques du Secrétariat Exécutif du PNDL sont renforcées ;

(2) Les capacités stratégiques et opérationnelles des ARD sont renforcées ;

(3) Les capacités des structures nationales impliquées dans le DEL sont renforcées ;

(4) Une meilleure communication et un meilleur suivi-évaluation opérationnel du SEP et de l'ARD de Louga sont assurés.

ACQUIS	**FAIBLESSES**
- Institutionnalisation des groupements d'intérêt communautaire (GIC) - Dispositif de suivi évaluation contrôle (DISEC) du projet - Fonds de Développement Economique Local (FDEL) - Mise en œuvre des plans de convergence des projets et programmes sous exécution nationale (NEX) a permis de mobiliser les acteurs régionaux (élus, services techniques déconcentrés, autorités administratives) dans la matérialisation du processus de double planification. - Processus de Capitalisation des MDL	Réforme portant sur le DEL
POTENTIALITES	**OBSTACLES**
- Agence de développement local - Maison de Développement Local - Le processus de capitalisation entamé par les MDL - Promulgation des décrets portant création des 3 GIC - Programme Art Gold	Superposition des procédures d'exécution entre l'approche Nex et l'approche Dex Cahier des charges non explicit entre la gestion du projet et celle du programme Retard enregistré sur le démarrage des activités, des investissements et le transfert du FDEL ; L'acquisition tardive des véhicules, la non-disponibilité des locaux (MDL)

Réalisations:

Composante 1 : Appui à la formulation et à la mise en œuvre du DEL

Produit 1 : Le cadre juridique, administratif, institutionnel et organisationnel de la décentralisation est réformé pour tenir compte des exigences d'un développement économique local

Indicateurs/Cibles : Au moins trois mesures sont prises par les autorités pour promouvoir le DEL/ Au moins une réforme portant sur le DEL est annuellement adoptée dans le cadre du PNDL adoptée avec l'appui du projet/ Un guide de mise en œuvre de la stratégie DEL est validé et appliqué au niveau des CL.

- La dimension Système d'Analyse Financière et Institutionnelle des Collectivités Locales (SAFIC) a été prise en compte dans la méthodologie d'actualisation des PLD et des PIC élaborée sous la responsabilité de l'ARD et conjointement avec tous les partenaires techniques et financiers intervenant dans la région de Louga.

- Le processus d'actualisation est en cours au niveau des 52 collectivités locales de base ciblées

Produit 2 : La stratégie de développement économique local est mise en œuvre dans la région de Louga

Indicateurs/Cibles : Un guide portant sur la méthodologie de planification locale intégrant le DEL est validé et mis en œuvre au niveau des CL/ Au moins le SRAT et le PRDI sont actualisés dans une perspective intégrant le DEL/ Les outils de planification des CL de base (PLD et PIC) sont actualisés et mis en œuvre dans une perspective intégrant le DEL

- Le document de cadrage sur la méthodologie de la double planification locale a été validé par tous les partenaires intervenant dans la région de LOUGA.
- Les ateliers d'habilitation en vue de la formation des équipes locales ont été organisés avec l'appui de l'ARD

Composante 2 : Financement du DEL dans la région de Louga

Produit 1 : Des infrastructures économiques d'envergure locale et régionale conduites par des acteurs locaux sont opérationnelles.

Indicateurs/Cibles : Les conventions de partenariat intégrant le DEL sont révisées et mises en œuvre dans 25 % des CL ciblées/ Au moins 6 projets DEL d'envergure intercommunautaire sont réalisés dans la région/ Au moins 3 micro projets font l'objet actuellement d'étude faisabilité, leur financement sont prévu en décembre 2010

- La révision du manuel du FDL et la signature du protocole d'accord entre le FENU et le Ministère de l'Economie et des Finances ont permis l'ouverture du compte et le transfert à la date du 20 octobre 2010 du premier virement du FDL pour un montant de 77.500.000.000 CFA sur les 155.000.000 prévus
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage des investissements communautaires et intercommunautaires dans la région de Kébémer.

Produit 2 : L'accès et l'offre des services des SFD sont améliorés en vue de contribuer au DEL dans la région de Louga

Indicateurs/Cibles : Nombre de conventions de partenariat avec les SFD mises en œuvre/ Nombre de requêtes soumises par les porteurs de projets partenaires de l'ADEL financées par les SFD/ Volume de financement accordé par les SFD

- 23 requêtes : La modulation des demandes et l'intégration de l'apport personnel dans le financement des requêtes justifient le dépassement des cibles
- 2 conventions de partenariat avec les SFD
- 23,285 millions de financement accordés par les SFD dans le département de Kébémer.

Composante 3 : Renforcement de capacités des acteurs en vue de la promotion du DEL

Produit 1 : Une plateforme d'appui conseil et de services au DEL est mise en place à travers les MDL

Indicateurs/cibles : Un plan stratégique en vue de l'autonomisation des MDL est élaboré et mis en œuvre à 50 %/ Les trois espaces prévus dans chaque MDL sont fonctionnels/ Des outils et instruments d'opérationnalisation des MDL sont élaborés/

- Elaboration d'un plan stratégique
- L'Agence de Développement Local de Kébémer est fonctionnel
- Elaboration de 4 instruments d'opérationnalisation des MDL : le manuel d'opérations du FDEL, le parcours de l'entrepreneur, le manuel du GIC, le plan stratégique de la MDL.

Produit 2 : Les capacités des acteurs de la MDL sont renforcées dans une perspective de promotion du DEL (élus locaux, secteur privé, STD, administration territoriale)

Indicateurs/Cibles : ¼ des CL ciblées par le projet augmentent d'au moins 20 % leurs ressources propres/ Le nombre de porteurs d'initiatives ayant bénéficié des services de l'ADEL/ Nombre de MMPE crées/consolidées/ Nombre de STD appuyés (formés et/ou équipés)/ Nombre de structures administratives appuyées (formées et/ou équipées).

- 173 porteurs d'initiatives ont bénéficié des services de l'ADEL
- Le service régional des Impôts et Domaines a été appuyé dans le recouvrement de la Contribution Globale Unique par l'organisation de tournées de paiement par Anticipation (PPA) au niveau des CL de Guéoul, Kébémer et Darou Mousty
- Equipement de 8 sous préfectures.

Produit 3 : La gouvernance territoriale du Conseil Régional de Louga est renforcée

Indicateurs/Cibles : Le plan stratégique du conseil régional est élaboré et mis en œuvre à 50 %/ Des ateliers de formation sont organisés en direction du conseil régional/

- Le recrutement du consultant chargé d'appuyer l'institution régionale est prévue.

Produit 4 : Les dimensions genre, environnement et TIC sont prises en compte dans le DEL

Indicateurs/Cibles : 2 CL ciblées dans la région de Louga élaborent et mettent en œuvre un budget sensible au genre/ Les Collectivités Locales sont équipées et formées pour mettre en œuvre des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la gestion des affaires courantes/70 % des projets DEL réalisés dans la région de Louga prennent en charge la dimension environnementale.

- Le GELD est en cours de mise en œuvre par l'adoption par le conseil communal de Louga d'un plan d'action prioritaire élaboré suite aux premières actions d'ancrage du projet
- 3 CL (Nguer Malal, Thieppe et Mbeuleukhé) bénéficient d'un équipement où seront installés les logiciels (TIC Gouv.) et autres BD du projet.

Composante 4 : Appui au positionnement stratégique du SE/PNDL et de l'ARD

Produit 1 : Les capacités stratégiques du Secrétariat Exécutif du PNDL sont renforcées

Indicateurs/Cibles : Des projets de textes (lois, décrets, arrêtés) sont soumis aux autorités compétentes dans le cadre de la mise à jour des textes de la décentralisation/ Des instruments et outils sont élaborés avec l'appui du projet/

- Les textes sur le statut de la fonction Publique locale ont été adoptés par le Conseil des ministres du 21/10/2010 ; les textes sur le statut de l'élu et la charte de la déconcentration sont dans le circuit des approbations (primature et cour suprême)
- Le guide de la planification locale, du contrôle de légalité et la charte du partenariat ont été validés au plan technique

Produit 2 : Les capacités stratégiques et opérationnelles des ARD sont renforcées

Indicateurs/Cibles : Les divisions prévues par le statut type de l'ARD sont appuyées par le projet/ Le plan de développement de l'ARD est exécuté à 50 %.

- Les divisions Planification et renforcement de capacités, Appui à la maîtrise d'ouvrage et Suivi évaluation ont été appuyées dans le cadre de leurs missions.

Produit 3 : Les capacités des structures nationales impliquées dans le DEL sont renforcées

Indicateurs/Cibles : Des missions conjointes avec les structures nationales impliquées dans le DEL sont organisées/50 % des structures appuyées par le projet ont mis en œuvre une initiative en faveur du DEL/

- Une mission conjointe avec le Centre national de Formation des Producteurs a été organisée pour étudier les voies et moyens de valorisation des centres des producteurs dans le cadre du DEL

Produit 4 : Une meilleure communication et un meilleur suivi-évaluation opérationnel du SEP et de l'ARD de Louga sont assurés

Indicateurs/Cibles : Au moins, trois dossiers de capitalisation portant sur les expériences DEL sont réalisés, partagés et diffusés/ Une Base de Données nationale sur le suivi du développement local est élaborée et mise en place

- Le processus de création de l'ADEL de Kébémer a fait l'objet d'une capitalisation
- Mise en place d'une base de données nationale en vue du suivi des principaux indicateurs de développement local aux niveaux local, régional et national.

Arrangement institutionnel:

Au niveau national, le PADEL/PNDL est exécuté au sein du Secrétariat Exécutif du PNDL et en orientation avec ses orientations dans une perspective de faire participer davantage les collectivités locales dans la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté en les responsabilisant de façon plus effective dans la définition et la mise en œuvre des politiques de développement régional et local.

Au niveau régional et sous la direction de l'Agence Régionale de Développement de Louga, une «expérimentation de terrain» est conduite dans les trois départements de la Région de Louga (Kébémer, Linguère et Louga) et implique les trois niveaux de collectivités locales : La Région, les Communes, les Communautés Rurales.

Au plan institutionnel, l'absence d'un cadre formel de définition des modes opératoires de l'ancrage du PADEL au PNDL et de la MDL à l'ARD n'est pas sans conséquence sur la bonne marche des activités sur le terrain.

Volet finance

- **Taux de réalisation**

Concernant l'exécution financière, le taux pour le BCI s'élève à 100%, le PNUD : 95%, le Lux : 86%, le FENU : 70%, ce qui fait un taux global d'exécution de 87%

L'exécution budgétaire se résume comme suit :

- BCI : 96%
- PNUD : 89%
- LUX : 86%
- FENU : 70 %

Le taux total d'exécution budgétaire est de : 86 %

Contraintes liées à la mobilisation des fonds :

-Des retards sont notés dans la mise à disposition de fonds, dans la mobilisation et le transfert du FDEL

Recommandations:

Au Pnud

- Mise en cohérence des modalités d'exécution
- Révision des cycles de projet, le développement local s'inscrit sur la durée
- Harmoniser le système de rapportage

Au Gouvernement

- Approfondissement des modalités d'exécution (entre le ministère des finances et le ministère technique). Renforcement technique des ministères de tutelle pour mieux affiner la coordination.

Leçons tirées :

- Les projets de développement local ne peuvent être envisagés dans le court terme
- La mise en œuvre des plans de convergence des projets et programmes sous exécution nationale (NEX) a permis de mobiliser les acteurs régionaux (élus, services techniques déconcentrés, autorités administratives) dans la matérialisation du processus de double planification.
- Le processus de capitalisation entamé par les MDL est porteur d'espoir dans la conception, le partage et la diffusion de modèles DEL adaptés au contexte national et sous régional.

Le Projet du Village du Millénaire pour le Développement

L'initiative Projet Villages du Millénaire vise à démontrer que des interventions ciblant des secteurs stratégiques combinées avec l'implication et le leadership des institutions et des communautés locales peuvent faciliter la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Les interventions du projet sont basées sur la fourniture aux populations de base de paquets de services intégrés dans le domaine de l'éducation, de la santé, l'environnement de l'accès au crédit...

Ainsi, le projet se base sur une démarche purement communautaire dans le but de promouvoir l'émancipation des populations à travers l'accroissement du volume d'investissements en direction des secteurs économiques et sociaux et la promotion de l'autonomisation des populations de base.

Les activités orientées vers la mise en place d'outils de gestion et de systèmes de crédit, l'appui à la commercialisation, la promotion des initiatives privées et des activités génératrices de revenus pour les femmes contribuent à l'atteinte des OMD dans la communauté rurale de Léona.

De plus, l'interdisciplinarité au sein de l'équipe ainsi que la mobilisation de toutes parties prenantes au montage financier contribuent favorablement à la réalisation des activités du projet.

Les résultats prévus pour l'ensemble des items sont :

- **Développement des affaires**
- Assurer la formation pour les 2 associations dans le Diéri et des Niayes, à avoir des effets positifs visibilité régionale et nationale (en partenariat avec ASPRODEB / CLCOP et la coordination avec l'AMAP, APL, Maison des Eleveurs et CLPA / Pêche au moyen d'activités de renforcement des capacités)
- Renforcement des capacités des éleveurs (hausse des prestations provenant des activités d'élevage)
- Installer des étals du marché le long de la route nationale, d'améliorer la visibilité commerciale (promotion des produits locaux lors de foires)
- La commercialisation de l'oignon avec l'étiquette de marque (marché régional) (achat de sacs à oignons avec le label Potou / marque pour améliorer l'accès aux marchés régionaux et internationaux)
- Développer la commercialisation d'hibiscus biologique (Export + emballage) et l'exportation de matériel de l'oignon à l'aide de la FAO et RC via ASEPEX (Train 2 groupes de femmes dans son emballage et la commercialisation d'hibiscus biologique, l'étiquetage et l'exportation d'oignons avec ARM)
- Installer 3 plates-formes multifonctionnelles (MFP) de développement des entreprises

- **L'enseignement primaire**
  - Formation de 70 enseignants dans «l'approche par compétence» (APC)
  - Formation de 80 enseignants dans l'écriture
  - Atelier sur la gestion des activités péri et parascolaires avec 70 enseignants
  - Formation de 15 arabic / professeurs de français impliqués dans l'introduction de compétences académiques dans leur cursus
  - Atelier avec les enseignants 147 enseignants sur la mise en œuvre des activités de PHASE
  - Organisation de 10 cellules pédagogiques pour les enseignants
  - Construction de 63 salles de classe et 8 blocs école administrative
  - Recrutement de 4 animateurs pour les centres de la petite enfance
  - Recrutement de 15 animateurs pour les classes destinées à recevoir les enfants qui ne sont pas dans les écoles
  - Organisation d'une enquête anthropométrique pour les étudiants dans 10 écoles
  - Organisation de visites sur le terrain chaque mois pour superviser et contrôler les activités d'enseignement
  - Atelier avec les 100 gestionnaires de cantines scolaires alimentaire
  - Organisation de journées de 2 sessions de 6 jours de dépistage et de déparasitage pour les étudiants

La santé maternelle et infantile

Les résultats prévus tous les trimestres:

- Les sages-femmes de formation sur la prévention infectieuses dans les soins obstétriques sages-femmes et infirmières de formation sur le système de renvoi -
- Les sages-femmes et infirmières de formation sur la nutrition des femmes enceintes, personnes vivant avec le VIH, personne atteinte de tuberculose, enfants de moins de cinq années
- Les infirmières de formation sur la PCIME
- Formation des membres des comités de santé sur le fonctionnement et la gestion des comités de santé
- Surveillance des établissements de santé par l'équipe de district

VIH / SIDA, la tuberculose et le paludisme :

- Campagne de pulvérisations à effet rémanent dans les 14 villages de MV1

Environnement

- Production des plants en pépinière;
- Plantation de haies brise-vent et haies vives défensives dans les différents sites;
- Création et réhabilitation de vergers.

Eau / assainissement

- Maintenance du réseau et des équipements
- Poursuite des connexions privées et publiques
- Réunions avec les ASUFOR
- Continuer latrines constructions de l'eau et l'assainissement

Information / communication

- Installation d'équipements TIC envoyé par New York
- Création d'outils en ligne pour l'enregistrement des données dans le poste de santé.
- Formation du personnel de santé à utiliser des ordinateurs et des applications hors ligne.
- Le fournisseur de meubles de la recherche pour le CMC. Information et des communications

Infrastructures, l'énergie, le transport

- Produire 100 petites cuisinières améliorées (pour faire du thé) et de former des potiers pour la fabrication de plaquettes en céramique utilisés pour produire des foyers améliorés adaptés à la cuisson des repas en famille.
- Maintenir 17 systèmes solaires photovoltaïques installés par MVP et de continuer la formation des candidats locaux sur l'entretien.
- Des outils de maintenance d'achat afin de faciliter la formation de ces candidats.
- Maintenir 3 broyeurs acheté et installé par MVP dans 3 villages.
- Automatiser le générateur de Louga Centre régional de la santé.
- Les secteurs de soutien pour compléter la phase initiale de plans multi plates-formes fonctionnelles.
- Extension du réseau: Inscrivez-vous sur le protocole d'accord avec l'ASER pour assurer le MVP contribution financière et de veiller à ce que l'ASER fait ONE (Office national de l'électrification)

acceptent d'électrifier 19 villages de la grappe en plus des 12 villages déjà choisi dans son programme d'électrification.

Développement communautaire et la gouvernance

- Formations et des bâtiments des capacités des membres des comités de gestion qui sont établis pour les différents secteurs et pour les membres du gouvernement local;
- Faciliter l'élaboration, le suivi et l'évaluation des plans d'action;
- Soutenir l'organisation de réunions périodiques;
- Soutenir l'organisation de campagnes de sensibilisation et des visites d'étude (échanges d'expériences);
- Promouvoir la commercialisation des animateurs polyvalents;
- Promouvoir la création d'un cadre d'échanges entre les associations des agriculteurs et le gouvernement local et les associations d'agriculteurs et les populations.

ACQUIS	**FAIBLESSES**
Formation du réseau des jeunes filles sur les légumes de récolte et les techniques de conservation par les techniciens de la GIPD / FAO Facilitation de l'organisation en collaboration avec AWOMI d'une rencontre nationale pour la présentation et la capitalisation des acquis du genre au niveau du cluster ; l'accès potable à l'eau et à l'assainissement : il est atteint à 98 % dans zone d'intervention Forte production agricole d'oignons, de mil, d'arachides, de choux, de pastèques, de bissap bio best grâce à une organisation du circuit de production.	Faible capacité du dispositif technique d'intervention de proximité (CERP, ANCAR, Services techniques) **Taux d'alphabétisation faible** Faible capacité de mobilisation des ressources locales : taxe rurale, impôts, patentes, etc.
POTENTIALITES	**OBSTACLES**
l'accent a été mis sur l'amélioration des enseignements/apprentissages par le renforcement des capacités des enseignants et des comités de gestion et l'amélioration de l'environnement scolaire par le développement d'un partenariat multiforme. Santé : une amélioration de l'offre et de la couverture sanitaires, combinée à un effort soutenu de sensibilisation des populations : 4 nouveaux postes de santé sont construits Environnement : 870 paquets d'ouvrages d'assainissement (latrines améliorées) ont été réalisés pour les ménages sur une demande de 942. Genre : accès au crédit. Renforcement du leadership des femmes se poursuit au niveau des organisations communautaires en plus des formations en santé de la reproduction et dynamique organisationnelle.	Les lenteurs administratives sur les procédures d'exécution : lenteur de traitement des dossiers au niveau du PNUD pour la disponibilité des fonds déjà approuvés dans le Plan de Travail. Entité micro (109 Villages) : malgré les réalisations du projet, leur impact reste minime. Une contrainte reste également liée à l'ancrage institutionnel : pas d'institution

Réalisations:

Les interventions du projet sont basées sur la fourniture aux populations de base de paquets de services intégrés en vue de s'attaquer avec efficacité au piège de la pauvreté qui est caractérisé par la faim chronique, les maladies, les inégalités entre les sexes et le faible accès à l'eau potable, aux soins de santé, à l'éducation et aux médicaments essentiels. Ainsi, le projet se base sur une démarche purement communautaire dans le but de promouvoir l'émancipation des populations à

travers l'accroissement du volume d'investissements en direction des secteurs économiques et sociaux et la promotion de l'autonomisation des populations de base.

Agriculture:

- Première récolte de la parcelle Gabane (2ha) dans la zone Diéry: 1.180 tonnes d'aubergines; 140 kg de poivre; 577,5 diakhatou kg (aubergines amères); 88,5 kg de chou
- Formation du réseau des jeunes filles sur les légumes de récolte et les techniques de conservation par les techniciens de la GIPD / FAO;
- 100 agents de vulgarisation agricole, 63 groupes de femmes, 6 techniciens ag et 1300 chefs de ménages dans le Diery formés sur les engrais et de pesticides.
  Distribution de 800 pots de «l'oignon (rouge variété d'amposta) par l'AMAP (Potou les producteurs de légumes 'Association) aux membres de l'association pour le démarrage de la seconde campagne;
- Début de la culture de la parcelle de Wakhal Diam (2ha) dans la zone Diéry: pépinières pour le chou, la tomate, la laitue et le poivron;
- - Identification de 2 sites dans le Diery pour l'installation de 2 kits d'irrigation de 500 m2 pour tester le système «famille d'irrigation» dans le cluster en collaboration avec le partenaire Delta d'irrigation
  - Construction d'un entrepôt dans le Diery pour la vente des semences.
- Préparation de la campagne saison des pluies: le bureau de l'association des agriculteurs a accordé une subvention de 8.000.000 Fcfa de semences d'arachide à ses membres.
  7 séances de travail sur les techniques agricoles.
- Le renforcement des capacités (mise en place d'outils de gestion) sur les techniques de marketing pour les producteurs de la parcelle Gabane;
  - Soutien à la composante nutrition à l'initiative de créer un produit de compléments alimentaires avec Zeina céréales entreprises locales de production de Louga
  - Négociation avec la BRS (Banque Régionale de Solidarité) sur une éventuelle collaboration avec MECZOP pour le financement des activités

L'élevage

- Des tournées de sensibilisation aux dirigeants éleveurs fait
- Entretien et réparation de tondeuses;
- Visite de suivi pour les parcelles fourragères de niébé;
- Campagne d'insémination artificielle réalisée
- La vaccination et le suivi de la gestation des vaches inséminées;
- Enregistrement et de sensibilisation des éleveurs pour l'inscription à la campagne d'insémination artificielle;
- L'évaluation financière et économique de l'entreposage des aliments du bétail est en cours, pas encore terminée;
- Identification par les sélectionneurs des 12 nouveaux auxiliaires de train a été fait;
- La surveillance efficace réalisée pour les deux fermes de volaille et d'ovins
- Supervision de l'achat des aliments pour le bétail pour le magasin de l'alimentation du bétail;
- Développement d'un plan d'affaires pour l'unité des femmes de transformation du lait;
- Coopération avec l'ITA (Institut de Technologie Alimentaire) à soutenir l'initiative «mini laiterie»
- Les études de marché pour l'industrie laitière (Louga, Thiès, St Louis)

Pêche:

- Constructions en cours;
- Les pêcheurs ont été pris en charge dans les équipements et accessoires de pêche;
- Termes de référence pour le renforcement des capacités organisationnelles et techniques sont développés et la formation est en cours;
- Le poisson de l'étang de Gabane wolof est au banc d'essai
- Les travaux pour la construction d'une aire de repos et une unité de recyclage des déchets de poisson a commencé.

Développement des affaires

i) AMAP: Création de Partenariat avec APOV (producteurs d'oignons de la vallée du fleuve Sénégal) et AUMN (Union nationale des producteurs de la zone des Niayes) - Participation au lancement de la campagne de commercialisation des oignons tenue à Podor - Revival du partenariat entre les bovins Association des éleveurs et des aliments pour le bétail fournisseur Grands Moulins.

ii) la négociation des conditions de collaboration et de la préparation du protocole entre la PVM et la facilité de microcrédit MECZOP de financement des entreprises;

-Atelier pour l'évaluation de la gestion (année 2009 du magasin d'alimentation du bétail avec le bureau du comité de gestion des éleveurs de l'association «Gallé Aynabé».

FIARA a finalement eu lieu en avril 2010

- Négociation des prix et des contrats d'approvisionnement entre les ITA (Institut de technologie alimentaire) et les groupes de femmes;

i) Adoption des rapports des consultants sur cinq études de faisabilité (5) sur les plates-formes polyvalentes des villages suivants: Wakhaldiam; boureye Deuk; Wekhe; Ndemba1/Maka Ndiaye; Longhor. ii) la surveillance d'autres enquêtes à mener sur le terrain par les consultants pour la finalisation des études, en tenant compte des remarques et des préoccupations sur les rapports de consultants. iii) La surveillance des travaux de construction liés aux abris des plates-formes de villages de Diokoul et Batlamine.

- Suivi de la gestion des usines de Wakhaldiam, Niayem et Longhor.

A partir de la production des activités de foyers améliorés à Wakhaldiam.

Restitution / adoption du plan de développement local du conseil rural de Leona;

Elaboration de plans d'affaires avec les experts du Centre des OMD, M. FLOR.

Atténuation de la charge de travail des femmes, IGA et la promotion des jeunes filles et les handicapés

- Evaluation des activités Leona jeunes filles et le développement d'un plan d'affaires une unité de fabrication du savon;
- Achat de machines à coudre pour démarrer le centre de couture Léona;
- Supervision de l'installation et l'essai des appareils multifonctions de Batlamine et Dioukoul Wade, la mise en place des comités de gestion de ces plates-formes;
- Des études dans de nouveaux villages censés recevoir multifonctions (Santhie Djadji et Merina Simong);
- Le renforcement des capacités des membres de l'unité de foyers améliorés de Wakhal Diam;
- Test des prix de commercialisation des fourneaux (nouveau foyers améliorés)

Appui à l'administration locale et de développement institutionnel de l'communityy locales:

- Participation dans le processus d'adaptation des outils et l'adoption des innovations sur le plan / élaboration du programme: PRDI, SRAT, PIC, PLD

La préparation participative du manuel de gestion pour les véhicules communauté avec les membres du Conseil rural et du comité de gestion;

L'enseignement primaire

- 156 (tous les enseignants) ont été formés
- 3 cellules organisées pédagogiques organisés pour les enseignants
- 1 animateur recruté
- 11 visites organisées pour superviser et contrôler les activités d'enseignement

La santé maternelle et infantile

- surveillance de la croissance MV1for et de promotion.

VIH / SIDA, la tuberculose et le paludisme

- Recrutement de techniciens de laboratoire pour l'évaluation à mi-parcours
- La formation des chercheurs sur la compréhension de la tuberculose et le sida
- La mobilisation sociale dans Potou pour la journée nationale de la tuberculose
- Programme national de lutte antituberculeuse donner des fournitures de laboratoire pour la tuberculose de Léona
- Intérieur campagne pulvérisations à effet rémanent organisé dans le cadre de la lutte contre le paludisme a été réalisée comme prévu

Environnement

- Des visites de suivi des vergers: au moins 10 visites ont été effectuées dans les sites de Gabane, woloff Ndiayène, Noreyni andKeur Koura Diéri;
- Elaboration de la WP annuel 2010 dans lequel 8 activités ont été identifiés: le renforcement des capacités de la population cible - Création / extension des jardins polyvalents
- Production de plants - développement de la RNC (Communauté réserve naturelle) –
- Installation de brise-vent, des haies et des routes - Suivi des réalisations.
- Identification de nouveaux sites d'étendre les vergers: 7 sites sont identifiés (Diokoul, Ndialakhar, Syer, Rayet Mbaba, Beut Lamine, Keur Madione et Wékhé.)
- Production de plants dans les pépinières de Ndiayène wolof, Wakhal Diam, Gabane wolof, Syer, Beutlamine, Keur Mandione, Diokoul Wade, Rayette, Wékhé, Ndialakhar Samb: 11, 265 plants d'espèces fruitières, 29.240 plants d'espèces forestières et de 2.700 plants des espèces d'ombre;
- Plantation de haies brise-vent et haies vives défensives dans les différents sites;
- Création et réhabilitation de vergers

Eau / assainissement

- Interventions dans les réseaux de canalisations d'eau de Syer (réparation de fuites d'eau) et Ndialakhar (réparation de fuites d'eau et la maintenance des équipements électriques du puits);
  - Renouvellement du réseau de Ngouffat;
  - Renouvellement des équipements Ndiaye même;
  - Connexion des écoles au réseau d'eau;
  - Les connexions des ménages privés a continué

- Rencontres avec des ASUFOR Ndiamb Fal, I Syer et Ndialakhar;
- Les études pour l'installation de pompage de l'eau; équipements dans les puits de Ndiayène wolof, Wakhal Diam et Mérina Simong et pour la réparation des pompes éoliennes et de Keur Mandione Thiare Ndiaye;
- Prise et le transfert de tuyaux initialement installé par PNIR (Programme d'infrastructures avant le projet) pour l'extension de certains villages de la zone des Niayes;
- Installation des tuyaux prises de la zone des Niayes dans certains villages;
- Les connexions privées;
- Diagnostic des causes de la chute de pression dans la tuyauterie du puits de la même Ndiaye;
- 2 réparations sur le forage de Ndialakhar Samb (problème de circuit électrique);
- L'évaluation des besoins en matière d'assainissement pour la construction de latrines à fosse dans le cadre du partenariat entre MVP et PEPAM;
- Remplacement des conduites DN160 dans le réseau de tuyauterie du puits de la même Ndiaye. Ces tubes ont été bouchés avec de l'argile;
- Les enquêtes de suivi du PEPAM / partenariat MVP de la grappe Léona.
- Le Consultant Junior Kanu a testé foyers améliorés (Stovetech, Environfit, Diambar Diegg et 3 pierres) dans 18 ménages
- La formation des personnes sélectionnées sur la maintenance de systèmes solaires photovoltaïques: 5 formés dans CNQP (Dakar) pendant 15 jours, 2 formés en CEFAM (Louga) pour 10 jours.
- Maintenance des broyeurs: en cours. Mais, MVP prévu de maintenir les moulins de la communauté autres organes de broyage à condition que le budget soit suffisant.
- Solar lanternes activité: MVP a reçu ces lanternes et le conseiller forestier Konstanty a commencé les enquêtes.
- Extension du réseau: un accord a été trouvé avec l'ASER: 5 villages ont été sélectionnés, 7 entreprises ont été contactées pour les offres. ASER et MVP ont ouvert et a évalué les soumissions et les deux sociétés SLS et TESLA TECHNOLOGIE ont été sélectionnés pour faire le travail. SLS permettra de relier les villages de Sague Sathiel, automne Ndieumb et Keur Koura alors TESLA TECHNOLOGIE reliera les villages de Niayam et Ngoufatt 1 & 2.

Information / communication

- Installation de matériel informatique dans le poste de santé.
- Création d'outils en ligne pour l'enregistrement des données dans le poste de santé.
- Sélection d'un fournisseur de mobilier pour le CMC.
- Formation en informatique de 4 agents du personnel de santé (04) pour la saisie des données médicales. Information et des communications

Infrastructures, l'énergie, le transport

- Le processus de production de la section locale 100 fourneaux améliorés est lancé et des corrections techniques ont été prises en compte par l'artisan engagé dans ce processus. La livraison de 100 locaux fourneaux améliorés est prévue pour fin avril 2010. Comme pour les potiers, ils ont accepté de fabriquer plus de 200 insertions avant la fin de mai 2010.
- Le processus de choix d'une entreprise (EIS) pour assurer 3 maintenances annuelle de 17 systèmes solaires photovoltaïques est déjà lancé avec le PNUD. La société EIS n'a pas encore

signé un contrat avec le PNUD. Cela pourrait se produire en avril 2010. Pendant ce temps, la formation dispensée aux membres de la communauté pour l'entretien des systèmes solaires photovoltaïques est en cours. Le processus d'achat d'outils de maintenance a été lancé et une société nommée BERNABE a été sélectionné pour fournir des outils.

- Centre de santé régional de Louga a décidé de lancer le générateur en mode manuel et à planifier son automatisation plus tard, lorsque des fonds seront disponibles.
- Le processus de choix d'une entreprise pour assurer le maintien de 3 usines de broyage est lancé. Mais, l'équipe MVP recommandé de différer le processus et d'essayer d'élargir la liste des usines qui peuvent être maintenues dans le cluster. Deux sociétés ont été sélectionnées pour diagnostiquer les défauts qui ont eu lieu sur moulins de la communauté. Coordonnateur de l'énergie et de Business Development Coordinator doit faire une dernière suggestion en conformité avec les fonds disponibles, en Juin 2010.
- L'installation de plates-formes est en cours: deux abris ont été construits et deux moteurs achetés. Le reste de l'équipement seront fournis plus tard.
- Extension du réseau: Un protocole d'accord pour fixer le MVP contribution financière a été signé par le PNUD et l'ASER. L'objectif est de parvenir programme d'électrification MVP avant 31 Mars 2011. Sur la base des recommandations de l'ASER, MVP a pris contact avec l'ONE, qui n'a pas encore répondu et l'extension de la grille n'a pas encore commencé.
- Fourneaux améliorés activités: Pendant cette période, il est difficile de travailler avec de l'argile et de trouver l'herbe sèche et le bois nécessaire pour cuire les inserts.
- Formation de personnes sélectionnées: une fois que l'EIE ne la dernière maintenance de 17 systèmes solaires, la prochaine étape est de permettre aux membres du GIE local afin qu'ils commencent à effectuer cet entretien.

Développement communautaire et la gouvernance

- Organisation de la visite du ministre de la Décentralisation et des Collectivités locales (Inauguration de l'hôtel communautaire de Leona, Visite de la route Diokoul - Mboltin, la signature d'une convention de soutien financier de 30 millions FCFA entre le ministère et la ministre Leona rural Concil);
- Appui à ADECOR au cours de la cérémonie de lancement de la construction du poste de santé de Médina Thiolom.
- Soutenir le Conseil rural pour la validation du plan 2009-2015 de développement local (PLD).
- Participation à l'organisation des audiences foraines qui ont permis 2546 personnes pour obtenir des certificats de naissance.
- Participation à l'Assemblée générale des OGM (Groupe de Mise en Oeuvre) esblished par l'ONG PLAN: Renouvellement du bureau, le renouvellement des membres des commissions (réception - mobilisation - Surveillance)
- Organisation de la FESFOP au village de Medina Thiolom
- Sensibilisation des villageois et la facilitation de la collecte des échantillons biologiques pour l'évaluation à mi-parcours dans la MV;
- Facilitation de la formation sur les techniques de fabrication de savon pour le réseau de jeunes filles
- Soutien à la fédération des réseaux de jeunes filles (1) à percevoir le remboursement des semences, (2) d'organiser les 4 assemblées générales pour le renouvellement de leurs

bureaux dans le MVs Sague, Leona, Potou et Dioukol et (3) de la renforcement de la dynamique organisationnelle dans la fabrication du savon;

- Facilitation de l'assemblée générale du Groupement d'Intérêt Economique "Sugali Jigeen» qui s'est tenue à Potou;
- Organisation de la visite de l'équipe d'évaluation classée par le PNUD dans la Communauté rurale;
- Participation à la tournée de sensibilisation sur les méthodes de fonctionnement du nouveau «FARLU« l'assurance maladie;
- Facilitation de la visite de Rueko Suzuki de la Promesse du Millénaire;
- Organisation du lancement du Plan Local de formation de la Communauté rurale, suivie par la session de formation pour les chefs de village sur leurs rôles et responsabilités;
- Facilitation de la visite du directeur de l'exploitation et la maintenance du service de l'eau pour les associations de forage utilisateurs (ASUFOR);
- Participation à la présentation feedback des activités du programme de phase avec les directeurs d'école;
- Participation à la formation sur les techniques d'animation communautaire dans le domaine de l'assainissement dans le cadre du programme de phase avec la collaboration d'Ingrid Nanne, étudiant MDP à l'Université de Columbia;
- Organisation, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Local de formation, d'une session de formation pour les chefs de village et conseillers ruraux sur leurs rôles et responsabilités dans la gestion des questions foncières liées;
- La facilitation de la réunion des réseaux de jeunes filles avec un stagiaire sur le développement des entreprises pour les aider dans leur entreprise de fabrication de savon;
- L'assainissement des enquêtes dans l'ensemble de la communauté rurale pour la construction de latrines en partenariat avec PEPAM;
- Participation à la réunion du Conseil Rural pour la validation des 15 millions de fonds subventionnés par le gouvernement du Sénégal à soutenir les collectivités rurales, Leona;
  - Participation à la réunion du conseil rural sur les procédures de gestion des véhicules communauté qui sera plus tard transféré à la communauté rurale;
- Organisation de la formation des présidents des groupes de femmes, conseillères et les présidents des réseaux de jeunes filles sur la dynamique organisationnelle et de leadership;
- Participation à la réunion du comité de gestion du jardin Gabane communauté Wolof pour évaluer la campagne 2009/2010;
- Organisation, en collaboration avec la composante agricole, de la réunion avec les chefs de village et le conseil rural sur les procédures de distribution de l'aide alimentaire du PAM;
  - Participation à la réunion de planification de l'APR du groupe d'application pour les éléments de communication dans les villages ciblés de la communauté rurale;
- Organisation de la réunion du réseau des jeunes filles de Potou sur la gestion du salon de coiffure;
- Participation au suivi et à la distribution de l'aide alimentaire du PAM;
- Facilitation de l'organisation d'une conférence organisée par la fédération locale des groupes de femmes de la Communauté Leona rural;
- Facilitation de la visite par des experts ASER des sites ciblés pour l'électrification: Keur Coura Diéry, Niayam, Sague Sathiel, Ngoufatte 1 et 2;

- Participation à la signature d'un protocole d'accord entre l'assurance maladie »FARLU» de Leona et Amadou Sakhir Mbaye de l'Hôpital régional de Louga;
- Organisation du lancement du programme de l'ONUSIDA dans le RC Leona pour éviter la transmission mère-enfant du VIH / sida;
- Participation à la formation des formateurs et des applicateurs de pulvérisations à effet rémanent à l'intérieur (IRS);
- La facilitation et la participation à la campagne IRS effectuée dans les 14 villages de la MV1 et pour 400 logements;
- Participation à la campagne d'information et de sensibilisation auprès des leaders de la communauté avant l'IRS;
- Visite de suivi des parcelles d'arachide des groupes de femmes pour évaluer l'état des cultures, en collaboration avec la composante de développement des affaires;
- La facilitation de la logistique et la participation au forum organisé par le projet FUNCiTREE dans Ndiayène dans le cadre de la classification des espèces de plantes;
- Participation à la réunion préparatoire pour le début de l'année scolaire 2010/2011 organisé par le volet éducation avec les comités de gestion scolaire et les chefs de village dont la participation est cruciale pour un bon début des classes.

- **GENRE:**

- Support de l'évaluation des sous-projets du réseau des jeunes filles », financée par AWOMI

- Facilitation de ULGPF dans le cadre de ses activités de micro-finance, la distribution et le remboursement du crédit (47.600.000 FCFA répartis entre les GPF 120 de l'Union).

Leçons apprises :

- Le modèle de développement mis en place par le projet avec la contribution de toutes les parties prenantes et l'implication des acteurs locaux est un modèle à vulgariser à l'échelle nationale pour une meilleure promotion de l'économie locale avec les organisations de base.
- La combinaison des efforts et un meilleur recentrage des projets vers le local peuvent mieux aider à asseoir un développement local.
- Le potentiel économique d'une localité peut être bien maîtrisé par les réseaux et associations de groupements de femmes.

Arrangement institutionnel

Le partenaire PNPMTF / PNUD gère l'installation d'équipements dans les plates-formes, mais est confrontée à un retard de livraison des matériaux par les fournisseurs.

- **Contraintes liées à la mobilisation des fonds**

Les retards constatés pour la mobilisation des fonds affectent la bonne marche des activités. En effet, les principales difficultés rencontrées sont liées à des retards dans l'obtention de fonds, qui obligent le projet à reporter de nombreuses activités prévues.

Recommandations:

ACQUIS	FAIBLESSES
Manuel des procédures administratives et financières Mise en œuvre des axes de convergence et de synergie des projets et programmes sous exécution nationale (NEX) Mobilisation des partenaires de Coopération décentralisée	Prise en charge du volet technique
POTENTIALITÉS	**OBSTACLES**
La création par décret présidentiel des Groupements d'Intérêt Communautaire (GIC) pour la promotion de l'intercommunalité L'appui en équipements (matériel informatique et mobiliers de bureaux) aux MDL de la région de Louga et l'accompagnement organisationnel des Groupements d'Intérêt Communautaires (GIC) Le processus d'actualisation des PRDI et de réalisation des documents de lignes directrices Les missions de présentation du Programme	Au niveau régional, le dynamisme des collectivités locales, leur engagement vis-à-vis du Programme et son appropriation n'ont pas été respectés en tant que critères de choix tels que mentionnés dans le DAP ce qui a retardé le démarrage normal du Programme au premier semestre de 2010. Un écart de cinq (5) mois (juin-octobre) a été noté entre la signature desdits arrêtés et le démarrage effectif du processus d'élaboration des lignes directrices et d'actualisation du PRDI à Ziguinchor. L'installation tardive des groupes de travail (GT) chargés d'accompagner les Commissions Régionales de planification et de manager le processus d'élaboration des documents de lignes directrices départementales. L'absence d'un conseiller international (Area Manager) dans chacune des régions, conformément au DAP, n'a pas facilité le partage de la méthodologie ART et l'animation des GT. Cette situation a rendu difficile le démarrage du processus des lignes directrices, la finalisation à temps réel des projets d'impacts, ce qui a allongé les délais d'exécution et de gestion des procédures de passation des marchés publics. Les extrants du cadre logique ne permettent au programme d'évoluer

Réalisations

Composante 1 : Améliorer le cadre organisationnel et institutionnel de la coopération décentralisée

Produit 1: les textes de loi et règlements sur la Coopération Décentralisée sont revus et mieux adaptes

Indicateurs/Cibles : Un rapport d'étude sur l'état des lieux de la Coopération Décentralisée est disponible/ Lettre de politique sectorielle validée

- Un rapport d'étude sur l'état des lieux de la Coopération Décentralisée est en cours d'élaboration.

Produit 2 : Les régions de Louga et Ziguinchor sont dotées de lignes directrices articulées aux Plans Régionaux de Développement Intégrés (PRDI)

Indicateurs/ Cibles : Nombre de documents de planification régionale actualisés/ Nombre de documents lignes directrices édités et diffusés/ Nombre de conventions de partenariat signées

- Le processus d'actualisation du PRDI de Ziguinchor a été mené de manière participative avec l'implication des trois départements. Le draft de synthèse régionale est en cours de finalisation
- La première version du document de lignes directrices de Ziguinchor est disponible.
- A Louga, le processus de réalisation du document des Lignes Directrices de la région est en cours et grâce aux axes de convergence et de synergie avec les projets et programmes sous NEX, les autres documents de planification locale (PRDI, SRAT, PLD et PIC) sont en cours d'actualisation. A cet effet, une note de cadrage élaborée a été partagé
- Pour appuyer le processus d'élaboration des Lignes Directrices régionales, une convention a été signée avec chaque ARD.

Produit 3 : Les Maisons du Développement Local (MDL) sont mises en place et opérationnelles

Indicateurs/Cibles : Nombre de MDL mises en place et opérationnelles/ Nombre de MDL équipées

- En synergie avec le PADEL/PNDL, 2 MDL sont mises en place à Louga et Linguère ; la MDL de Kébémer étant déjà opérationnelle ;
- A Ziguinchor, l'identification des locaux des MDL est déjà faite et leur mise en place effective en 2011.
- Les 3 MDL de la région de Louga ont été équipées en matériel informatique et mobiliers de bureaux grâce à la contribution de l'Etat (axes convergence NEX avec le PADEL/PNDL).

Composante 2 : Renforcer les capacités des acteurs locaux

Produit 1 : Le dispositif d'harmonisation des interventions au niveau des régions pilotes est renforcé

Indicateurs/ Cibles : Nombre de cadres de concertation mis en place/ Nombre de réunions de concertation tenues

- Les trois (3) arrêtés portant création des cadres de concertation départementaux qui sont signés concernent uniquement la Région de Ziguinchor. Les cadres de concertation de Louga existaient déjà
- Les réunions ont été organisées dans chacune des régions. A Louga, elles ont été exécutées grâce à la synergie avec le PADEL/PNDL lors du processus de planification locale.
- L'essentiel des sessions de mise à niveau a porté sur la méthodologie ART à Louga et Ziguinchor

Au niveau international, l'expertise technique mise à la disposition de ART GOLD est composée de:

2 Conseillers Techniques, redéployés comme « Area Manager » des Régions de Louga et Ziguinchor, 1 Conseiller Technique Principal / ART/ PNUD, redéployé à la Direction de la Coopération Décentralisée, 1 Point Focal, Représentante de la Communauté Valencienne.

Au niveau régional, l'Antenne ART est sous la responsabilité politique du Conseil régional.
La gestion technique de l'Antenne Régionale est à la charge de l'ARD composée de :

1 Directeur de L'ARD, 1 Assistant Administratif et Financier, ART GOLD
1 Conseiller Technique (Area Manager)

Les problèmes de visibilité constatés au démarrage du projet et interne au ministère ont été réglé avec l'arbitrage du Ministère d'Etat.

Volet finance

Taux de réalisation :

Le taux d'exécution financière pour l'année 2010 est de : 81,64%. Par rapport aux fonds alloués par le PNUD, le taux d'exécution financière est de 82,09% et celui du gouvernement : 81,08%

Le niveau d'exécution du budget alloué par le PNUD s'élève à 51,93% alors que celui du gouvernement est à 81,08%. Au total, le taux d'exécution budgétaire est de : **59,29%**

- **Contraintes liées à la mobilisation des fonds :**

Les retards relatifs à la mise en place des fonds en provenance du PNUD n'ont pas permis de réaliser de missions d'information, de sensibilisation et d'animation des GT sur les outils du Programme et la méthodologie ART, ce qui a ralenti le rythme d'exécution des activités au cours du premier semestre de l'année 2010.

Recommandations :

Au PNUD :

- Un peu plus de célérité dans les procédures
- Capitalisation des bonnes pratiques
- Participation du programme aux cours internationaux d'experts.

Au Gouvernement :

- Capitalisation des bonnes pratiques
- Accompagnement de l'unité de gestion du programme par l'organisation de missions de supervision rapprochées
- Renforcement de l'équipe technique

Au projet :

- Revoir le profil de l'expertise internationale
- Sessions de renforcement des capacités sur le personnel sur les thématiques de la décentralisation, les outils d'évaluation, l'économie locale.

Leçons apprises :

- Il faut rapprocher les missions de supervision pour de meilleurs résultats
- Une expertise technique sur le terrain est un atout non négligeable

Le Projet d'Assistance à la Lutte Antimines en Casamance (PALAC)

Le PALAC s'est fixé comme objectifs la réalisation effective des différentes actions retenues dans le cadre du programme national d'action antimines :

-la stratégie de mobilisation de ressources ;
-le Plan d'action de déminage ;
-le Plan d'Education au risque ;
-le Plan d'action national pour l'assistance aux victimes ;
-des activités de Plaidoyer.

Le PALAC est structuré autour de trois composantes, les produits attendus sur ce projet sont les suivants :

Composante 1 : La consolidation du cadre stratégique et institutionnel :
(1)Les ressources nécessaires à la réalisation des activités du programme sont mobilisées;

(2)Les dispositions des instruments internationaux pertinents de l'Action anti-mine sont connues et appliquées;

(3) Les organes de pilotage, de gestion et de coordination sont fonctionnels

Composante 2 : La mise en œuvre des actions de déminage
Des localités sont restituées par des moyens non techniques;
(1) Des localités sont restituées par des moyens techniques;

(2) Un mécanisme de gestion de la qualité est mis en œuvre ;
(3) Un plan de communication est élaboré et mis en œuvre

Composante 3 : La mise en œuvre des activités d'éducation au risque, d'assistance aux victimes et de plaidoyer :

(1) Le plan d'action pour l'éducation au risque est mis en œuvre;
(2) Le plan d'action national pour l'Assistance aux victimes de mines est mis en œuvre;
(3)Une stratégie est mise en œuvre pour le plaidoyer.

ACQUIS	FAIBLESSES
Mise en place des comités régionaux de coordination de l'action antimines (Ziguinchor et Sédhiou) et du Comité départemental de coordination de l'action antimines (Kolda) Le CNAMS comme cadre de concertation et de coordination pour tous les acteurs œuvrant dans le domaine La systématisation de l'éducation à risque (enfants et femmes) a contribué à la baisse des victimes de mines L'élaboration des Normes Sénégalaises d'Action Antimines (NOSAM) par le projet sert de base de travail pour les pays de l'Afrique de l'Ouest.	Mise en place d'un service d'Assurance, de Contrôle Qualité pour l'action antimines.
POTENTIALITÉS Monopole de la Formation en Sécurité face aux mines Équipe multidisciplinaire bien formée.	**OBSTACLES** Le processus de paix en Casamance constitue un frein au déploiement des activités. La situation dans certaines localités limite l'accessibilité et l'intervention du PALAC. La réticence de la part des forces armées, les lenteurs dans l'acquisition d'explosifs par le projet.

Réalisations :

Composante 1 : La consolidation du cadre stratégique et institutionnel

Produit 1 : Les ressources nécessaires à la réalisation des activités du programme sont mobilisées
Indicateurs/cibles/Volume de financement mobilisé: Nombre de partenaires rencontrés- 3-220 800 670 F CFA

- Accord de financement de 36.000 § US de UNMAS pour l'assistance aux victimes ;
- Accord de financement de 10.000 EURO de la Coopération française pour le contrôle qualité ;
- Accord de financement de 300 000 EURO de la Coopération italienne pour le déminage de la région de Sédhiou ;
- Deux financements directs américains au profit de HI pour continuer les opérations de déminage 1 254 000 $.

Produit 2 : Les dispositions des instruments internationaux pertinents de l'Action anti-mine sont connues et appliquées :

Indicateurs/cibles : Nombre de réunions participées/ 4 prévues- 6 réalisées/ Nombre de financements obtenus 2

Participation :

- Réunion annuelle des Directeurs de Programmes et Conseillers techniques des Nations Unies s'est tenue, à Genève, du 15 au 18 mars 2010 ; Formation sur la mobilisation des ressources et la planification stratégique par le CIDHG ;
- Réunion des experts des Etats Parties au protocole V de la Convention sur certaines armes classiques tenue du 21 au 25 avril à Genève
- Réunion des Comités Permanents de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, tenue du 21 au 25 juin à Genève.
- Séminaire Africain francophone de l'action Antimines : le CNAMS a pris part à cette rencontre en Mauritanie, du 27 au 30 Septembre 2010.
- Première réunion des Etats Parties à la Convention sur les armes à sous munitions du 09 au 12 Novembre 2010 ;
- Réunion des Hautes Parties contractantes à la Convention sur certaines armes classiques du 22 au 27 Novembre 2010 ;
- La dixième Conférence des Etats Parties à la Convention d'Ottawa du 29 Novembre au 04 Décembre 2010.

Produit 3 : Les organes de pilotage, de gestion et de coordination sont fonctionnels

- Tenue de la première session du Comité Régional de Coordination de Ziguinchor s'est tenue le 08 mars 2010.
- Tenue des réunions des comités de coordination des trois régions administratives de la Casamance. Pour Ziguinchor (du 07 juin 2010), il s'est agi de la seconde session ordinaire annuelle. Les étapes de Sédhiou et Kolda (le 09 et le 10 juin 2010) ont été marquées par l'installation des comités concernés et la tenue de leur première session;
- La troisième session ordinaire de l'année du comité régional de coordination de l'action anti-mines de Ziguinchor du 16 Septembre 2010.
- Tenue des dernières sessions des Comité régional de coordination de Ziguinchor (le 29 Novembre), Kolda (30 Novembre) et Sédhiou le 29 Novembre 2010.

Composante 2 : La mise en œuvre des actions de déminage

Produit 1 : des localités sont restituées par des moyens non techniques

Indicateurs/Cibles : Nombre de localités restituées

- Les opérations d'enquêtes générales lancées dans les départements de Goudomp (35114 habitants sont touchés) et Bounkiling (6817 habitants)
- Sur 11 localités ciblées, 8 sont restituées avec un taux de réalisation de 72,72%

Produit 2 : des localités sont restituées par des moyens techniques

Indicateurs/Cible : Nombre de localités restituées

- Sur 19 localités ciblées, 13 sont restituées avec un taux d'exécution de 68,42%
- Organisation d'une cérémonie de restitution des terres dépolluées concernant six (06) localités (Kandialang, Boutoute, Mandina Mancagne, Bacounoume, Dar es salam et Sindone (zone 2) traitées par des moyens techniques et huit (08) restituées par des moyens non techniques.
- Mise en œuvre de ces opérations a permis de traiter globalement 109629,48m², de relever 132 mines dans neuf (09) localités et de lever le doute dans huit (08) autres.
- Cette dépollution profite à l'ensemble des populations des communautés rurales de Niaguis et Nyassia, environ 8874 habitants, qui tirent, en grande partie, leur substance de la cueillette, du ramassage de bois morts et de l'exploitation des vergers.

Produit 3 : Un mécanisme de gestion de la qualité est mis en œuvre

- En Novembre 2010, sur un financement de la coopération française de 10.000 euro, les opérations d'assurance et de contrôle qualité ont permis de vérifier 6 localités pour 78672,76m² représentant 53,8% des superficies totales dépolluées.

Produit 4 : Un plan de communication est élaboré et mis en œuvre

Les supports de communication d'utilité sociale ont permis la réalisation de :

- sept (07) panneaux d'éducation au risque des mines symbolisant des zones susceptibles d'être minées pour inviter les populations à éviter de les fréquenter ;

- huit (08) fresques murales destinés à l'éducation des communautés vivant dans les localités suspectes, pour contribuer à leur éducation ;

- calendriers et agendas faisant le point sur les activités du programme de déminage et véhiculant des messages d'éducation pour l'adoption de comportements sûrs.

Le PALAC a également bénéficié d'un appui de l'UNICEF qui a financé la confection de 20 panneaux indicateurs de danger implantés dans des localités susceptibles d'être minées.

Composante 3 : La mise en œuvre des activités d'éducation au risque, d'assistance aux victimes et de plaidoyer :

Produit 1 : Le plan d'action pour l'éducation au risque est mis en œuvre

Financement de 03 projets conjoints qui ont été déroulés dans les régions de Sédhiou et de Ziguinchor :

- 11 collèges d'enseignement moyen (CEM) de proximité des départements de Ziguinchor et d'Oussouye implantés en milieu rural, dans des localités impactées par la présence des mines et des restes explosifs de guerre ont été ciblés. Il s'agit des établissements suivants :

Département de Ziguinchor (Collège Saint Joseph de Djifanghor, CEM de Boutoute, CEM d'Agnack, CEM de Diagnon, CEM de Baghagha, CEM de Boutoupa /Camaracounda, CEM de Bourofaye Diola, CEM de Nyassia, CEM de Kaguitte, CEM de Dialang).

Département d'Oussouye (CEM d'Oukout)

- **Le 1er projet** a été exécuté par l'Association pour la Solidarité et le Développement (ASD), en partenariat avec l'Inspection d'Académie, l'Association Sénégalaise des Victimes de Mines (ASVM) et le Collectif des Rappeurs Inconditionnels de l'Action Antimines (CRIDAAM). L'activité a permis d'éduquer au risque des mines 1913 d'élèves dont 799 filles.
- **Le second projet** a été réalisé dans le cadre des activités de vacances, communément appelées *Navétanes*, au profit des jeunes des communes de Bounkiling et Sédhiou et des communautés rurales de Bona et Inor dans la région de Sédhiou. Environ 2900 personnes ont été touchées.
- **Le 3ème projet** s'est focalisé sur les professeurs des 11 collèges ruraux dont les élèves ont bénéficié des activités d'éducation au risque. Ces professeurs relais ont par la suite procédé à la démultiplication de la formation reçue, au profit de leurs collègues.

Au total, 150 professeurs et 11 principaux ont été formés.

- Concert de sensibilisation organisé dans les jardins de l'Alliance franco-sénégalaise. Ce projet a intéressé 30 villages et 27 écoles des arrondissements de Niaguis et Nyassia situés dans le département de Ziguinchor et de l'arrondissement de Djibanar situé dans le département de Goudomp. Les projets mis en œuvre ont permis globalement de toucher 12.186 individus.
- Aucun civil n'a sauté sur une mine en 2010 dans les localités où des séances d'éducation ont été menées. Parmi les six (06) victimes répertoriées cette année, on dénombre deux (02) militaires et 04 civils (dont 02 morts) passagers d'un car qui a sauté sur une mine aux environs de Tendine, dans l'arrondissement de Sindian.

Produit 2 : Le plan d'action national pour l'Assistance aux victimes de mines est mis en œuvre

- Diverses cibles des régions de Kolda, Sédhiou et Ziguinchor ont bénéficié de séances de formation.
- 364 personnes ont été touchées au titre de l'année 2010, contre 218 en 2009.
- Soixante quatorze (74) victimes survivantes ont été formées : Quinze (15) en éducation au risque des mines ; Cinq (05) en élaboration de projet ; Quatre (04) en bureautique ; Cinquante (50) à l'esprit d'entreprise pour la gestion de micro projets.
- En outre, des médicaments ont été acquis et positionnés dans deux pharmacies de Ziguinchor et Kolda, pour permettre à chaque victime, se présentant avec une ordonnance, d'en disposer .
- L'Hôpital régional de Kolda a bénéficié d'une dotation en outillage et matières premières, pour faciliter l'appareillage des victimes de mines.
- Cet appui s'est aussi traduit par un renforcement des capacités de six (06) techniciens des antennes orthopédiques, de Bignona, Oussouye et Sédhiou en confection et réparation d'appareils d'aide à la mobilité.
- La formation a duré un mois et s'est déroulée au Centre Régional d'Appareillage Orthopédique de l'Hôpital régional de Ziguinchor.
- Le Centre psychiatrique de Kénia a bénéficié d'un appui pour la prise en charge psychologique de : 18 victimes du département d'Oussouye, 14 victimes de la communauté rurale de Djibanar.
- Une ligne de crédits d'un montant de 10 millions a été mise en place auprès de l'Union des Institutions Mutualistes Communautaire d'Epargne et de Crédit (U-IMCEC), au travers d'un protocole d'accord, pour le financement d'activités génératrices de revenus au profit des victimes de mines. Cette enveloppe, à laquelle s'ajoute la contribution de l'U-IMCEC du même montant, permettra aux victimes de mines de conduire les 05 projets suivants : une boutique communautaire à Niaguis, du maraîchage à Djibanar, une boutique communautaire à Nyassia ; un poulailler à Ziguinchor, une boutique à Ziguinchor.
- Ces projets emploieront, dans un premier temps, cinquante (50) victimes de mines.
- A cet effet, vingt-deux (22) victimes directes de mines ont reçu des fournitures scolaires (manuels, cahiers, classeurs, compendiums métriques, ... et des équipements (vélos et scooters) pour leur mobilité, au cours d'une cérémonie présidée par le Gouverneur de région.

- le renforcement des capacités d'intervention des structures hospitalières des régions de Ziguinchor et Kolda pour l'accessibilité à l'appareillage ;
- le renforcement en outillage et matériels des antennes secondaires de Bignona et d'Oussouye.

Produit 3 : Une stratégie est mise en œuvre pour le plaidoyer

L'activité de plaidoyer communautaire a été exécutée en partenariat avec l'Association pour la Promotion Rurale de l'Arrondissement de Nyassia (APRAN), des associations locales et la presse, grâce au soutien financier de l'ONG suisse « Appel de Genève ».

- L'implication des radios locales, notamment communautaires a permis d'obtenir un feed-back des cibles qui ont apprécié positivement la tenue de telles rencontres.
- Les séances de plaidoyer ont été organisées dans les sept (07) communautés
- Département de Ziguinchor : Nyassia Niaguis Adéane Boutoupa-Camaracounda
- Département de Oussouye : Oukout, Santhiaba Manjaques
- Département de Bignona : Sindia
- Département de Goudomp : Djibanar
- Au total, 485 personnes ont eu connaissance des dispositions de la Convention d'Ottawa portant interdiction de l'utilisation des mines antipersonnel et se sont engagées à accompagner le programme national de déminage et à mener un plaidoyer contre l'utilisation des mines antipersonnel.
- Le 04 avril 2010 : Célébration de la Journée internationale de sensibilisation au danger des mines et d'assistance à la lutte antimines.

Arrangement institutionnel

Les problèmes de visibilité constatés au démarrage du projet et interne au ministère ont été réglé avec l'arbitrage du Ministère d'Etat.

Volet finance

Taux de réalisation :

PNUD 1 (représente la source de financement des fonds TRAC et italiens exécutés par le PALAC en 2010), le taux d'exécution financière est de 96% et un taux d'exécution budgétaire de 96%. PNUD 2 (est la source de financement des fonds TRAC exécutés par le PNUD lui-même), ces fonds concernent l'assistance technique.

Le gouvernement a un taux d'exécution financière de 94 % et un taux d'exécution budgétaire de 137 %. La France a un taux d'exécution financière de 100 % et un taux d'exécution budgétaire de 113 %. Pour l'Espagne le taux d'exécution financière s'élève à 100 %, le taux d'exécution budgétaire également à 100 %.

Au total, pour l'exercice 2010, le taux d'exécution financière est de 96 % et le taux d'exécution budgétaire de 114 %.

- **Contraintes liées à la mobilisation des fonds :**

  - La contribution du Sénégal reste faible pour prendre en charge la masse salariale du personnel et les cotisations sociales et les frais de fonctionnement.
  - Les lenteurs dans le décaissement du PNUD sont notées.
  - 30 millions de dollars sont à mobiliser pour le déminage, une stratégie de mobilisation des ressources est mise en œuvre à ce propos.

Recommandations :

Au PNUD :

- Un peu plus de célérité dans les procédures
- Plus grande implication du PNUD dans la mobilisation des ressources

Au Gouvernement :

- La volonté politique du gouvernement doit se traduire par un engagement plus conséquent devant inciter les partenaires à mieux assister le PALAC.
- Meilleure coordination entre les services de l'État :
  - En matière de déminage : entre le projet – l'armée
  - En matière d'Assistance aux victimes : entre le projet- les Ministères (Santé-Action sociale et Forces des Armées)
  - En matière d'éducation à risque : entre le Projet – Ministère de l'éducation, de l'Action Sociale.
  - Favoriser une meilleure prise en compte de la problématique Mines dans tous les projets de développement en Casamance.

Au projet :

- Renforcement des capacités pour le personnel du CNAMS pour :
- Une meilleure compréhension de la détermination des localités polluées
- Restitution des terres polluées
- Gestion de la qualité et du contrôle pour pallier l'absence de service de qualité

Leçons apprises :

- Le PALAC est parvenu à convaincre et à amener les différents acteurs à conjuguer leurs efforts pour une meilleure prise en charge de l'action antimines.
- Dans les faits, la contamination de la Casamance n'a pas l'ampleur qu'on lui prête généralement : toutes les localités suspectes ne sont pas réellement.

PROJET PTFM (17 Décembre, 2010, Kaolack)

Le programme National « Plates-formes Multifonctionnelles pour la lutte contre la pauvreté (PN-PTFM)

Le programme National « Plates-formes Multifonctionnelles pour la lutte contre la pauvreté (PN-PTFM) 2008-2010, fait suite au projet pilote (2002-2007) qui a expérimenté l'approche plate-forme multifonctionnelle dans les régions de Tambacounda et Thiès. L'objectif général du projet est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales avec l'installation de 500 plates-formes multifonctionnelles. De façon spécifique, il s'agit de mettre à disposition des populations rurales (femmes en particulier) des services énergétiques de base à travers trois objectifs spécifiques :

1- La création de richesses grâce aux services énergétiques fournis par les plates-formes,

2- L'amélioration de l'accès aux services sociaux de base

3- Assurer une gestion réussie du Programme

Ce programme se veut un outil de lutte contre la pauvreté avec un ciblage de villages de petite taille (400-1200 hbts) par l'autonomisation et l'allègement des travaux des femmes. L'outil « Plate – forme » devrait apporter une réponse à la non disponibilité de l'énergie par la mise à disposition d'une force motrice comme levier pour polariser et pérenniser l'ensemble des actions de développement local (Poste de soudure, charge de batterie et téléphone, transformations des céréales). L'idée directrice étant que les services fournis par la force motrice permettent des réaffectations en temps et en ressources pour la création de richesses au niveau communautaire.

C'est ainsi que le Programme s'inscrit en droite ligne dans une stratégie de développement endogène par la mobilisation des populations locales ainsi que des collectivités locales (PRDI, PRD).

Placé sous la tutelle technique du Ministère des Mines et de l'Industrie, la mise en œuvre du programme repose sur un développement de partenariats institutionnels avec des programmes sectoriels tels que le PNDL, le PEPAM et l'ASER. Le projet est soutenu par un financement conjoint du PNUD, Etat du Sénégal, Fondation Mélinda et Bill Gates et les bénéficiaires. La gestion du programme est assurée par un comité de pilotage (dont le Directeur de l'industrie) et d'une unité de coordination nationale basée à Kaolack (Coordonnateur National, Experts, Responsable Administratif et financiers, Comptable et personnel d'appui logistique).

La stratégie du faire –faire est au cœur du mode d'intervention du programme avec l'existence de Cellules d'Appui Conseils (CAC) logées dans des ONGS. Ces structures permettent au Programme de densifier son maillage à l'échelle du territoire national (sauf Dakar) en dehors des zones déjà couvertes : régions de Kolda, Sédhiou, Tambacounda, Kédougou, Kaolack, Diourbel, Fatick, Kaffrine, Thiès, Louga, Saint-Louis, Matam et Ziguinchor. Le projet connaît aujourd'hui d'après les responsables rencontrés, une période assez « floue » puisque cette phase du projet dont la fin était initialement prévue en 2010, ne s'achèvera finalement qu'en 2012. Cette décision a été prise par le Comité de pilotage suite aux difficultés de mobilisation des fonds. Sur le budget total de 23 millions de dollars seuls 9 millions ont été effectivement mobilisés et 3, 255 994 de dollars restent encore à rechercher.

Pour l'année 2010, une réflexion est en cours pour reprofiler la stratégie d'intervention, amorcer le changement d'échelle et développer de nouvelles filières porteuses.

ACQUIS	FAIBLESSES
Disponibilité de l'énergie, Création d'emplois Gain de temps (2h), + allégement Regroupements des groupements et mutualisation des coûts de maintenance et de renouvellement des PTF Le dispositif du suivi-évaluation désagrégé (UCN, CAC, Bénéficiaires, formation des outils), Autonomisation des femmes Centrales de commercialisation et espaces MPE (transformations secondaires) Circuits de distribution et amélioration de l'environnement économique Amélioration de l'accès au crédit (partenariat avec IMCEC), (250 millions prévus avec Caurie, 50 millions sont mis en crédit revolving) Expertise locale et renforcement des Capacités (femmes, artisans locaux) L'artisanat local mis en avant, les PTF sont fabriqués et maintenus souvent par des artisans locaux Métiers locaux valorisés Réalisation des études de faisabilité qui renforce le savoir faire local et participation des populations, Implications des collectivités locales et autorités administratives La réalisation de PTF de deuxième génération pour réaliser des AGR Engouement extraordinaire sur demande de plateforme (besoin d'extension à 1000 plateformes). Mode de gouvernance du Programme assez participatif, réunion de comité (lundi, mercredi, vendredi), validation collective des outputs du Programme par l'ensemble du staff Amélioration visible de la logistique, et du cadre de travail.	Faiblesse de l'épargne locale (problème de renouvellement du matériel) Cadre de mise du projet en œuvre sans consensus (ex : CAC) : stabiliser la stratégie de mise en œuvre Couverture déficitaire des zones d'intervention prévues (4/6) Financement pour 300 plateformes au lieu de 500 Manque de personnel nécessaire pour la composante renforcement de Capacités Difficultés de mobilisation des ressources à temps et délais de mise en œuvre avec des délais très courts, Difficultés à nouer des partenariats stratégiques (ex : PEPAM) Déficit d'intersectorialité avec des partenaires sans qui le projet ne peut évoluer. Faible taux d'affectation des ressources aux activités économiques : création de richesses (OS 1) sont moins de 5% des budgets. La longueur des procédures pour exécuter le PTA. Analphabétisme des femmes qui gêne la pérennité des activités Inadéquation des procédures de passation des marchés : (ex : difficulté d'acquérir des équipements de qualité. UCN n'a pas de stocks sur les pièces de rechange) Conformité des produits des artisans qui ne livrent pas du bon matériel (ex : chassis, poulie). La faible rentabilité financière des investissements (les villages sont grands, niveau de pauvreté : période de soudure à partir du mois de Mai)/ Contraintes avec les fournisseurs qui ne respectent pas leur engagement La construction et la conformité des abris, (les populations mobilisent les ressources et le projet construit) Au niveau institutionnel, PNUD/PREP, manque de flexibilité pour réaffecter des ressources La trimestrialité des ressources qui rallonge les délais de mise en œuvre Le taux de déperdition des PTF (Kédougou) des PTF lors de la phase pilote.
POTENTIALITÉS	**OBSTACLES**
Certaines PTF sont dans une phase de commercialisation et rentabilité de (ex : 800.000 F cfa/an) Création de richesses dans des filières essentielles (ex : huilerie) : transformation de production non vendue, et diminuer les importations Le programme d'alphabétisation peut contribuer à la pérennisation Contribution à la transformation des produits agricoles. Développement de l'expertise La Capacité d'entreprendre au niveau local (projets collectifs). Les services financiers améliorés Allocation de l'Etat (TSE) qui va nous attribuer 50 plateformes mais sans accompagnement.	Faible possibilité de balancement des ressources entre composantes, La faiblesse des contreparties prises en charge par les bénéficiaires.

Réalisations

Le plan de travail annuel 2010 (évalué à la somme de 1.397.306.909 F cfa dont 68% effectivement reçus) est organisé autour de trois axes stratégiques que sont : la création de richesses grâce aux services énergétiques, l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et la gestion réussie du programme.

Au cours de l'année 2010, les réalisations effectuées produit/produit se déclinent de la façon suivante :

Produit 1.1 : la rentabilité et la viabilité des PTFM installées sont assurées

- 85 études de faisabilité participatives ont été conduites soit un taux de réalisation de 95,5%
- 5 regroupements de plateformes ont été réalisés, soit un taux de 85%
- Trois groupements de plateformes ont bénéficié de renforcement de capacités techniques et organisationnelles, soit un taux de 100%
- Les retards dans l'installation de 2 unités de production d'huile pourghère, soit 0%

Produit 1.2 *:* Un environnement favorable au développement des activités économiques est crée dans les villages bénéficiaires

- Un contrat signé avec CAURIE-IMF et mise en place. Le programme a mis en place un fonds d'appui d'un montant de 19.200.000 F cfa, soit 100%
- Deux partenariats signés avec les SFD pour octroyer des crédits aux bénéficiaires, soit un taux de 200%
- 1 centrale de commercialisation mise en place, soit un taux de 50%
- Un retard dans la réalisation de l'étude avec ITA sur les nouvelles opportunités de transformation agroalimentaire, soit un taux de 0%
- Une étude de marché des produits agricoles transformés est réalisée et la création de 9 marques commerciales, soit un taux de 100%.

Produit 1.3 : Un tissu de 100 Micro et Petites entreprises est créé

- IL n'ya pas de périmètres maraichers installés, soit un taux de réalisation de 0% mais des villages ont été identifiés pour les abriter mais dans la zone du Sud-Est : l'intensification de 13 périmètres maraichers a été menée avec le GADEC et 30 JTS sont en cours de préparation dans la zones Centre Ouest.
- Un espace de MPE a été mis en place à Néttéboulou, soit un taux de réalisation de 33%
- Aucun champ de Moringha, Pourghère, Neem réalisé, soit un taux de 0%. Cette activité inscrite dans les plages de convergences avec PPNEX, doit être réalisée par les partenaires.

- Aucune mini boulangerie crée, soit 0%
- Aucune unité de transformation d'arachide, soit un taux de 0%
- Aucune unité de transformation de céréales, soit un taux de 0%. De même pour le rapport de suivi des résultats de l'étude sur la filière karité, le nombre d'étude pour la création de petites entreprises de transformation et les missions de prospection sur les pratiques en techniques agricoles et en transformation de produits agricoles.
- 5 études pour la création de PME agroalimentaires ont été menées dans la zone Centre Ouest et 19 en cours, soit un taux de 20%.

Produit 2.1 : 500 PTFM avec 300 avec réseau d'eau, électricité et biocarburant et les 200 résultant de partenariat avec PEPAM, ASER, PNDL sont installées

- Pas de CAC, sélectionnée, soit 0% mais deux personnes ressources assurent le suivi des deux PTFM à Podor.
- Pas de PTFM avec réseau eau et électricité, soit %
- Plusieurs partenariats signés, soit 133%
- Pas de plateformes installées, y compris celles fonctionnant avec biocarburant, soit un taux de réalisation de 0%.

Produit 2.2 : 37 PTFM de la phase pilote sont réhabilitées

- Aucune PTFM réhabilitée, soit un taux de 0% mais la livraison des équipements est prévue au courant de la première quinzaine de Novembre.

Produit 3.1 : Un dispositif de gestion et de coordination est défini et opérationnalisé

- 100 réunions de comité de pilotage tenues, soit un taux de 100%
- Un rapport d'audit disponible, soit un taux de 100 %
- Aucun atelier de planification tenu, soit un taux de 0%
- Une mission de recherche de financement organisée, soit un taux de 50%

Produit 3.2 : Un dispositif de suivi/Evaluation/Contrôle (DISEC) est défini et opérationnel

- 20 rapports de mission de suivi trimestriels des PTFM sont disponibles, soit un taux de 500%
- 9 rapports d'activités fournis par les CAC, soit un taux de 75%
- 2 rapports de suivi fournis par les CAC soit un taux de 100%
- La base de données relative à la mise en œuvre du programme n'est pas encore fonctionnelle, soit un taux de 0 %. La livraison est prévue en Novembre 2010.
- Le rapport d'auto-évaluation n'est pas encore disponible mais le processus est déclenché, soit 0%.

- Le rapport de l'évaluation à mi-parcours non disponible, soit un taux de réalisation de 0%. Cette activité doit être prise par la DPN.

Produit 3.3 : Un plan de communication est élaboré et exécuté

- Il n'y a pas eu de journée nationale de lancement du programme, soit 0%
- Pas de réunion CRD tenu, soit un taux de 0%
- 7 CLD ont été tenus, soit un taux de réalisation de 35%.

Produits 3.4 : Un plan de renforcement des capacités est élaboré et exécuté

- 3 sessions de formation en RODI ont été organisées au profit des GA, soit un taux de réalisation de 100%
- 1 session de formation organisée en CREE et GERME, soit un taux de 33%
- 4 ateliers sur les plans d'épargne collectifs, soit un taux de réalisation de 120%
- Aucune classe d'alphabétisation mise en place, soit 0%
- 1 formation au profit des électriciens, soit un taux de 50%. Une autre est prévu dans le quatrième trimestre 2010.
- 2 formations tenues au profit des soudeurs, soit un taux de 100%
- 25 meuniers formés à l'utilisation des modules modules, soit un taux de réalisation de 13%. Une autre session est prévue au quatrième trimestre.
- Aucun meunier formé à l'utilisation des modules complémentaires, soit un taux de 0%. Cette formation est prévue pour le quatrième trimestre.
- Aucun CFG formé, soit un taux de 0%. Cette formation est liée à l'activité d'installation des PTFM.
- Aucune formation en Genre et développement local au profit de l'UCN, soit un taux de 0%. Cette formation est prévue au quatrième trimestre.
- Aucune session de formation sur la PRI au profit de l'UCN et des CAC, soit 0%
- 3 CAC mises à niveau sur le système de reporting et le manuel de procédures avec un taux de réalisation de 75%
- 1 session de formation sur l'animation économique axée sur le GA pour les CAC et l'UCN, soit un taux de réalisation de 20%
- Une session de formation en techniques de production et de transformation de produits agricoles et forestiers, soit un taux de 6%.

Arrangement institutionnel

Le projet dispose de deux agences de coordination (CPAP) et l'agence de supervision (Ministère des mines). Ce programme n'est pas un programme énergie mais plutôt un programme de développement qui travaille à une plus grande disponibilité de l'énergie motrice pour le développement local. Il est sous tutelle du Ministère de l'Industrie et se trouve à la bonne place du fait de l'expérience avérée dans le domaine du développement endogène. Les relations avec la CPAP sont assez bonnes. Son apport en termes de méthodologie, de suivi, de coordination et de recherche de synergie entre programmes est sans conteste (PROGERT, PGIES).

Par contre, plusieurs insuffisances ont été relevées de part et d'autre dans le mode d'intervention.

Du côté de la CPAP, le recours assez systématique aux CAC pour des activités pouvant être réalisées par le projet lui-même, a été souligné. Une réflexion est en cours sur le statut ambiguë des CAC en tant que partenaire ou prestataire et des rectificatifs sont prévus par l'UCN. Dans le reporting, la CPAP a émis des objections sur le dernier rapport annuel (sur un canevas défini par la CPAP elle-même) jugé répétitif. De même pour les nombreuses réunions à Saly qui génèrent des coûts élevés pour la planification et le suivi du projet.

Du coté de l'UCN, les retards dans la libération des fonds impactent sérieusement la mise en œuvre. Actuellement, il y'a 3 mois d'arriérés de salaire et des difficultés sérieuses sont à noter dans la mobilisation des fonds Gates.

La qualité de l'arrangement institutionnel est avérée et des acquis certains sont à noter dans le renforcement des Capacités, suivi du budget, les ateliers de convergences et synergie, l'appui/ conseil et la valorisation des résultats (bulletins et publications).

Volet finance

Les financements émanent de l'Etat, des bénéficiaires, du PNUD et de la Fondation Bill et Melinda Gates. Le fonctionnement est supporté à pour une grande partie par le budget PNUD. Le Gouvernement en assure également une partie en plus de l'acquisition du matériel sous la forme de crédits fixes de 300 millions annuels. Les bénéficiaires et les collectivités locales ont en charge la construction des abris. Par contre, il a été noté qu'il n'y a pas de clés de répartition fixe entre fonctionnement et acquisitions et que les fonds reçus sont entièrement consommés.

Entre 2009 et 2010, le taux d'exécution financière est passé de 92 % à 91% (82,28% pour le gouvernement, 93,17% pour les fonds Gates, 99,85% pour les fonds PNUD et 100 % pour les bénéficiaires. Quant au taux d'exécution budgétaire en 2009, il s'élevait à 83% et à 58 % en 2010. Le taux de couverture des fonds sollicités est de 68% avec 83% sur les fonds PNUD, 89% sur les fonds Gates, 75 % sur les apports bénéficiaires, 100% sur les fonds du Gouvernement et 0% des fonds à rechercher. De nombreuses contraintes sont liées à la mobilisation des fonds qui peuvent accuser des retards jusqu'à 90 jours, surtout sur les fonds Gates. Cela occasionne des retards dans la mise en œuvre mais également dans le paiement des salaires.

D'un autre côté, la contrainte d'absorption des fonds à hauteur de 80% pour effectuer la requête du prochain trimestre combinée au retard dans l'allocation des ressources posent de sérieuses contraintes à l'atteinte des résultats. Le non respect des échéances dans la réalisation des activités sur le terrain pose un problème de la crédibilité des partenaires et du programme en général.

Recommandations

Au PNUD

-Travailler à raccourcir les délais dans l'allocation des ressources. La semestrialité pourrait permettre de gagner du temps (15 j dans le trimestre sont consacrés au rapport et à l'élaboration dans la requête du trimestre suivant) et d'éviter des ruptures dans la mise en œuvre des activités du projet.

-Un meilleur respect entre les différentes parties prenantes et une meilleure lisibilité des rapports avec le Programme sous la forme d'un canevas bien précis.

-La possibilité de réaliser des commandes directes en cas d'urgence compte tenu de la lourdeur su processus d'acquisition des intrants.

-Un accompagnement plus effectif dans la recherche des fonds à mobiliser par le Programme

Au Gouvernement

-Une présence massive de l'Etat dans le budget du Programme ; Le pourcentage de l'Etat est faible. L'aide ne doit pas être essentielle et la part du Gouvernement ne devrait se limiter à une enveloppe globale de 300 millions.

Leçons apprises

-L'atteinte des résultats du Programme passe par un partenariat stratégique avec des projets d'envergure comme le PNDL, le PEPAM et l'ASER. Cela permet d'éviter de greffer à l'infini des composantes qui entament la cohérence et la durabilité du Programme.

-La nécessité de revoir les termes de collaboration avec les CAC pour une meilleure efficacité dans la mise en œuvre des activités du Programme.

-La nécessité de tirer profit au maximum de l'appui du CPAP en tant que structure de coordination, de conseil, et de suivi du Programme pour garantir un cadre institutionnel cohérent et durable.

C. Volet Gouvernance, appui stratégique et projets transversaux

Projet de renforcement des capacités de bonne gouvernance (PRECABG)

Le PRECABG s'inscrit dans l'Effet UNDAF 3 : La participation effective de tous les acteurs concernés, l'efficacité, la transparence, l'équité de genre, la promotion des droits humains et du développement durable sont renforcées dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et programmes de développement.

C'est une initiative du Gouvernement du Sénégal née des flancs du PNBG et appuyée par le PNUD et les coopérations bilatérales de la coopération espagnole et de la coopération française et qui vise le renforcement des capacités de bonne gouvernance. De manière spécifique le projet est structuré autour de quatre composantes correspondant à des domaines d'action prioritaires :

- **Dans sa composante 1** « Soutien à l'amélioration de la qualité du service public » le projet met l'accent sur la réforme de l'administration publique.
- **Dans la Composante 2** « Soutien à l'amélioration de la qualité du travail parlementaire », l'appui est centré sur le renforcement des capacités d'analyse et de communication des élus et sur l'amélioration des conditions de travail des services administratifs.
- **Concernant la Composante 3**, « Renforcement des capacités de gestion, de coordination et de suivi de l'Aide au développement », il s'agit, en collaboration avec les partenaires techniques et financiers, d'appuyer le Gouvernement dans ses efforts de coordination et d'harmonisation des actions des partenaires pour augmenter l'efficacité de l'aide au développement.
- **Au niveau de la Composante 4** « Renforcement des capacités de coordination et de mise en œuvre du PNBG et du PRECABG » l'action du projet vise le renforcement du cadre institutionnel de pilotage et de mise en œuvre du PNBG II et du PRECABG, afin de répondre aux nombreux défis de communication, de coordination, de suivi-évaluation et de synergie dans les différentes interventions des projets de gouvernance.

Le projet a démarré en septembre 2008 (avec 9 mois de retard) et doit se terminer en décembre 2011. L'année 2009 a été marquée par la finalisation et la validation de beaucoup d'études dont les recommandations ont commencé à être exécutées en 2010. L'année 2010 constitue donc une année charnière dans la vie du projet qui est par ailleurs exécuté sous la Modalité NEX.

ACQUIS	**FAIBLESSES**
- 87,16 % des activités planifiées dans la composante 1 ont été réalisées - 93,57% des activités planifiées dans la composante 2 ont été réalisées - 97,73% des activités planifiées dans la composante 3 ont été réalisées - 96,10% des activités planifiées dans la composante 4 ont été réalisées Ce qui fait un taux de réalisation totale de 92,51% pour l'année 2010.	- Des lenteurs dans l'objectif de simplification des procédures administratives aux usagés : les difficultés sont liées au fait que cela interpelle plusieurs ministères à la fois en plus des collectivités locales. - Certains dossiers techniques réalisés par le PRECABG doivent d'être entérinés par un décret ou une loi ce qui prend souvent beaucoup de temps. Cette difficulté est liée à la nature même du projet. - D'ici 2011 toutes les recommandations contenues dans le schéma directeur ne seront pas réalisées
POTENTIALITES	**OBSTACLES**
La Délégation à la Réforme de l'Etat et à l'Assistance Technique qui assure la coordination dudit programme est l'institution d'ancrage du PRECABG. Cette collaboration, si elle est consolidée et renforcée, permettra au programme d'atteindre ses objectifs aisément.	- Des lenteurs dans les réformes en matière de gouvernance : réformer c'est agir sur des habitudes humaines, c'est également agir sur des procédures et des structures ce qui cause des résistances de la part de certains. - La non disponibilité des fonds à bonne date est un frein au démarrage des activités et à la production de rapports trimestriels.

Réalisations

- **Composante 1** « Soutien à l'amélioration de la qualité du service public » le projet met l'accent sur la réforme de l'administration publique.

Indicateurs: 1.1. Les outils et mécanismes d'amélioration du cadre institutionnel et organisationnel des structures administratives sont mis en place; 1.2. Les capacités des structures chargées de la gestion, de l'encadrement et du suivi des agents de l'Etat sont renforcées; 1.3. Des services facilitant l'accès des usagers aux structures publiques sont offerts; 1.4. Des cadres et mécanismes de dialogue entre l'Etat, le secteur privé et la société civile sont promus ou renforcés

En ce qui concerne la composante 1 essentiellement appuyé par la coopération espagnol, le projet a réussi la réalisation du schéma directeur de la réforme de l'Etat qui constitue un cadre stratégique fédérateur avec à l'appui un dispositif de suivi/évaluation de ces réformes. Le processus a été très long parce qu'interpellant l'ensemble des structures de l'administration publique, la société civile et le secteur privé dans le cadre d'une démarche participative.

La réalisation d'une étude sur les dysfonctionnements de l'administration publique a permis de proposer les normes d'organisation des structures de l'administration. En ce qui concerne la relance de la politique de déconcentration le projet a accompagné la DAGAT (Direction des affaires générales et de l'administration territoriale) du Ministère de l'intérieur pour relancer la politique de déconcentration à travers la mise en place d'un cadre référentiel constitué de recueille de texte pour la déconcentration à l'attention des gouverneurs, préfets et sous-préfets, qui fixe les attributs des uns et des autres. A cela s'ajoute l'accompagnement du processus de mise en place d'une charte de la déconcentration, une étude a été réalisée à cet effet mais il reste la signature du décret devant l'entériner.

Le renforcement des capacités de gestion des structures chargées de la gestion des ressources humaines est le produit 2 de la composante 1. Sur ce point il y a un certain nombre d'acquis notamment au niveau de la fonction publique où une audite organisationnelle a été faite. Cette audite a déboucher sur une nouvelle structuration de la FP à commencer par la mise sur pied d'une direction générale de la FP. Cette audite a intégré une dimension importante à savoir la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ce qui permet d'avoir de la visibilité sur les recrutements, d'ou la mise en place de la direction chargée de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Une étude visant à actualiser le cadre statutaire et juridique des agents de l'Etat a été réalisée en vue d'avoir un cadre mieux adapté au contexte actuel et permettre ainsi à la FP de mieux gérer les agents de l'Etat. Un autre aspect qui a été prise en compte concerne les formes d'évaluation des agents de l'Etat qui dans les textes sont basées sur la compétence mais dans la pratique fonctionnent toujours sur la base du système de notation. A ce sujet, le PRECABG a mené une étude pour identifier les sources de blocage du système d'évaluation par les compétences et des recommandations ont été formulées. Le projet a également réalisé une étude technique pour l'unification des fichiers de la base de données de la fonction publique avec celui de la solde qui étaient discordante. Le projet n'ayant pas les moyens de réaliser tout le projet, il s'est chargé de l'étude technique.

La modernisation des outils de gestions de l'administration (équipement informatique) et le renforcement des capacités des agents de l'Etat en GRH (gestion automatisée, formation en GRH) ont également été accomplis pour la FP et les Ministères.

En ce qui concerne le troisième produit de la composante 1, les démarches administratives sont désormais en ligne pour les usagés qui désirent s'informer sur les modalités administratives, ce qui permet d'avoir plus de transparence. Toujours dans la même dynamique, il est prévu l'implantation de bureau d'accueil chargé d'informer et d'orienter l'usagé, dans toutes les structures administrative. Un bureau d'accueil est déjà fonctionnel au niveau de la Division régionale des transports terrestres de Dakar (Service des mines).

La simplification des procédures administrative constitue un nouveau défi auquel le PRECABG compte s'atteler le chantier n'ayant pas beaucoup avancé.

Le quatrième produit de la composante 1 est centré sur les acteurs de la société civile et du secteur privé en l'occurrence le Comité national du dialogue social (CNDS) et la plate-forme des acteurs non-étatique. Le projet a permis au CNDS qui regroupent des représentants de l'Etat, des syndicats et du patronat, de tenir des sessions et de mettre en place des comités de branche du dialogue social au niveau du Ministère de la justice et du Ministère de la santé qui connaissent des grèves récurrentes. Pour la plate-forme qui regroupe des syndicats, des organisations patronales et de la société civile, le projet les a appuyé dans le domaine du renforcement des capacités de contrôle citoyen à travers des sessions de sensibilisation et de partage sur les questions d'intérêt national. Cela permet de mieux outiller les acteurs de la société civile et du secteur privé pour qu'ils jouent leur partition dans le contrôle citoyen.

- **Composante 2** « Soutien à l'amélioration de la qualité du travail parlementaire », l'appui est centré sur le renforcement des capacités d'analyse et de communication des élus et sur l'amélioration des conditions de travail des services administratifs.

Indicateurs : 2.1. Les services administratifs du Parlement sont améliorés ; 2.2. Les capacités des parlementaires sont renforcées ; 2.3. La visibilité du parlement est accrue.

Pour la **composante 2 <<appui au parlement>>** qui est composé de deux produits: renforcement des capacités des élus (produit 1) et le renforcement des services administratifs du parlement (produit 2), le projet a élaboré un plan de développement stratégique du parlement et un plan de formation pour les parlementaires et le personnel administratif. Le PRECABG a procédé au recrutement de deux assistants parlementaires mis à la disposition de la commission des lois.

- **Composante 3**, « Renforcement des capacités de gestion, de coordination et de suivi de l'Aide au développement », il s'agit, en collaboration avec les partenaires techniques et financiers, d'appuyer le Gouvernement dans ses efforts de coordination et d'harmonisation des actions des partenaires pour augmenter l'efficacité de l'aide au développement.

Indicateurs : 3.1. La stratégie nationale de gestion et de coordination de l'aide est élaborée et validée ; 3.2. L'aide publique au développement est mieux connue et suivie ; 3.3. Les capacités de coordination et gestion des cadres du MEF chargés de l'APD sont renforcées ; 3.4. La mise en en œuvre du plan d'action de la Déclaration de Paris est suivie et soutenue

En ce qui concerne la troisième composante où le projet et en collaboration avec la Direction de la coopération économique et sociale du Ministère de l'économie et des finances, le projet a appuyé l'opérationnalisation du système d'information de la gestion des flux d'aide et de l'assistance technique. De manière spécifique l'intervention du projet s'est matérialisée par :

- la mise en service de la version finale de la Plateforme de Gestion des Financements Extérieurs (PGFE), ce qui a permis d'avoir une meilleure traçabilité ;

- La formation des utilisateurs de l'outil au sein de la Direction de la Coopération Economique et financière (DCEF) et d'autres structures du Ministère des finances ;

- la saisie des données portant sur les projets et le transfert des activités du PTIP 2010 ;

- certains partenaires techniques et financiers ont suivi une formation axée sur l'utilisation de la PGFE pour la gestion des projets et la création des rapports personnalisés ;

- une série de formation a-t-elle été organisée à l'intention du personnel cadre de la DCEF et d'autres services du Ministère des Finances portant sur diverses thématiques (la coordination et le suivi de l'Aide Publique au Développement : enjeux et démarche ; les financements innovants pour le développement ; la dette publique : concessionnalité des prêts).

- **Composante 4** « Renforcement des capacités de coordination et de mise en œuvre du PNBG et du PRECABG » l'action du projet vise le renforcement du cadre institutionnel de pilotage et de mise en œuvre du PNBG II et du PRECABG, afin de répondre aux nombreux défis de communication, de coordination, de suivi-évaluation et de synergie dans les différentes interventions des projets de gouvernance.

Indicateurs : 4.1. Un mécanisme de coordination est défini et fonctionnel ; **4.2.** Le PRECABG et le PNBG sont mieux connus ; **4.3.** Un dispositif de suivi et évaluation est défini et opérationnel

Dans la quatrième et dernière composante pour le PRECABG les unités de coordination ont été mise en œuvre et un dispositif de suivi évaluation à été développé. Ce dispositif permet de savoir à tout moment toutes les interventions du PRECABG en matière de gouvernance. L'ambition du PRECABG c'est de déployer ce dispositif informatisé de suivi/évaluation à toutes les composantes du PNBG.

Arrangement institutionnel

Au plan institutionnel, la bonne qualité des rapports entre le projet et la structure d'ancrage est bénéfique. La mise en cohérence de l'action du projet aux missions de la Délégation à la Réforme de l'État et à l'Assistance technique en l'occurrence (DREAT) facilite la conduite des activités programmées.

Volet finance

- **Taux de réalisation**

- Le taux d'exécution budgétaire de l'année 2010 (le montant total des dépenses effectuées incluant la contribution de l'Etat) est de **92,51%**.

- S'agissant spécifiquement du niveau d'exécution du budget alloué par le PNUD, il se situe à **91,94**.

- Le taux d'exécution budgétaire des fonds GTTF / Espagne est de **87,16**

Avec un taux d'exécution financière de 95,68, le projet a fait de réels efforts dans l'absorption des ressources mises à disposition.

Par ailleurs, il est à noter le bon taux de couverture qui avoisine 100% pour les Fonds PNUD. En effet, les montants trimestriels sollicités ont été intégralement satisfaits, excepté au premier trimestre durant lequel, pour les Fonds OGC un montant de 500 000 FCFA n'avait pas été mis à disposition.(Sources: bilan d'activité 2010).

- **Contraintes liées à la mobilisation des fonds**

En dépit des efforts consentis cette année, quelques lenteurs sont encore constatées dans la mise à disposition des Fonds.

Recommandations

Au PNUD

- poursuivre l'accompagnement de la mise en œuvre du schéma directeur de la réforme de l'Etat.
- Assurer la disponibilité des fonds au début de chaque trimestre pour de meilleurs résultats trimestriels

Au Gouvernement

- poursuivre l'accompagnement de la mise en œuvre du schéma directeur de la réforme de l'Etat.
- la validation politique de certains documents-cadres mérite une attention particulière de la part de l'Etat

Au PRECABG

- Poursuivre toutes les actions qui sont prévues dans le schéma directeur de la réforme de l'Etat qui constitue le cœur de toutes les interventions du PRECABG.
- Accorder une importance particulière à tous ce qui se fait dans le domaine des collectivités locales notamment avec le PADEL/PNDL, la décentralisation et la déconcentration allant de pair, une synergie des actions s'avère nécessaire.
- consacrer au moins un produit ou une composante exclusivement au secteur privé et aux collectivités locales pour une meilleure vulgarisation et une appropriation du projet.

- Développer un plaidoyer auprès des autorités pour un engagement plus fort en faveur de l'application des réformes.

Leçons apprises

- Pour les questions de gouvernance et de réforme de l'administration il faut toujours privilégier la dimension participative en impliquant les partenaires (Administration, société civile, syndicats, secteur privé etc.) de bout-en –bout depuis l'ébauche du projet à son évaluation en passant par sa mise en œuvre.
- En matière de réforme il y a toujours des réticences et des blocages mais il ne faut pas laisser des acteurs importants en rade même s'ils résistent aux changements, il ne faut pas être pressé, il est important d'y croire et de persévérer. Il faut donc donner une part importante à l'adhésion des agents qui sont chargés de mettre en œuvre les réformes.

Projet d'Appui à la Coordination et Promotion du Volontariat (ACOPROV)

Sous exécution nationale (Nex), l'ACROPOV, le projet d'appui à la coordination et promotion du volontariat au Sénégal (ACOPROV) vise à la réalisation des OMD par le biais du volontariat et concerne par conséquent les huit OMD.

L'ACROPOV s'inscrit sur l'axe stratégique de coopération de l'UNDAF **:** Gouvernance et promotion du partenariat pour le développement, avec comme effet : La participation effective de tous les acteurs concernés, l'efficacité, la transparence, l'équité de genre, la promotion des droits humains et du développement durable sont renforcées dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et programmes de développement.

Exécuté par la Direction de l'assistance technique, et mis en œuvre par le Secrétariat Général de la Présidence de république- la Délégation à la Reforme de l'Etat et à l'Assistance, ce projet œuvre pour la formulation d'un cadre de référence sur le volontariat. Le PNUD et l'UNV ont mené des actions de plaidoyer pour les OMD au niveau local en s'appuyant sur l'organisation de la semaine nationale des volontaires (SNV).

Les produits attendus de ce projet sont :

Composante 1: Mobiliser les volontaires pour la réalisation des OMD;

(1) Les corps des volontaires sont mieux outillés / formés pour la réalisation des OMD ;
(2) Les interventions contribuant à la réalisation des OMD sont soutenues par les volontaires ;
(3) Les OMD sont mieux connus à la base

Composante 2: Renforcer les capacités nationales pour la coordination du volontariat;

(1) La synergie dans les interventions des volontaires est développée ;
(2) La maison des volontaires est mise en place et est fonctionnelle
(3) Les antennes régionales de la maison des volontaires sont mises en place et sont fonctionnelles

Composante 3: Mettre en place les outils de promotion du volontariat;

(1) Un cadre légal et réglementaire sur le volontariat est défini ;
(2) Un Programme National de Volontariat est élaboré et validé ;
(3) Une stratégie de promotion du volontariat est mise en œuvre ;

Composante 4 : Assurer une gestion réussie du projet

(1) La coordination et la gestion efficaces du projet sont assurées ;
(2) Un dispositif de suivi-évaluation-contrôle est défini et est fonctionnel ;
(3) Un plan de communication est mis en œuvre

ACQUIS	**FAIBLESSES**
Maison des volontaires Comité National de Coordination et Promotion du Volontariat, Comité Régional de Coordination et Promotion du Volontariat Comité Départemental de Coordination et Promotion du Volontariat Village des volontaires dentification des vrais besoins de développement des populations dans les domaines de l'environnement, la santé, l'éducation, le genre, la gouvernance, les microprojets générateurs de revenus, les microprojets d'investissement humain. Valeur ajoutée en Communication/sensibilisation avec la création des associations, des organisations de volontaires, des OCB	Absence de moyens de persuasion Visibilité de l'intervention du Programme
POTENTIALITES	**OBSTACLES**
Microprojets portés par les Associations et Organisations de Volontaires La Semaine Nationale du Volontariat et la Journée Internationale du Volontariat participent à la visibilité des interventions de ACROPOV Dispositif de suivi-évaluation et Contrôle L'association des corps de volontaires du troisième	Départ du VNU CTP et de la VNU chargée de communication. Absence de moyens techniques, ce qui impacte sur la mobilité des antennes régionales et la coordination entre les différentes missions régionales. A Ziguinchor, les conditions de sécurité limitent les interventions.

Réalisations :

Composante 1: Mobiliser les volontaires pour la réalisation des OMD;

Produit 1 : Les corps des volontaires sont mieux outillés / formés pour la réalisation des OMD
Indicateurs/ Cibles : Nombre de sessions de formation des volontaires organisées sur les OMD/ Nombre de volontaires formés sur les OMD/ Nombre de rencontres CNCPV/ACOPROV organisées/

- Cent quarante quatre (144) relais ont été formés sur les OMD, l'animation, la communication, la gestion des organisations et le leadership en 2010 dans les trois antennes : Louga, Diourbel et Ziguinchor.

- Une rencontre CNCPV/ACOPROV a réuni une trentaine de participants et a permis, non seulement d'avoir une compréhension commune de la Maison des Volontaires et du Village Planétaire, mais aussi de déclencher le processus de leur mise en œuvre à travers les comités départementaux et régionaux de coordination et de promotion du volontariat (CDCPV/CRCPV).

Produit 2 : Les interventions contribuant à la réalisation des OMD sont soutenues par les volontaires

Indicateurs/ Cibles : Nombre d'exemplaires du guide d'accès disponibles/ Nombre de micros projets financés/consolidés/ Nombre de sessions de formation organisées/ Nombre de campagnes de sensibilisation organisées/ Nombre d'ateliers régionaux organisé sur le plan de convergence/ Nombre d'activités sur la convergence mis en œuvre/ Nombre d'ateliers portés par le CNCPV sur la thématique des OMD.

- Le guide d'accès aux micros projets a fait l'objet d'une rencontre avec les Associations et Organisations des Volontaires (AOV) et les institutions de micro finances à Diourbel et à Louga. Le document a été validé et finalisé. Deux mille cinq cents (2500) exemplaires sont disponibles et un lot a été mis à la disposition des antennes pour être distribué aux AOV et aux autorités.
- Cinq microprojets ont bénéficié d'un appui pour consolider leurs acquis : Projet de transformation et conservation des produits locaux par les femmes déplacées du village de Bissine en Casamance, déplacées par le conflit; projet de sensibilisation sur le paludisme, les IST/Vih/SISA, la santé maternelle et infantile par l'ARPV de Linguère (Louga) ; projet de pisciculture du GIE Fatyone de Keur Momar Sarr (Louga) ; projet de transformation et de conservation des produits locaux de *Seddo Ndam*(Diourbel) ; projet de formation des femmes de Ténéfoul (Diourbel) à la gestion des banques céréalières villageoises et des AOV en langue nationale Ouolof.
- deux (2) Ateliers de formation de conseillères en allaitement maternel, organisés à Thiès par l'ONG AVAMS : soixante (60) conseillères ont pu bénéficier de cette formation et ont été sensibilisés sur l'importance et les techniques de l'allaitement ;
- deux (2) campagnes de don de sang organisées par ANDOBES qui ont mobilisé trois cents (300) donneurs à Linguère et à Diourbel;
- deux (2) campagnes de sensibilisation sur la prévention du paludisme, réalisées à Guédiawaye par l'ONG EDEN;
- un atelier de formation de quarante(40) responsables régionaux du mouvement SCOUT sur les techniques d'imprégnation de la moustiquaire à Thiès.
- Un atelier national a porté sur la consolidation du plan de convergence des projets et programmes sous exécution nationale (NEX).
- deux ateliers régionaux sur la mise en œuvre de ce plan, ont été organisés à Louga et Diourbel par ACOPROV.
- L'antenne ACOPROV de Louga, en collaboration avec le PRP et le district sanitaire de Linguère, ont organisé des activités de sensibilisation et de dépistage du Vih ainsi que la mise en place des conseils de quartiers dans le cadre de la vulgarisation des OMD.

Produit 3 : Les OMD sont mieux connus à la base

Indicateurs/ Cibles : Nombre de campagnes de plaidoyer organisées/ Nombre de campagnes de sensibilisation organisées/ Nombre des personnes sensibilisées

- Une campagne de plaidoyer réunissant plus d'une centaine de personnes parmi lesquelles des autorités administratives et politiques, des chefs de services techniques, des responsables d'ONG et d'AOV a été organisé. Ce plaidoyer a permis de renforcer la visibilité du projet ACOPROV dans le département de Linguère et a mobilisé l'ensemble des acteurs du projet pour contribuer à l'atteinte des OMD. Des Comités Départementaux de Développement (CDD) et des Comités Locaux de Développement (CLD) ont été organisés à Diourbel et à Louga.
- Dix huit séances de sensibilisation de masse sur la vulgarisation des OMD ont eu lieu dans les deux antennes (Diourbel, Louga et Ziguinchor) ; thèmes abordés (santé, l'environnement et l'agriculture, l'éducation, l'économie).
- Les séances de sensibilisation conduite par les relais ont touché au total 5156 personnes dont 1059 personnes à Ziguinchor, 2039 à Louga et 2058 à Diourbel, soit 1804 hommes et 3352 femmes qui ont été sensibilisés par cette opération
- La campagne de sensibilisation sur les IST, le Vih /SIDA dans le département de Linguère a permis le dépistage de cent trente une (131) personnes à travers les stratégies fixes et avancée de dépistage volontaire.

Composante 2: Renforcer les capacités nationales pour la coordination du volontariat

Produit 1: La synergie dans les interventions des volontaires est développée

Indicateurs/ Cibles : Une base de données sur le volontariat est conçue/ Nombre de villages planétaires créés et fonctionnels/ Nombre de villages planétaires créés et fonctionnels/ Nombre de comités régionaux de coordination et de promotion du volontariat (CRCPV) créés/ Nombre de comités départementaux de coordination et de promotion du volontariat (CDCPV) créés.

- Le processus de la création de la base de données a démarré avec la mission collecte de données et d'identification des AOV sur toute l'étendue du territoire national à l'exception de la région de Dakar et des deux départements (Tambacounda et Madina Yorofoula)
- Le site du projet (site : www.senvolontaires.org) est régulièrement entretenu par un prestataire de service.
- Deux (2) sites ont été choisis dans les régions de Diourbel et Louga. Pour la région de Ziguinchor, un plan d'actions pour l'identification d'un site a été élaboré.
- L'antenne de Louga a démarré ses activités de village planétaire avec une causerie sur le paludisme et la bilharziose, séance qui été animée par le superviseur du district sanitaire en collaboration avec le chef du CADL de Keur Momar SARR en présence de trois (3) volontaires japonais, d' 1 volontaire américain et d' organisations locales volontaires.
- Un atelier a eu lieu du 13 au 19 Juin 2010, entre le CNCPV et le projet ACOPROV pour réfléchir sur l'harmonisation entre les trois antennes de la méthodologie de mise en œuvre des projets de Maison nationale des Volontaires, de Maisons régionales des Volontaires, de Villages planétaires, de cadres régionaux de coordination et de promotion du Volontariat et Cadre légal et réglementaire.

- La rencontre CNCPV-ACOPROV a permis d'harmoniser les compréhensions des acteurs et des membres du CNCPV.
- Neuf (09) CDCPV et trois (03) CRCPV ont été créés dans les trois régions pilotes.
- Une mission d'information et de reconnaissance du CNCPV a permis de renforcer l'engagement pris par ces comités départementaux et régionaux à œuvrer pour la coordination et la promotion du volontariat.

Produit 2 : La maison des volontaires est mise en place et est fonctionnelle

Indicateurs/ Cibles : Recrutement d'1 Coordonnateur ; 1VNU-I, 1 VNU-N, 1AAF et 1 VNN Assistant / Comptable des Matières ; 1 chauffeur/

- L'équipement de la Maison des Volontaires a été complété avec l'acquisition de matériels informatiques, fournitures et mobilier de bureau.
- La mise en place d'un fond documentaire a débuté.
- L'effectif de la coordination a été renforcé par une VNU- nationale, en qualité d'Assistante de direction, chargée de la comptabilité des matières

Produit 3 : Les antennes régionales de la maison des volontaires sont mises en place et sont fonctionnelles

Indicateurs/ Cibles : Nombre de VNU-N par antenne/ Equipement et fourniture de bureau de 3 antennes

- Les effectifs des antennes de Ziguinchor et Diourbel ont été complétés par le recrutement de deux (2) VNU nationaux
- Chaque antenne régionale ACOPROV reçoit régulièrement des fournitures de bureau pour son fonctionnement.

Composante 3: Mettre en place les outils de promotion du volontariat

Produit 1: Un cadre légal et réglementaire sur le volontariat est défini
Indicateurs/ Cibles : Un texte de loi sur le volontariat adopté/ Nombre de textes réglementaires pris

- L'avant-projet de loi sur le volontariat est disponible et transmis à la tutelle pour introduction dans le circuit d'approbation
- 2 avant-projets de décrets disponibles et transmis à la tutelle pour introduction dans le circuit d'approbation

Produit 2: Un Programme National de Volontariat est élaboré et validé
Indicateurs/Cibles : Un document final (du PNV) disponible/ Le projet d'acte de création du PNV soumis à l'autorité compétente.

- Un atelier national a procédé à la validation du programme
- Le document du PNV a été transmis à la tutelle

Produit 3: Une stratégie de promotion du volontariat est mise en œuvre

Indicateurs/ Cibles : Nombre d'outils de promotion du volontariat mis en place/ Nombre de campagnes de sensibilisation organisées/ Nombre de SNV+JIV appuyés/ Nombre de microprojets réalisés par le CV3A/ Nombre de sessions de renforcement des capacités organisées

- L'Ecole Nationale d'Economie Appliquée (ENEA) a été identifiée pour un partenariat incluant des études dont celle de l'impact du volontariat sur la contribution économique du volontariat dans le PIB en particulier et dans le développement économique et social, mais aussi, sur l'élaboration d'un outil ou d'une méthodologie nationale d'évaluation de la contribution du volontariat.
- Le Projet a accompagné le CNCPV et la Direction de l'Assistance Technique dans toutes les étapes de l'organisation. Il a aussi contribué au budget de l'activité.
- Le CV3A a été appuyé pour l'installation de deux antennes dans les nouvelles régions de Kaffrine et Kédougou. Cette association a, en plus, bénéficié d'équipement en matériel informatique et de bureau pour son siège à Dakar et pour ses antennes de Louga, Diourbel et Ziguinchor. L'antenne ACOPROV a accompagné le processus de renouvellement du bureau de la section de cette association à Louga.
- L'antenne de Louga a également bénéficié d'un appui financier pour réhabiliter un local devant lui servir de siège.
- Les activités réalisées par le CV3A ont porté sur l'organisation d'un séminaire sur l'environnement et la gestion communautaire des déchets. Le CV3A de Diourbel a bénéficié d'un financement pour une activité de reboisement urbain (espace vert).
- Au niveau national, un atelier de formation sur l'Approche de Développement Basée sur les Droits Humains (ABDH) et une rencontre CNCPV/ACOPROV sur le village planétaire, la maison des volontaires et le cadre légal ont été réalisés. Sur demande des participants, la formation sur l'ABDH a été sanctionnée par une attestation de participation.
- A Louga, deux formations sur la gestion organisationnelle, financière et les techniques de communication ont été organisées :
- 27 membres du CDCPV sur la gestion des organisations, le leadership et les techniques de communication et 21 volontaires membres des associations de volontaires.
- Le site (www.senvolontaires.org) a été actualisé, les supports de sensibilisation aux OMD destinés au potentiel de volontaires internationaux y sont consignés.
- Des dépliants et des « flyers » de même qu'un film documentaire destinés à la sensibilisation des organisations d'envoi de volontaires pour orienter leurs futures interventions aux Sénégal vers des activités prioritaires contribuant effectivement à l'atteinte des OMD et à la lutte contre la pauvreté, ont été conçus. Ces outils de communication sont également destinés à la mobilisation des ressources auprès des partenaires qui appuient le volontariat.

Composante 4 : Assurer une gestion réussie du projet

Produit 1 La coordination et la gestion efficaces du projet sont assurées

Indicateurs/ Cibles : Nombre de réunions de coordination/ Nombre d'audit organisé/ Montant à rechercher

- La coordination et la gestion du projet sont assurées au titre de l'année 2010, avec notamment des réunions de coordination mensuelles.
- Trois nouveaux VNU nationaux ont été recrutés (une VNU assistante de direction à la coordination et 2 VNU spécialistes affectés aux antennes de Diourbel et Ziguinchor en complément d'effectif.
- Les rapports trimestriels d'activités ont été régulièrement transmis à la CAP/DDI.
- L'Ambassade de France a octroyé une enveloppe de quarante six millions cinq cent trente neuf mille deux cents vingt francs CFA (46.539.220 francs) au cours de l'année 2010.
- La mobilisation des ressources se poursuit avec notamment un plan de contact plus ciblé et un suivi régulier assuré par l'équipe de coordination et la tutelle. A ce titre, une requête a été introduite auprès des autorités koweitiennes.

Produit 2 : Un dispositif de suivi-évaluation-contrôle est défini et est fonctionnel

Indicateurs/ Cibles : Nombre de missions de suivi de terrain organisées par la coordination/ Nombre de missions de suivi de terrain organisées par les antennes/ Nombre de missions de suivi de terrain organisées par les antennes

- Trois (3) missions de suivi de terrain organisées dans chacune des 3 antennes puis une (1) à Thiès dans le cadre des activités de l' AVAMS.
- Une mission d'auto-évaluation a été organisée dans les 3 antennes (4 à Ziguinchor, 20 à Louga et 8 à Diourbel). L'analyse des données issues de cette activité est en cours. Les résultats vont permettre de renforcer les données de base du projet.

Produit 3: Un plan de communication est mis en œuvre

Indicateurs/ Cibles : Nombre de supports élaborés et diffusés/

- Tous les supports visuels, écrits et audio prévus pour l'année 2010, ont été produits et distribués.
- Les campagnes de sensibilisation programmées ont été organisées dans les antennes ACOPROV.

Arrangement institutionnel

L'ancrage du projet "Appui à la Coordination et Promotion du Volontariat" est double:

- l'ancrage administratif est assuré par la Délégation à la Réforme de l'Etat et à l'Assistance Technique, Secrétariat Général de la Présidence de la République (le Délégué à la Réforme de l'Etat et à l'Assistance Technique est le directeur du projet et président du comité de pilotage)
- l'ancrage technique est assuré par la Direction de l'Assistance Technique qui est aussi une structure (un service) de la Délégation à la Réforme de l'Etat et à l'Assistance Technique.

Liées à ce problème de double ancrage, des lenteurs dans la prise de décisions sont constatées et ont existé au démarrage du projet mais au moment de l'évaluation, ces lenteurs se sont estompées.

Volet finance

- **Taux de réalisation**

Le taux d'exécution financière du PNUD est à 46 %, celui du VNU à 95 %, A. France : 40 % et le gouvernement : 58%. Le taux d'exécution financière total de ACROPOV pour l'année 2010 est de 72 %.

Concernant le taux d'exécution budgétaire total, il est de 73 %, celui du PNUD : 58 %, VNU : 94 %, A. France : 40 %, et le gouvernement : 29 %

- **Contraintes liées à la mobilisation des fonds :**

Malgré la mise à disposition de cinq (5) millions de dollars US, la mobilisation des fonds additifs posent problème. Les effets de la crise ont eu des répercussions sur la mibilisation des ressources nonobstant le retrait de la banque mondiale du fonctionnement des ARD qui ne leur permettent plus de supporter les charges des antennes ACOPROV sans une contre partie financière De ce fait le maillage reste faible. De plus, les retards notés sur le financement des cycles de projet, et surtout l'absence de fonds au premier trimestre 2010, du fait des lenteurs administratives du côté du PNUD ont des conséquences sur « la vie du projet ».

Recommandations

Au Pnud :

- Vu les réalisations faites par le projet notamment la prise en compte des besoins des populations, les responsables estiment qu'il serait très louable de mettre en place un deuxième cycle de projet qui s'étendrait sur l'ensemble du pays pour permettre de mieux capitaliser l'expérience.
- Compte tenu de leur valeur ajoutée en matière de Communication/ sensibilisation sur les OMD et particulièrement, l'axe développement économique et social, les responsables préconisent que ce volet leur soit confié.

- Accompagnement de proximité (financière et technique)
- Les grands programmes pourraient mutualisés leurs ressources et faciliter la mise à disposition des moyens capables de stimuler le volontariat.

Au gouvernement:

- Mise en place d'un minimum de ressources
- Renforcement de la contribution du BCI
- Les procédures de mobilisation des fonds par le titre 5 sont jugés lourds, les responsables préconisent donc une mobilisation de ressources par le Titre 6 (ouverture d'un compte au Trésor)
- Accompagnement de proximité plus ressenti

Leçons tirées:

- Retard dans la mise en place d'un outil sur le volontariat n'a pas été sans conséquence sur la légitimité et la viabilité du projet.
- Le volontariat est un instrument permettant aux pouvoirs publics d'accéder aux besoins de développement des populations.
- Le volontariat est un jugement de compétences exploitable pour une meilleure gestion du développement.
- L'insuffisance de moyens est un frein au développement du volontariat.

Programme d'appui à la lettre de politique sectorielle micro-finance (PA/LPS)

Ce programme appui la lettre de politique sectorielle de la microfinance qui est la stratégie nationale en matière de microfinance. Ce Programme vise à contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et s'inscrit dans les orientations stratégiques de la LPS/MF. En permettant aux populations d'avoir accès aux services financiers et de créer des activités génératrices de revenues, le programme contribue à la réduction de la pauvreté et à l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement.

L'objectif principal du programme est de favoriser l'accès durable des populations pauvres, notamment les femmes, et les micros, petites et moyennes entreprises aux services financiers par une amélioration qualitative et quantitative de l'offre de produits et services financiers, grâce à des SFD viables et intégrés au secteur financier. De manière spécifique il s'agit :

1) d'harmoniser le cadre institutionnel du secteur de la microfinance;

2) d'améliorer le cadre légal et règlementaire du secteur de la microfinance;

3) de développer une offre viable et pérenne de produits et services adaptés, diversifiés et en augmentation notamment dans les zones non encore couvertes par les SFD professionnels ;

4) d'établir des relations entre les SFD et les banques et autres fonds d'investissement en vue d'une intégration progressive des marchés financiers;

5) gérer et coordonner le PA/LPS de manière efficace.

Ce projet a une durée de cinq ans et est à son troisième année d'exécution. C'est un projet original et transversal qui renforce le paysage financier et est en collaboration avec plusieurs projets/programmes grâce aux ateliers de synergie organisés par la CAP. Plusieurs conventions ont déjà été signées avec d'autres projets financés par le PNUD notamment le PADEL/PNDL, le projet plate-forme, le PGIES et d'autres conventions sont en cours avec le PRP et le PALAC. Le programme a deux modalités d'exécution, l'exécution nationale (NEX) et l'exécution directe (DEX), de part et d'autre l'accès aux ressources s'est beaucoup amélioré.

ACQUIS	**FAIBLESSES**
- La mise en cohérence de l'intervention dans le domaine de la micro finance - Les décaissements opérés sur les fonds sous Exécution Directe se sont nettement améliorés par rapport à ceux de l'année 2009 et cela a contribué au relèvement du niveau des investissements aux différents partenaires bénéficiaires.	- le démarrage tardif du programme présage que tous les objectifs ne seront pas atteints - le déficit d'information des SFD et leur temps de réaction qui est souvent long, les SFD n'ayant pas un bon système d'information. Sans une information financière fiable la CEP ne peut pas procéder à l'évaluation correcte des dossiers. - la faiblesse financière des institutions : certaines d'entre elles traversent des difficultés liées à l'augmentation de certains portefeuilles à risque dues non seulement à une situation économique difficile mais également a une mauvaise politique de crédit ou à un mauvais choix des clients et un manque de suivi permanent et régulier. - les institutions financières appuyées pour étendre leurs produits ne développement pas de nouveaux produits mieux adaptés au monde rural surtout à l'endroit des femmes.
POTENTIALITES Le secteur de la microfinance connait un essor fulgurant dans le contexte des pays en développement mais les institutions de la microfinance ont tendance à se positionner, de par leurs pratiques, comme les banques classiques. C'est pourquoi beaucoup d'observateurs pensent qu'elles appauvrissent plus qu'elles ne sortent de la pauvreté les couches défavorisées. Dans ce contexte, le PA/LPS se pose comme un acteur de consensus qui peut servir d'arbitre entre l'offre de service en microfinance et la demande en veillant à la mise en place du dispositif juridico-institutionnel approprié.	**OBSTACLES** Le problème de la mobilisation des ressources que le programme a connu au début n'est plus d'actualité mais les ressources financières provenant du PNUD baissent d'année en année, ce qui réduit la marge de manœuvre du programme.

Réalisations

Produit 1 : harmoniser le cadre institutionnel du secteur de la microfinance

Indicateurs/cibles : Les activités de l'APSFD dans le plan de communication du secteur sont réalisées ; 1 atelier de formation du personnel organisé ; Un atelier de formation des membres du CNC organisé ; Trois rencontres de concertation sur l'évolution du secteur organisés ; Un atelier de sensibilisation des acteurs du secteur sur les bonnes pratiques de la Microfinance ; Trois Protocoles signés avec d'autres projets et programmes.

- Les activités de l'APSFD dans le plan de communication du secteur de la microfinance ont démarrées avec notamment le lancement de la campagne d'information et de sensibilisation sur la signature de la convention collective de la branche des systèmes financiers décentralisés au Sénégal et l'organisation de la semaine de la Microfinance à Ziguinchor
- La Direction de la Microfinance a organisé avec l'appui du PALPS une session de formation sur « leadership, team building et gestion des équipes »
- Le Comité National de Coordination (CNC) a organisé une session de formation pour ses membres sur le thème « éducation financière » et trois réunions de concertation sur le secteur
- PALPS a cosigné des protocoles d'une part avec PROGERT et CAURIE ; Une ligne de crédit est mise en place par le programme plateformes ; le PALPS a facilité la signature du protocole entre PALAC et U-IMCEC pour le financement de projets initiés par les victimes de mines en Casamance ; Le PALPS et le PADEL/PNDL vont signer un accord cadre pour harmoniser leur schéma d'intervention dans l'appui aux porteurs d'initiatives ou de projets ainsi qu'aux personnes disposant d'une activité économique dans les zones d'intervention

Produit 2 : améliorer le cadre légal et règlementaire du secteur de la microfinance

Indicateurs/cibles : Des guides d'information sur la nouvelle loi ; Des exemplaires du nouveau référentiel comptable des SFD ; 03 Sessions de sensibilisation sur le nouveau cadre légal et réglementaire des SFD

- La Direction de la règlementation et de la Supervision des SFD (DRS/SFD) a procédé à l'acquisition et la diffusion de 500 exemplaires du nouveau référentiel comptable pour le compte des SFD. Elle a reçu 500 exemplaires de la nouvelle loi portant règlementation des SFD qu'elle a distribués lors des trois caravanes de sensibilisation sur le nouveau cadre légal des SFD
- La DRS/SFD va par ailleurs acquis un onduleur industriel à usage domestique déjà commandé par le PNUD sur demande du FENU

Produit 3 : développer une offre viable et pérenne de produits et services adaptés, diversifiés et en augmentation notamment dans les zones non encore couvertes par les SFD professionnels

Indicateurs/cibles : Nombre de SFD sélectionnés ; Nombre de SFD appuyés et accompagnés ; Une étude portant sur l'état des lieux de la finance rurale ; Un atelier de formation des SFD et prestataires techniques sur les outils de développement de nouveaux produits ; Une étude de marché sur les nouveaux produits ; 2 ateliers de vulgarisation des nouveaux produits ; Nombre de SFD appuyés pour l'extension en zone rurale ; Nombres de SFD bénéficiaires d'appui en services non financiers ; Une session de sensibilisation sur l'épargne.

- Les six (6) SFD sélectionnés par le premier CIP ont signé leur accord de subvention avec le PALPS et ont reçu la première tranche de leur appui institutionnel pour la mise en place d'un SIG, l'appui à l'extension en milieu rural et le renforcement des capacités ou l'obtention d'assistance technique

  - Le programme a organisé un atelier de vulgarisation de trois nouveaux produits déjà expérimentés par PAMECAS dans le cadre du projet AESOR financé par l'ACDI. Il a également organisé pour le compte des SFD un atelier sur la gestion du crédit
  - La CEP a effectué six missions de suivi/accompagnement pour vérifier le niveau de mise en œuvre des projets d'extension financés par le Programme
  - La CEP a organisé une mission d'information et de sensibilisation des SFD de la région de Kolda avec l'appui de l'ARD ainsi qu'une mission d'information et de sensibilisation du Personnel Technique et des Elus de l'UMECAS à Thiès.
  - Des sessions de renforcement de capacités ont été organisées au profit des SFD.
  - Trois (3) études de faisabilité pour une transformation institutionnelle des SFD appuyés par HUNGER PROJECT, CARITAS et de l'organisme SEN'FINANCE ont été réalisées dans le cadre de la réutilisation du fonds PEJU
  - L'étude sur la finance rurale est réalisée et le dernier rapport provisoire a été déposé au mois d'août. La restitution des résultats de cette étude est prévue pour janvier 2011.
  - Les appuis aux six SFD sélectionnés par le comité d'investissement au cours du premier semestre 2010 sont orientés vers l'implantation ou le renforcement de points de services en milieu rural
  - Le SFD PAMECAS a fini la construction et l'équipement des quatre (04) caisses : Foundiougne, Fimela, Sokone et Bayakh qui ont démarré les opérations depuis le mois d'août 2010. Il a déjà acquis les trois guichets mobiles

Produit 4 : établir des relations entre les SFD et les banques et autres fonds d'investissement en vue d'une intégration progressive des marchés financiers

Indicateurs/cibles : Nombre de SFD bénéficiaires de ligne de crédit ; Nombre d'ateliers de formation sur la production de l'information financière.

- Le programme avait octroyé en 2009 deux lignes de crédit à CAURIE-MF et à la MEC FEPRODES dont les montants respectifs de 150 millions de Francs CFA et 50 millions de F CFA ont été entièrement décaissés au cours de l'année 2010.

- Le programme a également organisé une session sur « les systèmes d'information et de gestion des SFD » pour le compte des institutions partenaires. Au total 19 SFD ont été représentés à cette session de formation

Produit 5 : gérer et coordonner le PA/LPS de manière efficace.

Indicateurs/cibles : Existence d'un dispositif de suivi-évaluation ; Nombre de missions de terrain organisées.

- 02 ateliers de renforcement de capacités planifiés et réalisés
- L'Expert en Microfinance, chargé du suivi-évaluation a participé au séminaire du SETYM sur « la définition et l'implantation de systèmes de suivi-évaluation ».
- La CEP dispose de fonds nécessaires à son fonctionnement
- Les salaires et charges sociales prévues et le recrutement de 02 assistants de recherche
- La version finale du dispositif de suivi-évaluation-contrôle (DISEC) du PALPS a été validée
- Les rapports d'activités trimestriels, les rapports de mission de terrain et les rapports sur les indicateurs de performance des SFD signataires de convention avec le PALPS sont régulièrement élaborés et transmis aux partenaires du programme.
- Le CEP a conduit six missions d'appui technique et de suivi des institutions partenaires

Arrangement institutionnel

Le Programme est sous deux exécutions : Exécution Nationale (NEX) et Exécution Directe (DEX).

Volet finance

- **Taux de réalisation**

- Le Taux Exécution Budgétaire (TEB) de 85,32 % concerne le NEX et prend en compte les paiements directs effectués par le PNUD sur le budget annuel du PALPS ; alors que le Taux d'Exécution Financière (TEF) est plus de 94,42% :
- Au niveau du DEX, le TEB est actuellement à 43,10% pour l'ACDI et 69,75% pour le FENU. Cependant, il faut noter que des engagements d'un montant de 264.500. 583 FCFA (255 millions ACDI et plus 9 millions FENU) sont en cours de traitement.

- **Contraintes liées à la mobilisation des fonds**

A la lecture des taux d'exécution financière et budgétaire on s'aperçoit qu'il y a un niveau de décaissement satisfaisant en 2010. Ainsi, des efforts considérables ont été réalisés.

Si le décaissement des différents engagements est opéré avant le 15 décembre 2010, le Programme aura atteint un taux d'exécution budgétaire de 100 %. Mais à l'état actuel seuls les fonds du PNUD sont virés dans le compte bancaire du PALPS, par conséquent le TEF concerne essentiellement les fonds alloués par ce bailleur. Au 31 décembre 2010, il est de 94,42 %. (Sources: bilan d'activité 2010) La mobilisation des ressources financières du FENU s'est par ailleurs beaucoup améliorée.

Recommandations

Au PNUD

- Augmenter l'appui financier au programme à cause de la multiplicité des demandes de partenariat
- Consolider les avancés dans la mise à disposition des fonds
- Insister sur la gestion accès sur les résultats
- Pour tous les projets/programmes avec une composante : développement d'activités génératrices de revenus il faut développer une collaboration avec les projets d'offre de service financier
- Le PNUD doit développer l'articulation entre tous les projets qu'il finance

Au Gouvernement

- Assainir l'environnement juridique du secteur de la microfinance

Au Projet

- Maintenir le dispositif de suivi/évaluation au niveau des programmes ;
- Faire accompagner les SFD par l'appui d'assistants de recherche pour identifier leurs besoins réels et pour bien renseigner le formulaire de demande d'appui ;
- Mettre l'accent sur le renforcement de capacités des personnels de SFD pour améliorer les performances financières et sociales ainsi que le processus de passation de marchés ;
- Simplifier les processus de contractualisation avec les SFD pour raccourcir les délais de décaissement.

Leçons apprises

- L'accompagnement par la CAP est extrêmement important selon les acteurs du programme car cela leur permet d'être réalistes dans la planification stratégique. Les renforcements de capacité par le CAP sont sujet utiles. L'existence d'un organe de contrôle permet de mieux travailler, d'être vigilent et d'éviter des erreurs dans l'exécution des programmes, les audites se faisant annuellement. L'exécution nationale est perçue comme étant plus pertinente.
- Les rapports d'activité trimestriels contribuent à plus de clarté
- Les ateliers de planification permettent d'avoir plus de visibilité
- Les comités de pilotage sont essentiels
- La mise en synergie avec d'autres projets et programmes NEX d'une part et les convergences développées entre projets/programmes et institutions de microfinance partenaires du PALPS, d'autre part, ont permis de rationaliser les ressources financières et de maximiser les résultats obtenus.

Les Projets transversaux : Genre, VIH/Sida.

Les programmes transversaux sont en cours notamment l'appui à la stratégie de lutte contre le VIH/Sida, la promotion de l'analyse genre et des droits humains.

En accord avec les principales orientations en matière de politique de genre, le PNUD a opté pour l'intégration du Genre dans ses quatre domaines d'intervention. En collaboration avec le gouvernement, il a mis en place des programmes et projets qui ont pris le genre dans la planification de leur budget.

Volet Genre

Réalisations

- Renforcement des capacités des femmes et institutionnalisation du genre dans un processus d'accompagnement de la loi sur la parité pour son effectivité et le renforcement de la cohésion du caucus.
- Mise en place de ligne de crédit pour permettre aux femmes de mener des activités génératrices de revenus
- Processus d'élaboration du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) I et II.
- Mise en œuvre du projet Equité, Genre dans la Gouvernance Locale- GELD pour le renforcement de la prise en compte des besoins des femmes et des filles dans la planification du budget de la communauté à travers l'appui budgétaire.

Volet VIH/SIDA

Réalisations:

- Mise en place d'un mécanisme de financement d'activités génératrices de revenus en faveur des PVVIH.
- Formation des membres du réseau national des personnes vivant avec le VIH(RNP+) ; la mise en œuvre de 16 projets pour des associations des personnes vivant avec le VIH/Sida dans les régions de Kaolack (9), Diourbel (2), Fatick (1), Matam (1), Louga (1), Tambacounda (1) et Ziguinchor (1) ;
- En partenariat avec la coopération Luxembourgeoise, appui au projet de prévention du VIH/SIDA en direction des personnes en situation de handicap et la réalisation d'un livre de sensibilisation en braille

Concernant le renforcement des capacités nationales

- Renforcement des capacités des acteurs du secteur public, secteur privé et de la société civile ;
- Renforcement des capacités du Ministère des Finances et du CNLS en matière d'intégration du VIH/SIDA :
- Une assistance technique au CNLS pour l'élaboration des documents stratégiques tels que le plan stratégique national, le plan de communication, le plan de suivi-évaluation en mobilisation, la proposition du CCM à la série 6 et 8 du Fonds Mondial ;
- Appui à l'élaboration et au vote de la loi sur le VIH/SIDA

Recommandations:

Au Gouvernement

- Renforcement des capacités du personnel du bureau régional, du personnel des projets/programmes et des partenaires nationaux sur la thématique

Au PNUD

- Renforcement des ressources financières et humaines. Face au déficit de ressources substantielles genre, des projets spécifiquement genre devraient être envisagés pour une meilleure généralisation à l'échelle nationale.
- Renforcement du personnel de l'entité Genre et redynamisation de l'Equipe genre du Bureau avec des TDRs clairs pour les membres.
- Faire le suivi-évaluation de l'impact du mainstreaming du genre dans l'atteinte des résultats.

Leçons apprises :

- Pour une meilleure appropriation des sessions de formation, les exercices pratiques les manuels simplifiés et adaptés devraient être favorisés.

VIII - RECOMMANDATIONS GENERALES

Recommandations au PNUD:

- Mise en cohérence des modalités d'exécution.
- Révision des cycles de projet.
- Harmoniser le système de rapportage.
- Fédérer les projets environnementaux dans des objectifs communs et en faire un grand programme domicilié dans une ou plusieurs directions nationales.
- Assurer la continuité dans la mise à disposition des ressources entre deux phases de projet.
- Renforcer le rôle de la partie nationale dans la coordination afin de garantir la validité de la démarche de projets conjoints: PVM, PASEF.
- Les administrateurs de programmes du PNUD pourraient renforcer leur appui technique à l'endroit des chefs de projets pour leur faire bénéficier de l'expérience multilatérale du PNUD.
- Harmonisation des modalités d'intervention des agences SNU au niveau des projets/programmes en collaboration la partie nationale.
- Mettre en place un dispositif dédié à l'élaboration du rapport national sur le développement.

Recommandations au Gouvernement

- Mobilisation de la contre partie nationale
- Accompagnement de proximité plus ressenti.
- Une prise en main de l'élaboration du rapport national de développement en mettant en place un cadre structurel de réalisation et en contractualisant avec les institutions de recherche ou d'expertise pour des rapports attrayants et référentiels en développement
- Poursuivre le travail de formation sur les procédures NEX pour une meilleure appropriation des programmes
- Travailler à construire des référentiels communs et partagés qui associent tous les acteurs à l'exécution nationale.
- Favoriser l'utilisation de la modalité NEX avec une option également de « Gestion groupée » pour les futurs projets conjoints.

Recommandations aux Projets:

- Meilleure appropriation des procédures DEX et NEX.
- Capitalisation des expériences
- Mutualisation avec les autres projets
- Meilleure communication à l'endroit du public
- Travail de veille et de mobilisation de ressources complémentaires pour leur projet
- Porteur de proposition concernant la mobilisation des ressources
- Contribution à l'élaboration du rapport national sur le développement
- Dialogue avec les autres acteurs de développement: société civile, collectivités locales
- Implication dans l'animation pour un renouvellement des modèles de développement.

Recommandations aux coopérations bilatérales:

- Partager ouvertement leur analyse avec le PNUD en favorisant les cadres de concertation communs ou en s'impliquant à l'animation de ces cadres.
- Favoriser la synergie des programmes qu'ils soutiennent avec ceux appuyés par le PNUD.

Annexe 2 : Matrice des résultats - Réalisations 2010 aux regards des objectifs (sous programme 1)

Eléments de référence du DSRP II	OMD : OMD 1, 2,3,4,5,6,7 et 8			Axe :
Eléments UNDAF	Secteur :			
	Axe Stratégique de coopération de l'UNDAF : Gouvernance et promotion du partenariat pour le développement			
	Effet UNDAF 3 : La participation effective de tous les acteurs concernés, l'efficacité, la transparence, l'équité de genre, la promotion des droits humains et du développement durable sont renforcées dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et programmes de développement			
Effets escomptés	**Produits escomptés**	**Indicateurs de produits/Cibles**	**Réalisations 2010**	**Observations**
Effet recherché n°1 : Renforcement des capacités de pilotage, de mise en œuvre et de suivi des cadres stratégiques de référence (DSRP, OMD, NEPAD). Indicateur : Degré d'harmonisation et d'opérationnalisation des cadres de référence en tenant compte des dimensions genre, droits humains et développement durable Degré d'harmonisation et de fonctionnalité des mécanismes de S&E Ligne de base: Efforts de planification et d'articulation DSRP/OMD/SCA Harmonisation des bases de données nationales et sectorielles	**Produit n° 1.1 :** La planification et la programmation participative pour la mise en œuvre du DSRP II sont renforcées **Produit n° 1.2 :** L'Observatoire national de suivi de la pauvreté et des conditions de vie et du développement humain rendu opérationnel. **Produit n° 1.3 :** Les Rapports nationaux OMD et RNDH publiés et intégrant des perspectives sur l'équité de genre **Ligne de base** Les plans valorisés ;d'investissement en faveur des OMD réalisés dans 8 secteurs, validés pour 4 secteurs, et 2 tables rondes finalisées (eau et assainissement, environnement) Standardisation des bases de données et la formulation du projet de mise en place de l'Observatoire ; Le renforcement des capacités de Suivi-Evaluation est engagé à travers le réseau sénégalais de suivi-évaluation (y compris site Web du réseau sénégalais de S&E) Deux Rapports OMD publiés, 3ème rapport OMD et RNDH (2006) en phase de publication	Degré de conformité de la mise en œuvre du DSRP avec les priorités OMD, SCA, NEPAD, PNBG, Stratégie nationale de Lutte contre le VIH/SIDA (Rapport d'avancement annuel et d'évaluation du DSRP II)/**Cibles** : les POR et POS intègrent les OMD, SCA, PNBG actualisé Disponibilité de base de données, d'un tableaux de bord, et de rapports édités au niveau national et décentralisé sur la pauvreté et le DHD/**Cible :** Profil de pauvreté édité à mi-parcours de la mise en œuvre du DSRP (Rapports d'activités/ d'évaluation des outils méthodologiques de l'Obs.). Périodicité de la publication du Rapport des OMD et du RNDH (Rapports d'activités des comités OMD et du Forum National pour le RNDH)/**Cible**: Rapport OMD établi à mi-parcours du DSRP; RNDH publié tous les 3 ans.	L'élaboration du rapport national sur le développement humain L'appui à la réalisation de l'enquête suivi de la pauvreté Une étude prospective Sénégal 2035 Le rapport national et les rapports de suivi régionaux sur les OMD Un modèle de simulation macroéconomique élaboré Facilitation du dialogue politique et la reformulation du DRSP pour l'intégration du VIH/SIDA Renforcement de capacités des commissions en charge de l'élaboration du DRSP Appui à l'opérationnalisation du système d'information de la gestion des flux d'aide au développement et de l'assistance technique Au plan opérationnel : Le processus de ciblage de 4 CPDM est achevé et la planification des besoins réalisés 3 ateliers de formation en suivi-évaluation, SSPS, Excel, base de données Les dispositifs de suivi-évaluation des PLCP sur la pauvreté et la vulnérabilité sont opérationnels (BADIS, LDB, SIPLCP, Entrepôt). Modernisation des outils de gestion de l'administration (équipement informatique) Mécanisme de financement d'AGR pour les PVVIH à travers (PNID/ PRP) Recrutement d'assistants parlementaire mis à la disposition de la commission des lois de l'Assemblée Nationale.	La dimension participative devrait être privilégiée dans les questions de gouvernance et de réforme de l'administration La capitalisation des processus pour passer à une échelle plus large assurer la réplicabilité. Insister sur les complémentarités entre projets pour une meilleure qualité des partenariats stratégiques La validation politique de certains documents cadres nécessite un plaidoyer plus soutenu.
Effet recherché n°2 : Un environnement institutionnel plus propice au développement et axé sur le partenariat public/privé/société civile et une gestion rationnelle de l'APD. **Indicateur/ligne de base** Indicateurs de suivi de la Déclaration de Paris (enquête annuelle sur le suivi de la Déclaration de Paris)	**Produit n°2.1:** La gestion des programmes et projets est mieux alignée (CAP) et harmonisée conformément au plan d'action de Paris. **Produit n° 2.2 :** Les capacités nationales pour une intégration meilleure dans le commerce mondiale sont renforcées (CI) **Produit 2.3 :** La promotion du volontariat en appui aux OMD/DSRP est renforcée **Ligne de base :** Elaboration de la base des données des programmes et projets (CAP) Le diagnostic et le Plan d'action relatifs au CI sont disponibles Schéma rénové du mécanisme de coordination et de concertation des Renforcement des capacités de pilotage, de mise en œuvre et de suivi des cadres stratégiques de référence (DSRP, OMD, NEPAD). **Partenaires au développement** Elaboration du RCD transférée au Gouvernement. Inexistence d'un vison articulé du volontariat comme outil de développement et faible ancrage institutionnel de la coordination et de la promotion du volontariat	Degré d'alignement des procédures d'exécution des programmes et projets avec les procédures nationales (CAP) et degré de coordination de l'APD/Cibles: Augmentation sensible du portefeuille de programmes et projets de la CAP et leur alignement avec les procédures nationales; mécanisme révisé de coordination et de concertation des partenaires mis en œuvre. Degré de promotion du volontariat pour les OMD/DSRP/ Cibles : la maison des volontaires est opérationnelle; un cadre légal et réglementaire sur le volontariat est élaboré et le recours aux volontaires promus.	Ateliers de synergie organisés par la CAP sur le suivi des projets, l'exécution des budgets, les procédures d'exécution des projets, les mécanismes de suivi évaluation des projets, les mécanismes de coordination entre les projets suivi par le PNUD. Appui au comité national du dialogue social et plateforme des acteurs non étatiques Mise en place des comités nationaux, régionaux et départementaux. Atelier national sur la consolidation du plan de convergence des projets et programmes de l'exécution nationale Deux ateliers sous-régionaux sur la mise en œuvre de ce plan à Louga et Diourbel par ACROPOV. Antenne ACROPOV Louga, PRP et district sanitaire de Linguère ont organisé des actions de sensibilisation et de dépistage du VIH et la mise en place de conseils de quartier. Mise en place de comité départementaux de développement et les comités locaux de développement à Diourbel et à Louga. Campagne de plaidoyer sur les OMD La définition du cadre légal pour le volontariat Association des cohortes volontaires du troisième âge Formation de 144 relais sur les OMD Validation du guide d'accès aux microprojets L'appui pour la consolidation d'acquis pour 5 projets	Mise à disposition tardive et faiblesse des fonds alloués aux programmes Reprofiler le PRP sur le FDL 3 et travailler le à l'accompagnement des porteurs de projet, suivi de proximité et viabilité sociale des projets Renforcement de la synergie entre les projets intervenants dans les mêmes domaines Besoin de renforcement des partenariats stratégiques pour l'initiation des pôles locaux de développement La difficulté de mobilisation des fonds dans un contexte de crise internationale (Fonds Bill et Mélinda Gates) Travailler à accroître la visibilité des actions de volontariat en tant instrument devant faciliter l'accès aux grands services de développement

Effet recherché n°3: Application effective des droits humains, de l'équité de genre et du développement durable dans les politiques et les programmes publics . **Lignes de base/Indicateur**: Nombre de Ministères ayant un budget programme /4 Ministères (CSRP)	**Produit n° 3.1 :** La programmation nationale, la budgétisation et les cadres de résultats stratégiques sont établis en tenant compte des questions de genre, de développement durable, et droits humains **Ligne de base :** DSRP intègre les questions de genre, VIH/SIDA et droits humains	Degré d'intégration du genre, du développement durable et de l'approche droit humain dans les cadres de programmation budgétaire à moyen terme et annuels (POS, POR, CDMT, budget annuel) **Cible :** La plupart des ministères partenaires ont intégrés les questions de genre, de développement durable et l'approche droit humain dans leurs cadres de programmation à moyen terme et annuels.	Prise en compte de la dimension Genre dans le DRSP 3 Renforcement des capacités des femmes Institutionnalisation du Genre dans un processus d'accompagnement de la loi sur la parité pour son effectivité Le renforcement de la cohésion du CAUCUS Lancement du projet Gender Equity and local Development (GELD) à Louga Mise en place de ligne de crédit pour les femmes Prise en compte de la dimension Genre dans les projets environnementaux (cercles de qualité Genre du Progert) Application du Gender Marker L'action du PNUD est remarquée en faveur de l'intégration des aspects du VIH dans le DRSP 2 Mise en place d'un mécanisme de financement, PVVIH Formation des membres du réseau national des PPVVIH Mise en œuvre de 16 projets pour des associations de PPVVIH Partenariat avec Coopération luxembourgeoise : appui au projet de prévention du VIH/SIDA en direction des personnes en situation de handicap et la réalisation d'un livre de sensibilisation en bright	Renforcement du personnel de l'entité Genre au PNUD et aux niveaux des projets.
Effet recherché n°4 : Les capacités des institutions parlementaires, judiciaire et de lutte contre la corruption sont renforcées pour leur permettre d'assurer leurs missions efficacement **Indicateur /Ligne de base:** Capacité de l'Assemblée Nationale de mener sa mission de contrôle effectif de l'action gouvernementale/ faibles capacités Rapidité dans le traitement des décisions de justice/Faible Capacité de l'Office de lutte contre la corruption de mener à bien sa mission/ Faible	**Produit n° 1.1 :** Programme de renforcement de l'assistanat parlementaire opérationnel **Produit n° 1.2. :** Programmes de formation des Députés dans l'élaboration et l'interprétation des textes législatifs et à l'approche genre réalisés **Produit n° 1.3. :** Capacité de la Commission nationale de lutte contre la non-transparence, la corruption et la concussion renforcée **Produit n° 1.4. :** Capacité de l'Inspection Générale de l'Administration de la Justice (IGAJ) renforcée, y compris dans l'approche droits humains et sur les questions de genre. **Ligne de base** Etude pour la mise en place de l'assistanat parlementaire est élaborée. Faible capacité technique des Députés Commission opérationnelle IGAJ opérationnelle	Degré de mise en œuvre du programme d'assistanat parlementaire (Rapport annuel du programme) Degré de mise en œuvre du programme de formation des Députés (Rapport annuel du programme) Degré de mise en œuvre du programme d'appui à la Commission (Rapport annuel de la Commission) Degré d'opérationnalisation du programme d'appui à l'IGAJ (Rapport annuel de l'IGAJ) **Cibles :** ND (PNBG en cours d'actualisation)	Elaboration d'un plan de développement stratégique du parlement et d'un plan de formation pour les parlementaires et le personnel administratif. Recrutement d'assistants parlementaires mis à la disposition de la commission des lois de l'Assemblée Nationale Réalisation du schéma directeur de la réforme de l'Etat qui constitue un cadre stratégique fédérateur avec à l'appui un dispositif de suivi-évaluation de ces réformes. Proposition de normes d'organisation des structures d'administration Elaboration d'un recueil de texte pour la déconcentration à l'attention des gouverneurs, préfets et sous-préfets. Accompagnement du processus de mise en œuvre d'une charte de la déconcentration Réalisation d'un audit organisationnel de la fonction publique qui a aboutie à une nouvelle structuration de la fonction publique (Direction générale de fonction Publique, Direction chargé de la gestion prévisionnelle des emplois et compétences) La modernisation des outils de gestion de l'administration (équipement informatique) et renforcement des capacités des agents de l'Etat en GRH. Mise en ligne des procédures administratives et implantation de bureau d'accueil Réalisation d'une étude visant à actualiser le cadre statutaire et juridique des agents de l'Etat Etude pour l'identification des sources de blocage du système d'évaluation par les compétences Etude technique pour l'unification des fichiers de la base de données de la fonction publique avec celui de la Solde	Privilégier la synergie dans les interventions en matière de politique de déconcentration et de décentralisation Le projet n'a pas les moyens de réaliser l'unification des fichiers de la base de données de la fonction publique avec celui de la Solde, il s'est juste chargé de réaliser les études techniques La simplification des procédures administratives constitue un nouveau défi auquel le PRECABG compte relever.

Effet recherché n°5: Les collectivités locales et les organisations communautaires de base (OCB) ont les capacités et disposent de ressources suffisantes pour participer au processus de la décentralisation et de la gestion du développement local **Indicateur:** Part relative des transferts de l'Etat aux collectivités locales (FDD et FECL) en pourcentage du budget de l'Etat hors dette Nombre de collectivités locales qui ont des budgets locaux sensibles au genre **Lignes de base** 2% (2003, DSRP) ; 50% (PNDL/CNDL) Renforcement des capacités de Suivi et d'Evaluation	**Produit n° 3.1 :** Cadre institutionnel et mécanismes opérationnels de mise en œuvre de la politique nationale de décentralisation mis en place. **Produit n°3.2 :** Programme de renforcement des capacités (planification, programmation, coordination, suivi et évaluation - y compris dans l'approche droits humains, genre et réponse au VIH/SIDA) des acteurs locaux mis en œuvre dans les zones de concentration du SNU **Produit n° 3.3:** L'efficacité des TIC et de l'E-Gouvernance est améliorée **Ligne de base :** Une approche novatrice utilisant les circuits financiers de l'Etat (Appui Budgétaire) Intranet Gouvernemental en place au niveau central	Etat d'avancement dans la réorganisation et l'opérationnalisation de la décentralisation (Textes de lois. –Décrets. - Rapports des organes de pilotage du développement local) Degré de mise en œuvre du programme de renforcement des capacités des acteurs locaux (rapport annuel du programme) Nombre d'Agences Régionales de Développement (ARD) disposant d'un site web et d'un accès à Internet et à l'intranet du gouvernement **Cibles :** ND (PNBG en cours d'actualisation) Tous les ARD ont un accès à Internet en 2010	Appui à la formulation et la mise en œuvre du DEL Financement du DEL dans ka région de Louga Renforcement des capacités des acteurs territoriaux pour la promotion du DEL Appui au pilotage stratégique du Secrétariat exécutif du PNDL et des ARD Harmonisation des interventions avec le plan de développement 2011/2016 Actualisation des documents de planification Ateliers de renforcement et de planification locale pour les acteurs locaux et les partenaires Ateliers conjoints avec le PA/LPS sur la nouvelle réglementation du secteur de la microfinance en faveur des SFD à Louga Validation du document de cadrage sur la méthodologie de la double planification locale Atelier d'habilitation pour la formation des équipes locales Révision du manuel du FDL Signature du protocole d'accord entre le FENU et le MEF Signatures de conventions avec les SFD Elaboration d'un plan stratégique sur l'autonomisation des MDL ADEL de Kébémer fonctionnelle Elaboration de quatre instruments d'opérationnalisation des MDL (manuel d'opération du FDEL, parcours de l'entrepreneur, manuel du GIC, plan stratégique de la MDL) Adoption des textes sur les statuts de la fonction publique locale Validation au plan technique du guide de la planification locale, du contrôle de légalité et la charte du partenariat Elaboration de manuels de procédures administratives et financières 23285000 accordés par les SFD dans le département de Kébémer	Les SFD ne disposent pas de systèmes d'information fiables Les institutions financières ne développent pas de nouveaux produits mieux adaptés au monde rural surtout à l'endroit des femmes Le processus de capitalisation débuté avec les MDL est une expérience à répliquer Le padel/pndl appuie les collectivités locales de la région de Louga pour qu'elles se dotent d'une vision du développement économique local afin de promouvoir les initiatives privées et la création de richesses et de contribuer au renforcement d'un cadre régional de coordination et de mise en cohérence des initiatives locales de développement économique.

Annexe 2 : Réalisations 2010 aux regards des objectifs: (sous programme 3)

Eléments de référence du DSRP II	**OMD : Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim** **Axe :** Création de richesses **Secteur :** Agriculture, Elevage, Emploi, Pêche, Artisanat, Appui aux PME, Infrastructures de soutien, Energie, Microfinance			
Eléments UNDAF	Axe Stratégique de coopération de l'UNDAF : Création de richesse, lutte contre la faim, protection sociale et développement durable **Effet UNDAF 1 :** La création et le Développement des micro, petites et moyennes entreprises apportent une contribution à la création de revenus, d'emplois décents, d'une sécurité alimentaire et d'une protection sociale au bénéficie des femmes et des jeunes dans les zones de concentration du SNU			
Effets escomptés	Produits escomptés	Indicateurs de produits/Cibles	Réalisations	Observations
Effet recherché n°1 : Capacités productives nationales améliorées **Indicateur /Ligne de base:** Taux d'investissement/23,5% du PIB (2006 - DSRP) Evolution de la déconcentration des activités économiques vers les régions	**Produit n° 1.1 :** Le potentiel des MPE et micro entreprises est valorisé et leur système d'appui renforcé dans les zones de concentration **Produit n° 1.2 :** Les capacités nationales pour la mise en œuvre de la Lettre de Politique Sectorielle sur la Micro finance sont renforcées. **Produit n° 1.3** : Le transfert des compétences des Sénégalais de l'extérieur est encouragé au profit de la mise en œuvre du DSRP/SCA **Ligne de base** Une centaine de MPE/Micro projets en place Lettre de Politique Sectorielle sur la Micro finance adoptée 7 Sénégalais de l'extérieur sont définitivement rentrés au Sénégal pour mettre à profit leurs connaissances et expertises	Nombre. de MPE/Micro projets établis par an dans les zones de concentration (descriptifs des MPE/micro projets) Degré de multiplication et de renforcement des capacités des institutions de micro finance Nbre de Sénégalais de l'extérieur ayant participé au programme TOKTEN et s'étant définitivement installés au Sénégal; total des ressources mobilisées en appui aux activités du TOKTEN **Cibles :** Au moins 100 nouvelles MPE/Micro établies par an Accès renforcé aux services de la micro finance TBD	La mise en cohérence de l'intervention dans le domaine de la micro finance Formation sur « leadership, team building et gestion des équipes » - PALPS a cosigné des protocoles d'une part avec PROGERT et CAURIE - Une ligne de crédit est mise en place par le programme plateformes ; - Le PALPS a facilité la signature du protocole entre PALAC et les porteurs d'initiatives ou de projets ainsi qu'aux personnes disposant une activité économique - Diffusion de 500 exemplaires du nouveau référentiel comptable pour le compte des SFD. - Trois (3) études de faisabilité pour une transformation institutionnelle des SFD **- appui institutionnel pour la mise en place d'un SIG de 06 SFD** **- mission d'information et de sensibilisation des SFD de la région de Kolda avec l'appui de l'ARD ainsi qu'une mission d'information et de sensibilisation du Personnel Technique et des Elus de l'UMECAS à Thiès.** - Des sessions de renforcement de capacités ont été organisées au profit des SFD - session sur « les systèmes d'information et de gestion des SFD » - décaissement de deux lignes de crédit à - CAURIE-MF et à la MEC FEPRODES d'un montant de 200 millions	Pour tous les projets/programmes avec une composante : développement d'activités génératrices de revenus il faut développer une collaboration avec les projets d'offre de service financier Il faut poursuivre le processus d'assainissement de l'environnement juridique du secteur de la microfinance il faut faire accompagner tous les SFD par l'appui d'assistants de recherche pour identifier leurs besoins réels et pour bien renseigner le formulaire de demande d'appui ; Le renforcement de capacités des personnels de SFD pour améliorer le performances financières et sociales ainsi que le processus de passation de marchés est nécessaire; la simplification des processus de contractualisation avec les SFD permettrait de raccourcir les délais de décaissement.
Effet recherché n° 2 : Augmentation des revenus des pauvres et des groupes vulnérables. **Indicateur:** Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté Part des 20% les plus pauvres de la population dans les dépenses nationales **Ligne de base** Proportion de pauvres vivant en dessous du seuil de pauvreté : 57,1% (2002, ESAM). Part des 20% les plus pauvres dans les	**Produit n°2.1 :** Le système d'appui aux activités génératrices de revenu en faveur des groupes vulnérables (jeunes, femmes, PVVIH, handicapés) est renforcé et structuré au niveau local Produit n°2.2 : L'accès des femmes rurales aux activités génératrices de revenu à travers la promotion des services énergétiques est développé Produit 2.3 : Renforcement des capacités des associations du réseau des personnes vivant avec le VIH/SIDA pour influencer et accroître leur leadership dans la réponse au VIH/SIDA **Ligne de base** Une quinzaine de structures alternatives de financement établis dans les zones de concentration (FDL, Fonds d'appui en milieu scolaire, Fonds d'appui aux PVVIH, Mutuelles)	Nombre. de structures de financement établies dans les zones de concentration Nombre de plateformes mise en place par an dans les zones de concentration Nbre d'associations ayant été formées aux procédures de gestion des projets ; et ayant mis en place des activités génératrices de revenus dans les zones de concentration. Cibles: 20 nouvelles structures de financement mises en place dans les zones d'intervention en 2009. 50 plateformes multifonctionnelles additionnelles mises en place par an. Nbre d'associations membre du RNP+	1 espace MPE a été réalisé par le PTPFM à Néttéboulou 2 partenariats signés entre PNPMF et IMCEC et CAURIE-IMF Deux partenariats signés avec les SFD pour octroyer des crédits aux bénéficiaires 1 centrale de commercialisation mise en place par le PNPNF 1024 microprojets sont mis en œuvre par le biais du revolving dans les mutuelles environnementales d'épargne et de crédit (PGIES) 165 microprojets d'apiculture sans feu avec 481 ruches langstroth au profit des populations des RNC/UP (PGIES) La poursuite de la mise en place de bancs villageois avec CAURIE-MF pour le financement d'activités génératrices de revenus au profit des groupements partenaires (PROGERT) le suivi des AGR financées par le microcrédit dans le cadre du protocole PROGERT - Caurie – MF est assuré (PROGERT) Organisation des ateliers et des formations sur les AGR (PROGERT) élaboration de quatre microprojets sur la transformation des produits de cueillette et l'apiculture (PROGERT) Mise en place un fonds pour appuyer les promoteurs privés pour la	

dépenses nationales: 8,1% (2002, ESAM)	Nombre. de plateformes multifonctionnelles : 40 Réseau national regroupant 30 organisations qui ont accès à des financements pour des activités génératrices de revenus		gestion durable des terres Louga, Diourbel, Fatick, Kaolack, Thiès et Kaffrine (PROGERT) Etablissement d'un partenariat avec le Programme Plateformes Multifonctionnelles et le Projet Micro-Finance (PROGERT) Une ligne de crédits d'un montant de 10 millions a été mise en place auprès de l'Union des Institutions Mutualistes Communautaire d'Epargne et de Crédit (U-IMCEC), au travers d'un protocole d'accord, pour le financement d'activités génératrices de revenus au profit des victimes de mines.	
Effet recherché n°3: Durabilité des moyens d'existence et protection de l'environnement. **Indicateur:** Superficie des terres protégées pour préserver la biodiversité (par rapport à la superficie totale). Ratio de couverture végétale **Lignes de base** Superficie des terres protégées pour préserver la biodiversité : A déterminer (Centre de suivi écologique – CSE). Ratio de couverture végétale: 1,83 (2003-CSE)	**Produit n° 3.1 :** Un portefeuille d'initiatives communautaires de développement durable établi et mis en œuvre (préservation de la biodiversité, lutte contre la désertification et un Profil environnemental. établi tous les deux ans). **Produit n°3.2 :** Des initiatives en faveur de la promotion des moyens d'existence durables sont engagées dans les zones de concentration. **Ligne de base :** Une vingtaine de Réserves Naturelles Communautaires (RNC). Inexistence de plans d'aménagement et de gestion dans les différents écosystèmes. Réduction des terres arables. Au moins 100 micros projets lancés par an pour la promotion des moyens d'existence durables; les populations n'ont pas tous accès à une source énergétique facilitant le développement d'activités génératrices de revenues (AGR)	Nombre de RNC mises en place ; Superficie des terres récupérées/protégées (Document des plans d'aménagement et de gestion des ressources naturelles) Nombre de micro projets lancés par an (Descriptifs des micros projets); Montant des fonds alloués (PV des comités de sélection). **Cibles :** Charte locale de gestion de la biodiversité *généralisée* en 2008 ; Corridors biologiques de migration établis en 2008. 100 microprojets approuvés et lancés par an.	26 RNC/UP couvrant une superficie totale de 570 000 ha sont délibérées et dotées de plans locaux d'aménagement et de gestion communautaire des RN, adoptés et en cours de mise en œuvre ; Le rapport provisoire de la charte locale commune consensuelle de bonne gestion des RN au niveau des réserves de biosphère du Niokolo Koba et du Delta du Saloum est disponible et sera validé et restitué au prochain trimestre ; 23 plans d'aménagement ainsi que 16 chartes locales intégrant l'EIE sont élaborés et en cours de mise en œuvre dans les RNC/UP. Un cumul de 1115 foyers améliorés sont confectionnés et certains en cours d'utilisation ; 13 pépinières communautaires intégrées et 31 pépinières villageoises ont produit 2.119.075 plants; **Le PROGERT a réalisé** Onze (11) PLD ont été actualisés sur les 15 qui ont été programmés pour toute la durée du projet soit un taux de réalisation à mis parcours de 75%. Production de 300 000 plants et reboisement assuré 426 fourneaux (foyers améliorés) en confection à Kaolack les différents groupements de femmes bénéficiaires de foyers améliorés et de fours solaires ont bénéficié de séances de renforcement de capacité Appui aux plans d'action des Cercles de Qualité Genre et l'affectation des terres aux femmes dans les Communautés Rurales de Ngoundiane, de Fimela, de Dya, de Keur Momar Sarr et de Ndiaffate le PASEF comptabilise des acquis dans le développement d méthodologie de mise en œuvre du SGA, de l'établissement de la situ de référence dans le cadre du SGA, du renforcement de capacité Agents de l'état et des Collectivités locales, et d sensibilisation/information des populations et des élus locaux sur la fis forestière et les services des écosystèmes forestiers.	Fédérer les projets environnementaux dans des objectifs communs pour en faire des programmes. Il est à noter une meilleure perception des populations sur les servic des écosystèmes forestiers et leur tendance. Une synergie nécessaire avec les autres projets de gestion de ressources naturelles Un dispositif de systématisation des connaissances doit être mis e place On note une forte appropriation de la gestion des ressources naturelle et la préservation des écosystèmes par les communautés Prise en compte de la dimension genre dans l'opérationnalisation de activités avec l'initiative des cercles de qualité genre Les activités appuyées par le PNUD ont conduit à la mise en place et a fonctionnement de l'Unité de coordination et des cadres de concertatio nécessaires au processus de révision de la fiscalité forestière. L coordination a pu être dotée de moyens lui permettant d'assurer l démarrage des différentes composantes avec les agences SNU.

Annexe 2 : Réalisations 2010 aux regards des objectifs (sous programme 4)

Eléments de référence du DSRP II	OMD : OMD 1, 2, 3, 4, 5, 6,7 et 8			
	Axe : Gouvernance et promotion du partenariat pour le développement			
	Secteur :			
Eléments UNDAF	Axe Stratégique de coopération de l'UNDAF : La participation effective de tous les acteurs concernés, l'efficacité, la transparence, l'équité de genre, la promotion des droits humains et du développement durable sont renforcées dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et programmes de développement			
	Effet UNDAF 3 : La participation effective de tous les acteurs concernés, l'efficacité, la transparence, l'équité de genre, la promotion des droits humains et du développement durable sont renforcées dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et programmes de développement			
Effets escomptés	Produits escomptés	Indicateurs de produits/Cibles	Réalisations	Observations
Effet recherché n°6 : Les capacités des institutions nationales, locales et communautaires pour mieux anticiper les crises et catastrophes naturelles et y répondre rapidement sont renforcées **Indicateur :** Degré de fonctionnalité des institutions en charge de la prévention des catastrophes et de lutte contre les mines **Ligne de base :** Ressources financières faibles Faibles capacités institutionnelles et techniques Inexistence de cadre stratégique Prévention des risques et catastrophes intégrée dans le DSRP II	**Produit n° 6.1 :** Une stratégie nationale de réduction des crises et catastrophes et un plan de contingence élaborés **Produit N° 6.2 :** Les capacités institutionnelles et celles des acteurs sont renforcées **Produit N° 6.3 :** Système d'alerte précoce opérationnel **Produit n° 6.4 :** Les capacités de lutte anti-mines en Casamance sont renforcées **Ligne de base :** Absence de cadre de référence pour la réduction des crises et catastrophes Capacités faibles des acteurs du secteur Absence d'un système d'alerte précoce Insuffisance de ressources pour la mise en œuvre du programme de lutte antimines	Stratégie nationale et plan de contingence disponible Degré de mise en œuvre du programme de renforcement de capacités pour la prévention des crises et catastrophes naturelles Degré d'opérationnalisation du plan d'alerte précoce Degré d'opérationnalisation du programme anti mines; montant des ressources mobilisées **Cibles :** Programme de prévention et gestion des risques et catastrophes réalisé en Août 2009 Programme anti mines opérationnel en 2007; stratégie de lutte contre les mines formulée; un total de US$ 20 Millions mobilisés en 2009	Mise en œuvre d'opérations ayant permis de traiter globalement 109629,48m², de relever 132 mines dans neuf (09) localités et de lever le doute dans huit (08) autres. restitution des terres dépolluées concernant six (06) localités (Kandialang, Boutoute, Mandina Mancagne, Bacounoume, Dar es salam et Sindone (zone 2) traitées par des moyens techniques et huit (08) restituées par des moyens non techniques. Au total, 150 professeurs et 11 principaux de même que 1913 d'élèves dont 799 filles ont bénéficié des activités d'éducation au risque (région de Sédhiou et de Ziguinchor) Soixante quatorze (74) victimes survivantes ont été formées : Quinze (15) en éducation au risque des mines ; Cinq (05) en élaboration de projet ; Quatre (04) en bureautique ; Cinquante (50) à l'esprit d'entreprise pour la gestion de micro projets.	Cette dépollution profite à l'ensemble des populations des communautés rurales de Niaguis et Nyassia, environ 8874 habitants, qui tirent, en grande partie, leur substance de la cueillette, du ramassage de bois morts et de l'exploitation des vergers. Aucun civil n'a sauté sur une mine en 2010 dans les localités où des séances d'éducation ont été menées. Parmi les six (06) victimes répertoriées cette année, on dénombre deux (02) militaires et 04 civils (dont 02 morts) passagers d'un car qui a sauté sur une mine aux environs de Tendine, dans l'arrondissement de Sindian. le renforcement des capacités d'intervention des structures hospitalières des régions de Ziguinchor et Kolda pour l'accessibilité à l'appareillage s'avère nécessaire La volonté politique du gouvernement doit se traduire par un engagement plus conséquent devant inciter les partenaires à mieux assister le PALAC. Il faut favoriser une meilleure prise en compte de la problématique Mines dans tous les projets de développement en Casamance.

Annexe 3 : Exécution budgétaire des projets 2010

Programme officer	Award ID	Project ID	Theme Area (e.g. poverty reduction)	Project Title	Execution modality (NEX/DEX/NGO/UN)	Executing Agency	Project duration (start and end dates; at least months should be indicated, e.g. April 2005-December 2006)	Total project budget, $				Total project expenditures (as of Dec 2010)	2009 Expenditures	2010 Expenditures
									Autres fonds					
								UNDP contribution (TRAC resources)	Source(s) of non-TRAC funds	Total contribution per donor	Total			
Abdoul Wahab BA	00047901	00057811	Crisis Prevention and Recovery	Projet d'Assistance lutte Anti-mine	NEX	MDE CNAMS	2007-2011	600000	UE Corrée Belgique	5760000	6E+06	1258000	653000	415000
Abdoul Wahab BA	00045093	00053205		Prevention /gest Catastrophes	NEX	Ministère de l'intérieur	2006-2010					1198000	464000	7000
Abdoul Wahab BA		00075890		Finalisation Prog Nat. RRC	NEX	Direction de la protection civile	2010-2011	150000	BCPR	200000	350000	51000		51000
Abdoul Wahab BA	00049508	00060418	Democratic Governance	Renforcement des Capacités Nationales de Bonne Gouvernance	NEX	DREAT	2008-2011	3000000	Espagne France	1700000	5E+06	1641000	972000	493000
Abdoul Wahab BA	00049163	00059760		Reforme Administration Publique et Bonne Gouvernance	NEX	DREAT	2008-2012	150000	Espagne BCPR	200000	350000	883000	526000	327000
Solange Tibiri	00047260	00056615		APP COORD/ PROMOT Volontariat	NEX	Direction Assistance Tecnique	2007-2011	500000	VNU et France	1005044,6	2E+06	4664000	631000	3860000
Boubacar FALL	00050327	00062132		Appui Développement Economique Local	NEX	PADEL/PNDL	2008-2011	1500000	FENU ET COOP LUX	2400000	4E+06	626000	383000	165000
Boubacar FALL	00058028	00071913		Programme Art Gold	NEX	Coopération décentralisée	2009-2012	500000	Espagne (HUB)	2500000	3E+06	686000	1000	685000

Programme officer	Award ID	Project ID	Theme Area (e.g. poverty reduction)	Project Title	Execution modality (NEX/DEX/NGO/UN)	Executing Agency	Project duration (start and end dates; at least months should be indicated, e.g. April 2005-December 2006)	Total project budget, $				Total project expenditures (as of Dec 2010)	2009 Expenditures	2010 Expenditures
									Autres fonds					
								UNDP contribution (TRAC resources)	Source(s) of non-TRAC funds	Total contribution per donor	Total			
Arona FALL	00045997	00054515	Environnement and Sustainability	PIMS2935-Integrated Ecosystem Management (PGIES-T2)	NEX	ministère Environnement	2007-2011	1 251 000	FEM	3 640 000	4 891 000	4 052 000,00	1385000	758 000,00
Arona FALL	00048413	00058546		PIMS 2596 POPS FSP : Reducing Health Care waste	NEX	Ministère Environnement	2008-2011	0	FEM	798570	798570	276000	60000	216000
Laba Touré	00048224	00058254		PIMS 3341 CC-A FSP : WAF ACCC-S	NEX	Ministère Environnement	2008-2012	100000	FEM et UNESCO	994000	1094000	216000	-3000	219000
Arona FALL	00057393	00070884		Auto-évaluation . CAP. A RENF. GEST (ANCR)	NEX	Ministère Environnement	2009-2010	0	FEM	200000	200000	97000	56000	41000
Arona FALL	00057243	00070643		PASEF Projet Conjoint	NEX	Ministère Environnement	2009-2012	0	Fonds OMD/Espagne	1563526	1563526	852000	541000	311000

Laba Touré	00057987	00071830		Promotion Initiatives/Industries Culture au Sénégal	NEX	Ministère Environnement	2009-2012	0	Fonds OMD/Espagne	6500000	6500000	277000	137000	140000
Arona FALL	00058853	00073326		PRERV BIODIV DEV FAIBLE EMISSI ' Ecovillage)	NEX	Ministère des écovillage de la pisciculture et des bassins de rétentions	2009-2010	168000	FEM	120000	288000	185000	0	185000
Arona FALL	00058917	00073411		AAP PIMS 4372 Full - SEN (INTAC)	NEX	Minsitère de l'Environnement	2010-2012	0	Japon	2975000	2975000	135000		135000
Arona FALL	00059590	00074585		Bakel	NEX	ENDA	2010-2012	0	FEM	917431	917431	9000		9000
Arona FALL	00059626	00074641		TACC	NEX	Direction de la Coopération décentralisée	2010-2012		Région du Nord	1356290	1356290	15000		15000
Arona FALL	00045897	00054345		PROGERT	NEX	Ministère Environnement	2007-2011	500000	FEM	3655728	4155728	3080000	1099000	899000

								Total project budget, $						
									Autres fonds					
Programme officer	Award ID	Project ID	Theme Area (e.g. poverty reduction)	Project Title	Execution modality (NEX/DEX/ NGO/UN)	Executing Agency	Project duration (start and end dates; at least months should be indicated, e.g. April 2005-December 2006)	UNDP contribution (TRAC resources)	Source(s) of non-TRAC funds	Total contribution per donor	Total	Total project expenditures (as of Dec 2010)	2009 Expenditures	2010 Expenditures
Solange	00043328	00050513	Poverty Reduction and Achieving the MDGs	MV1 Sénégal-Sénégal RAF/05/023	DEX	PNUD	2006-2010	0	Millénium Village International et Gouvernement du Japon/UNHSTF	3900000	3900000	1827000	217000	76000
Solange	00044198	00051836	Poverty Reduction and Achieving the MDGs	MV2 Sénégal – Potou Village	DEX	PNUD	2006-2011		MV2			5538000	1291000	547000
Abdoul Wahab BA	00044017	00051598	Poverty Reduction and Achieving the MDGs	Cellule Appui mise en œuvre Projet (CAP)	NEX	MEF	2006-2011	900000			900000	1888000	488000	414000
Boubacar Fall	00048401	00058534	Poverty Reduction and Achieving the MDGs	Prog. Appui lettre politique Sectorielle	NEX	Direction de la Micro finance	2007-2011	2000000	ACDI et FENU	7000000	9000000	792000	423000	172000
Arona Fall	00050614	00062611	Poverty Reduction and Achieving the MDGs	PRP	NEX	Cellule de suivi des Programmes de Lutte contre la pauvreté	2008-2012	4000000	ACDI	796000	4796000	1188888	968000	888

Arona Fall	00050614	00062658	Poverty Reduction and Achieving the MDGs	FLD3/FLD4	NEX	Cellule de suivi des Programmes de Lutte contre la pauvreté	2008-2012	395000	Luxembourg	4875000	5270000	3921000	1173000	2142000
Laba Touré	00050360	00062181	Poverty Reduction and Achieving the MDGs	PTFM	NEX	Ministère Industrie	2008-2012	400000	Fondation GATE	1207475	1607475	2729000	1254000	1097000
Abdoul Wahab BA	00058486	00072665	Poverty Reduction and Achieving the MDGs	TOKTEN	NEX	Min; Affaire étrangère	2009-2012	500000			500000	150000	0	150000
		00072750	Poverty Reduction and Achieving the MDGs	COHESION SOCIALE/EMPLOI JEUNES	NEX	FNPJ	2009-2011	750000			750000			

Annexe 4 : Tableau des personnes rencontrées

Projet	Nom/Prénom	Fonction	Contact
PRP	Ousmane Ka	Coordonnateur	776195363/33 941 60 75
PRP	Rokhaya Talla		33 941 60 75
PRP	Ousmane Dia		33 941 60 75
PRP	Serigne Touba Diao		33 941 60 75
PRP	Abdou Ndiaye		33 941 60 75
PRP	Valdiodio Ndiaye		33 941 60 75
PN-PN PTFM	Auguste Turpin	Coordonnateur National	
PN-PN PTFM	Mbaye Samb	Expert en communication et animation	
PN-PN PTFM	Amadou Carter Camara	Expert en Appui technique et technologique	
PN-PN PTFM	Ousmane Guèye	Expert en appui aux activités économiques	
PN-PN PTFM	Ndeye Seynabou TOP	Expert en suivi-évaluation	
PRECABG	Ibrahima Ndiaye	Coordonnateur	775540342
PASEF	Sidiki DIOP	Coordonnateur	776302978/338320545
PASEF	Njankoua Wandji	Economic Affairs Officer	77 6023454
PGIES	Moussa Diouf	Coordonnateur	773321536
PGIES	Moussa Fall	Chargé suivi-évaluation	338321386
PROGERT	Sounkarou Ndiaye	Coordonnateur	338327874
PROGERT	Tanor Maissa Dieng	Chargé suivi-évaluation	775605232
PA/LPS	Sadibou Ly	Coordonnateur	776381602/ 338606391
PNUD	Marame LO	Point Focal Genre/Vih Sida	33.859.67.23
PADEL/PNDL	Oumar WADE	Coordonnateur PADEL/PNDL	77 6378905
PADEL/PNDL	Atoumane Agne	Chargé suivi évaluation	
ARTGOLD	Aliou Kandji	Coordonnateur	773327528
PALAC	Papa Oumar Ndiaye	Coordonnateur	775297900
ACROPOV	Moussa Ba	Coordonnateur	775653338
PVM	Pape Meissa Diop	Coordonnateur	774504463
CAP/DDI/MEF	Bacari Signaté	Coordonnateur	775550591

Annexe 5 : termes de référence de l'évaluation

1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement au Senegal (UNDAF, 2007-2011) constitue la matérialisation de la réforme de Nations Unies, en tant que réponse commune, coordonnée et intégrée du système des Nations Unies aux priorités nationales. Il est le cadre stratégique commun pour les activités opérationnelles du SNU au niveau du Pays. Basé sur les objectifs nationaux répondant aux OMD et les principaux problèmes identifiés dans le Bilan Commun de Pays (CCA), l'UNDAF fait ressortir les résultats clés devant être appuyés par les agences du SNU et les lie directement aux programme pays (CPD/CPAP pour les agences Ex Com que sont le PNUD, l'UNICEF, le FNUAP, et le PAM) de chacune des dites agences.

L'UNDAF 2007-2011 a retenu les axes de coopération suivants :

1) Création de richesse et lutte contre la faim pour un développement durable
2) Services sociaux de base
3) Gouvernance et promotion du partenariat pour le développement

En harmonie avec ces trois domaines de coopération et cadrant parfaitement avec les OMD et les axes stratégiques du DSRP II, 4 thèmes intégrés ont été identifiées compte tenu de leur impact multiforme sur la réduction de la pauvreté : les Droits Humains, l'équité de genre, la lutte contre le VIH-SIDA et le développement durable.

Le CPD/CPAP du PNUD (2007-2011) a retenu les axes de coopération/Effet UNDAF suivants :

1) Création de richesse et lutte contre la faim pour un développement durable
3) Gouvernance et promotion du partenariat pour le développement

Cette évaluation de la mise en œuvre du CPAP s'inscrit dans un contexte marqué par :

La conclusion du Groupe Consultatif pour le Senegal (Octobre 2007) marquant la volonté du Sénégal et de ses partenaires de renforcer les cadres de dialogue et harmoniser les modalités de mise en œuvre et de suivi du DSRP II dont l'Accord Cadre de l'Appui Budgétaire (ACAB) en est l'expression le plus marquant.

La crise financière et économique mondiale, la crise alimentaire et la crise liée au changement climatique qui ne manquent pas d'avoir un impact sur le Sénégal.

La volonté du SNU d'inscrire les crises ci-dessus énumérées dans l'agenda global du développement.

L'évaluation des progrès du Sénégal dans l'atteinte des OMD

La préparation du futur Document de Politique Economique et Sociale.

2 LE MANDAT

Afin d'évaluer les progrès accomplis dans l'atteinte des résultats (effets et produits) attendus de l'appui du PNUD au développement du pays, tels que définis dans la matrice des résultats du CPD/CPAP, le PNUD se fait assister par un consultant pour évaluer la mise en œuvre des recommandations de la dernière revue du CPAP. La mission vise également à procéder à une revue documentaire des progrès des projets depuis la revue susmentionnée et s'assurer qu'ils contribuent effectivement à la réalisation de l'effet CPD/CPAP dont ils ressortissent.

Objectifs de l'étude

Les objectifs de l'étude sont :

Objectif général :

L'exercice de la mission d'évaluation du CPAP vise à répondre aux besoins d'un suivi efficace de l'assistance du PNUD au Sénégal.

Objectifs spécifiques :

- évaluer l'impact potentiel et/ou effectif du programme sur ses cibles,
- effectuer une analyse de pertinence, d'efficience et d'efficacité des mécanismes et stratégies de mise en œuvre, notamment à la lumière des nouveaux défis susmentionnés et des indicateurs de la Déclaration de Paris sur l'Efficacité de l'Aide, tirer des leçons, retenir les bonnes pratiques et tirer les conclusions à prendre en considération dans le plan de S&E du CPAP, les plans de travail annuels des projets d'appui du PNUD,
- formuler des recommandations en ce qui concerne la concentration de l'assistance du PNUD sur la période de CPD 2012-2016,
- renforcer les capacités nationales de S&E, en fondant la revue sur les processus, structures et outils en appui à la revue du DSRP II/OMD.
- Identifier les gaps/faiblesses dans la formulation et la mise en œuvre du programme et faire des recommandations en vue de leur amélioration
- Evaluer l'efficacité et la durabilité du partenariat établi avec les institutions nationales, les organisations de la société civile, les organisations d'employeurs ainsi que les organisations internationales dans la mise en œuvre des programmes
- Faire la revue des programme et ou activités conjointes du PNUD avec les autres Agences du SNU et établir comment cela a contribué à l'atteinte des effets attendus.

II. 1. METHODE D'EVALUATION

Au départ et au fur et à mesure du déroulement de la mission, la revue documentaire sera portée sur les documents relevant de l'environnement national et celui du PNUD. Les documents nationaux de référence seront mis à contribution : DSRPII, OMD, déclaration de Paris, publications de la CAP, documents de l'UNDAF, rapports des projets du CPAP (trimestriels et annuels), documents du PNUD, rapport national sur le développement. Ensuite, selon la mise en œuvre des projets, il s'agira de vérifier si les objectifs des projets tels que formulés dans les documents, ont connu une évolution, notamment des décalages, des reformulations ou des ajustements nécessaires. Ceci conduit à analyser la pertinence et la cohérence des projets en rapport avec le DSRPII et l'UNDAF.

En outre, un accent sera mis sur les arrangements institutionnels et le personnel des projets. Il s'agira d'examiner si le montage facilite l'exécution nationale, la pérennité, l'efficacité et l'efficience attendues. De même, la qualité des ressources humaines des projets sera un point d'évaluation.

Durant les visites de terrain, l'intérêt sera porté sur les processus ayant rythmé le cycle de projet. Les réalisations, les contraintes et les points d'amélioration seront passés en revue. De même, il faudra s'intéresser à la portée des projets : s'agissait-il de tester des innovations et de faire en sorte que la partie nationale se l'approprie ou plutôt de contribuer à bâtir dès le départ des conditions d'émergence des projets et d'en organiser le passage à l'échelle large ?

Par ailleurs, la mission s'évertuera à comparer les objectifs visés et leur articulation aux moyens mobilisés pour mesurer l'efficacité et l'efficience de la conduite des projets. Les conditions de l'exécution des projets seront analysées durant les missions de terrain pour mesurer les progrès dans l'atteinte des résultats.

Les différents axes des DAP seront passés en revue pour mesurer les acquis, identifier les faiblesses et suggérer des mesures correctives. L'analyse de ces résultats sera accompagnée de visites de terrain permettant de vérifier les conclusions issues de l'analyse documentaire et leur effectivité. Dans le cadre du fonctionnement des projets et de leur montage financier, il s'agira de la mobilisation des budgets, la relation des chefs de projets avec la CAP et les relations entre chefs de projets et administrateurs de programmes du PNUD.

Enfin, le dispositif de suivi-évaluation apparaîtra comme en filigrane de cette démarche de confrontation des rapports et des faits observés.

2.2. Les entretiens

Ils consisteront en des échanges avec les partenaires du projet sur les différents sites, les cadres du Pnud.... Ces échanges effectués sur une période de 10 jours, permettront de visiter un échantillon représentatif des expériences en cours et de formuler des recommandations sur les aspects de gestion, de mise en œuvre et de suivi-évaluation.